METEOROLOGIE
Généralement ensoleillé
Min. : 58 — Max. : 75
Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : André LAURENDEAU

FETE DU JOUR
S. BERNARDIN

Les librairies **F. PILON Inc.**
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

VOL. LI — NO 112 — MONTREAL, VENDREDI, 20 MAI 1960 — **10** cents l'exemplaire

• Le pape: la paix court un grand danger!
• Hammerskjold: attention à la catastrophe!

Tandis que le pape et le secrétaire général des Nations Unies lançaient un appel à la paix — le premier convaincu que la raison l'emportera sur la force, le deuxième mettant l'humanité en garde contre l'accident catastrophique — les chancelleries occidentales s'emploient à fournir les armes de la guerre froide. A l'OTAN, tous se rallient au président Eisenhower. A Londres, M. Macmillan avoue sa grande déception mais annonce qu'il faut faire face au danger. A Lisbonne, le chef de la Maison Blanche — accablé par le gâchis des jours derniers — a exhorté les siens au travail, le travail pour la liberté et la paix. Pendant ce temps, à Berlin, M. Khrouchtchev exprimait de nouveau l'espoir d'une conférence au sommet dans six ou huit mois, c'est-à-dire après les élections américaines de novembre, et proclamait que son gouvernement n'a pas renoncé à la coexistence pacifique. Dès lundi, au Conseil de sécurité de l'ONU, s'ouvrira le débat sur l'incident aérien. On prévoit qu'il sera âpre et difficile.

Le secrétaire général de l'ONU a déclaré hier que le moindre incident pouvait déclencher une guerre mondiale . . .

Danger de guerre

NATIONS UNIES — Dans une conférence de presse qu'il tenait hier aux Nations Unies, M. Dag Hammarskjold a déclaré qu'il y a danger de guerre, qu'un accident suffirait pour déclencher la catastrophe et il a prié instamment l'Est et l'Ouest de s'efforcer, au sein de l'ONU, de conjurer la crise actuelle.

L'Occident et le bloc communiste suivant ces conseils, vont en effet recourir à l'ONU, mais, pour le moment du moins, dans la seule intention de s'y lancer des accusations et des contre-accusations.

Une séance extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations Unies a été convoquée hier par suite d'une plainte portée mercredi soir par l'URSS. Mercredi soir, l'ONU recevait de Paris un câblogramme dans lequel M. André Gromyko réclamait cette séance extraordinaire. Il y alléguait que les Etats-Unis ont commis une agression contre l'URSS par leurs vols d'espionnage au-dessus du territoire soviétique et disait que cette affaire devait être débattue sans retard au Conseil de sécurité.

La réunion extraordinaire du Conseil aura lieu lundi.

"Nous allons prouver la fausseté de l'accusation soviétique", a dit M. Henry Cabot Lodge.

M. Gromyko arrivera à New York aujourd'hui. Il y représentera son pays au Conseil lundi.

Sir Claude Corea, président ce mois-ci du Conseil de sécurité, a dit qu'il demandera aux délégués de faire preuve de calme.

Le secrétaire général

Dans sa conférence de presse, M. Hammarskjold, après avoir mis le monde en garde contre le danger de guerre, a dit notamment ce qui suit :

"J'espère que tous les pays membres de l'ONU, grands et petits ,utiliseront les possibilités offertes par l'ONU pour surmonter un échec qui pourrait nous immobiliser pendant bien longtemps. Les problèmes qui auraient dû être traités à la

(suite à la page 2)

Macmillan : un épisode malheureux!

LONDRES — Le premier ministre Macmillan a exprimé l'espoir hier soir que l'échec de la conférence au sommet "n'aura été qu'un épisode malheureux, et non pas le début d'une aggravation sérieuse de la situation". A son arrivée à l'aéroport de Londres, venant de Paris, l'homme d'Etat a lu la déclaration suivante:

"Nous sommes naturellement à l'heure de la déception et du regret. Dans toutes les parties du monde, les peuples avaient commencé à espérer des relations meilleures et nouvelles entre l'Union soviétique et les puissances occidentales.

"La tournure des événements ces derniers mois et les nombreux contacts des hommes d'Etat des deux côtés autorisaient cet espoir. Mais voici que ces espoirs ont été ébranlés.

"Nous ne pouvons encore dire ce que sera l'avenir. Nous devons et nous allons nous préparer à affronter des difficultés et des dangers. Il faut espérer que les événements de ces derniers jours ne sont qu'un épisode, un épisode malheureux, et non pas le début d'une sérieuse aggravation de la situation.

"En même temps, de concert avec nos alliés, nous devons être prêts à faire face avec fermete et courage à toutes nouvelles difficultés."

Dans une déclaration qu'il a faite en quittant la capitale française, M. Macmillan a exprimé sa déception par suite de l'échec des pourparlers Est-Ouest.

"Une chose est évidente maintenant, a-t-il précisé, l'alliance occidentale n'a jamais été aussi nécessaire qu'au moment présent; nous continuerons de travailler pour la paix dans la justice."

"K" à Berlin : nous ne renonçons pas à la coexistence pacifique!

BERLIN — M. Khrouchtchev, qui est arrivé hier à Berlin-Est, n'a pas proféré de nouvelles menaces contre Berlin-Ouest, mais il n'en a pas été de même de M. Walter Ulbricht, chef du parti communiste de la République démocratique allemande.

Dans son allocution de bienvenue au président du conseil des ministres d'URSS, M. Ulbricht a qualifié Berlin-Ouest de tremplin des militaristes allemands et déclaré qu'il faut absolument faire disparaître ce danger.

D'autre part, il y a tout lieu de croire que le leader soviétique ne conclura pas prochainement un traité de paix avec la R.D.A. M. Khrouchtchev quitterait Berlin-Est pour Moscou samedi matin et réserverait au Soviet suprême sa déclaration la plus importante sur la conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne. Il convoquerait alors une conférence internationale dont l'objectif serait la signature de ce traité.

M. "K" a été acclamé par plusieurs milliers de personnes hier à Berlin-Est. De l'avis de citoyens de Berlin-Ouest, jamais jusqu'ici

(suite à la page 2)

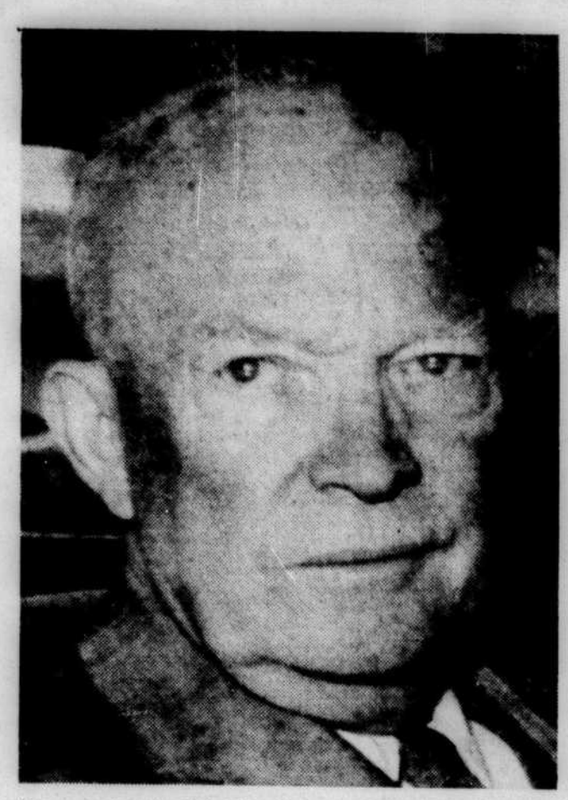

Déçu et inquiet, M. Eisenhower a quitté Paris, hier, pour Lisbonne, où la population l'accueillit triomphalement.

JEAN XXIII :

"La raison triomphera de la force"

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a déclaré hier qu'il s'alarme du fait que des "nuages s'amoncellent à l'horizon international".

"Mais, a-t-il ajouté, nous tenons de Dieu l'espoir que la raison triomphera de la force, l'amour, des intérêts mesquins, et la justice, de la démagogie."

S'adressant à 30.000 élèves des écoles de Rome réunis sur la place St-Pierre, le Saint-Père a ajouté :

"Comment peut-on ne pas s'alarmer quand on voit des nuages s'amonceller à l'horizon international? Comment ne pas s'alarmer quand des expressions ou des modes moins nobles de vie et de travail sont répandus et louangés par les moyens les plus modernes de la technologie?

"Nous frémissons d'angoisse en pensant à vos âmes, à votre avenir, à vos familles d'aujourd'hui et de demain.

"Nous sentions que dans vos sentiments brille la lumière de l'amour pur et désintéressé. Nous souhaitons que rien ni personne au monde ne vous arrache à la vision des plus hauts idéaux . . .

"Elevez vos coeurs, chers enfants, et portez vos regards vers le ciel."

Mise en garde de la Chine

LONDRES — Le premier ministre de la Chine communiste, commentant l'échec de la conférence de Paris, a donné hier l'avertissement que "toute atteinte à n'importe quel pays socialiste est une atteinte à la Chine... et provoquera assurément des représailles...."

"Le gouvernement et le peuple chinois, a dit à Pékin M. Chou En-laï, appuient fermement la série de justes mesures prises par le gouvernement soviétique récemment pour répondre aux crimes provocateurs de l'impérialisme des Etats-Unis."

(suite à la page 2)

Diefenbaker : Pékin a fait échouer la conférence de Paris

OTTAWA — Le premier ministre, M. John Diefenbaker, est d'avis que le premier ministre soviétique, M. Nikita Khrouchtchev, a torpillé la conférence au sommet par suite de difficultés avec les militaires russes et la Chine populaire.

Parlant au programme "Les affaires de l'Etat" qui est transmis sur le réseau national de télévision, M. Diefenbaker a déclaré que l'incident de l'appareil américain abattu au-dessus du territoire soviétique lui a servi de prétexte pour saboter la conférence.

(suite à la page 2)

OTAN: l'échec confirme l'unité

PARIS (Reuter) — Les pays membres de l'OTAN ont approuvé sans réserve hier le président Eisenhower en tenant le premier ministre Khrouchtchev responsable du fiasco des pourparlers au sommet. Le conseil permanent de l'OTAN a annoncé cette nouvelle à l'issue d'une réunion d'urgence, faisant ainsi échec aux tentatives de M. "K" de diviser le camp occidental.

Avant de prendre l'avion à destination du Portugal hier, M. Eisenhower s'est dit convaincu que l'échec de la conférence unit encore plus étroitement que jamais les alliés occidentaux dans la recherche d'une paix durable.

M. Khrouchtchev, de son côté, s'est de nouveau élevé contre les vols de reconnaissance américains au-dessus de la Russie lorsqu'il a quitté Paris pour se rendre à Berlin-Est. Une fois rendu dans la capitale de l'Allemagne orientale cependant, le leader soviétique a parlé en faveur de la paix.

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Macmil-

(suite à la page 2)

250,000 Portugais ont acclamé M. Eisenhower

LISBONNE. — Le président Eisenhower, sortant à peine de la douche froide provoquée par l'échec de la conférence au sommet, a été l'objet hier d'un accueil cordial et enthousiaste de quelque 250.000 Portugais qui l'ont acclamé aux cris "Viva Eisenhower" et "We like Ike".

Cette vague d'affection a ressuscité le sourire légendaire du président alors qu'il roulait dans une limousine décapotable dans les rues de la capitale sous une pluie de confetti à l'américaine.

Une fois entré au palais de Queluz, cependant, le président a repris son air soucieux en lançant aux puissances occidentales une invitation à rechercher encore plus ardemment la paix, malgré l'échec de la conférence de Paris.

"Au lieu d'être renversés", a dit le président aux employés américains rassemblés, "nous devons resserrer nos ceintures, garder la tête haute et chacun d'entre nous doit travailler plus fort que jamais pour la grande cause de paix dans la justice et la liberté."

Eisenhower a fait brièvement allusion à la rupture de la conférence au sommet à la suite de l'exigence de Khrouchtchev qui désirait du président des excuses publiques relativement à l'envolée d'espionnage de l'avion américain U-2 en Russie.

"Bien qu'aucune nation du monde libre n'ait cru qu'il aurait pu résulter des gains révolutionnaires d'une conférence au sommet, ces nations croyaient cependant qu'il existait une excellente chance de voir écarter quelques-unes des causes de la tension mondiale.

"Vous avez le droit de savoir que les représentants des Etats-Unis du Royaume-Uni et de la France ont fait de leur mieux en ce sens. Nous avons répondu aux injures par la dignité et la logique. Nous avons relevé les accusations avec des faits."

Le président a qualifié le Portugal, partenaire des Etats-

(suite à la page 2)

M. BARRETTE AU TEMISCAMINGUE :

Québec fera l'impossible pour terminer l'aménagement de la route dans le Nord-Ouest

LORRAINVILLE, Témiscamingue, (DNC) — Le premier ministre de la province, M. Antonio Barrette, a promis hier soir aux citoyens du Nord-Ouest du Québec que les autorités provinciales feraient un effort maximum pour compléter et paver le réseau routier qui relie entre elles les diverses régions économiques et géographiques de la province.

Prononçant son troisième discours en deux jours, le chef de l'Union nationale a demandé aux électeurs du comté de Témiscamingue de réélire M. André Larouche. Il a dit qu'il avait besoin de lui pour continuer l'oeuvre entreprise par le gouvernement actuel pour développer le Nord-Ouest québécois.

M. Barrette a parcouru de grandes distances depuis 48 heures, pour aller de LaSarre à Rouyn, puis de là à Lorrainville, en passant par Ville-Marie. Il a circulé sur des routes gravelées, où le passage de son automobile a soulevé d'impressionnants nuages de poussière. Il était donc psychologiquement prêt à parler de pavage et de voirie.

"Nous comprenons fort bien, a-t-il dit, que de bonnes routes sont essentielles au développement normal de l'Abitibi et du Témiscamingue. Les principaux centres sont éloignés les uns des autres et il est important de les relier les uns aux autres par des voies de bonne qualité".

Le premier ministre a rappelé qu'au cours de la dernière session le gouvernement qu'il dirige a fait voter $81 millions pour les cultivateurs québécois.

"Cela montre bien, dit-il, que nous nous proposons de continuer d'accorder aux cultivateurs québécois toute l'assistance financière dont ils ont besoin et que nous leur avons toujours procurée". Le premier ministre se trouvait alors au coeur d'une des régions les plus agricoles du Nord-Ouest québécois. Il a dit que 40,000 cultivateurs au moins bénéficieront de la nouvelle loi pour subventionner l'achat d'engrais chimiques. Le gouvernement paiera à chaque cultivateur une somme maximum de $100 pour lui permettre de rendre sa terre plus productive.

"$100 peut sembler une somme minime pour les citoyens des

(suite à la page 2)

La meunière du moulin à divorce n'a pas été interviewée à CBC

OTTAWA. — Le réseau anglais de Radio-Canada a remis à une date indéfinie l'entrevue qui devait être accordée au programme Close-Up à une jeune fille qui participe à la fabrication de preuves dans les causes de divorce, où il s'agit de prouver la commission d'adultère par l'un des conjoints. Elle recevrait $100. par nuit, chaque fois que ses services étaient requis. Radio-Canada a annoncé qu'il lui fallait faire place à une émission spéciale sur l'échec de la conférence "au sommet". Des sommités de plusieurs groupes protestants ont ajouté leurs protestations à un bon nombre d'autres au sujet du manque d'à-propos d'une telle entrevue.

SENATEUR HUGESSEN

La loi d'aide aux universités soulève des doutes sérieux

OTTAWA. — Le sénateur A. K. Hugessen, un libéral, gouverneur de l'université McGill, a déclaré hier que la loi d'aide fédérale aux universités n'est qu'un moyen par lequel l'Union nationale échappe à l'attitude intransigeante de feu le premier ministre Duplessis. Le sénateur, un Montréalais, a déclaré au Sénat que la loi d'aide aux universités, comme on le proclame à tort au cours de la campagne électorale provinciale, n'est pas un triomphe de la sauvegarde des droits provinciaux.

Le système de paiement qui offre une solution, suggère des doutes d'ordre constitutionnel beaucoup plus graves qu'il puisse en être en ce moment, alors que l'aide fédérale est distribuée par l'entremise de Canadian Universities Foundation.

La Chambre haute a voté le projet de loi en seconde lecture, assentiment de principe ; la législation permettra à Québec et à toute autre province d'ajouter un impôt sur le revenu d'un p.c., revenu des corporations, tandis que la somme équivalente sera déduite de l'impôt fédéral, dans le but de procurer des fonds aux universités.

Mais, si le produit de la taxe dépasse la somme de $1.50 par tête, base de paiement des subventions fédérales aux universités, l'excédent sera versé au Trésor fédéral. Cette pratique signifie que la province percevra des revenus au nom du gouvernement fédéral, ce qui constitue une violation du pacte de la Confédération.

(suite à la page 2)

Échos de la campagne

Un organisateur politique de Val d'Or a déclaré, hier, au "Devoir" que contrairement à ce qu'avait annoncé, mardi, M. Antoine Rivard, procureur général, aucun énumérateur libéral n'a été destitué dans Abitibi-Est.

* * *

Au cours d'une assemblée, les partisans du ministre des finances, M. Johnny Bourque, ont offert à ce dernier la candidature pour le comté de Sherbrooke. Sur l'estrade, on avait placé en guise de décor, d'un côté le drapeau fleur-delisé et de l'autre, le drapeau papal. La photo de M. Bourque était épinglée sur chacun des drapeaux!

* * *

Au cours de la même soirée, l'un des orateurs s'est laissé emporter et dans un élan oratoire sans doute calculé, sortit un petit livre "Prie avec l'Eglise" en criant: "C'est là-dedans seulement que se trouve la vérité". C'était flatteur pour les orateurs précédents!

* * *

L'Union nationale a-t-elle repris dans Saint-Maurice la tactique électorale employée vainement par M. Duplessis pour se débarrasser du député libéral René Hamel? "Si vous voulez un pont à Shawinigan, votez pour l'Union nationale," disait-il aux électeurs de ce comté. M. Paul Sauvé, lui, avait changé de tactique et promis que Shawinigan aurait son pont. Le candidat de l'Union nationale, M. Gaston Hardy, avait même annoncé il y a deux semaines que les travaux débuteraient hier même. Mais, il devait hier annoncer que le contrat ne serait pas accordé à la Québec Construction, de Montréal, et que le début des travaux seraient retardés. Il n'a pas dit jusqu'à quelle date.

* * *

Samedi, M. Barrette délaissera momentanément la campagne électorale pour assister comme invité d'honneur à une réalisation industrielle d'une entreprise de son comté, la division Joliette Steel de la Dominion Brake Shoe. Le lendemain, le premier ministre présidera les cérémonies d'inauguration des nouveaux immeubles du séminaire de Joliette.

* * *

Les organisateurs de l'Union nationale se confient parfois aux représentants du "Devoir" quand ceux-ci ne sont pas en devoir, ce qui implique que leurs paroles ne doivent pas être publiées. A Saint-Jérôme, ces derniers ont déclaré au représentant du "Devoir" que ce ne sont pas les comptes rendus des assemblées qui les intéressent mais les "échos" qui les accompagnent. "La première chose que je lis, nous dit un maire de la Gatineau, ce sont les "Echos". C'est cette rubrique, dit-il, qui nous donne le pouls véritable de la campagne".

* * *

Entendu à Saint-Jérôme lors de l'assemblée de M. Barrette : "Le meilleur gouvernement qu'aura jamais eu la province sera celui qu'elle élira le 22 juin prochain".

* * *

Serait-ce un signe des temps? Dans le comté de Stanstead, un comté où le député Denis Gérin, Union nationale, a été élu par une majorité de 81 voix en 1956, on parle de la formation d'une "Ligue des anciens supporteurs de l'Union nationale" qui appuierait la cnadidature de M. Georges Vaillancourt, candidat libéral.

* * *

M. Paul Gérin-Lajoie, candidat libéral dans Vaudreuil-Soulanges, ouvrira officiellement sa campagne à deux heures dimanche après-midi, à la salle de l'école Ste-Rose-de-Lima, à l'île Perrot.

* * *

Dans Québec-Ouest, on parle couramment de la candidature probable de l'ancien député conservateur aux Communes, J. Wilfrid Dufresne, comme indépendant, dans un effort personnel pour chasser de ce comté le député de l'Union nationale, M. Francis Boudreau.

* * *

L'hon. Jean-Jacques Bertrand, ministre du bien-être social et de la jeunesse, présidera ce soir une assemblée en faveur du candidat officiel de l'Union nationale dans Deux-Montagnes, M. Henri Chaurette. L'ancien premier ministre Paul Sauvé, prédécesseur de M. Bertrand à ces ministères, avait représenté le comté de Deux-Montagnes durant toute sa vie politique.

"L'Union nationale se sent battue", dit M. Jean Lesage

IBERVILLE. — Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, a affirmé hier que les accusations imprécises" que le premier ministre de la province a portées dernièrement contre les énumérateurs libéraux, sont un signe bien évident que l'Union nationale se sent battue.

Visitant la circonscription d'Iberville en vue d'appuyer le candidat officiel de son parti, M. Laurent Hamel, comptable d'Iberville, le leader libéral a soutenu que l'Union nationale est actuellement sur la défensive.

"Nos adversaires se sentent battus, a-t-il dit, et vous ne m'entendrez certainement pas me plaindre de cette constatation."

Le premier ministre du Québec, M. Antonio Barrette, a déjà prié le procureur général de la province, Me Antoine Rivard, d'instituer une enquête sur les plaintes formulées contre les énumérateurs libéraux de certains comtés, dont celui d'Iberville.

Les énumérateurs préparent actuellement les listes électorales en vue des élections provinciales du 22 juin prochain. Le chef libéral a fait remarquer que les énumérateurs qui ont été nommés sur la recommandation de l'opposition officielle ont été informés de tous les aspects de la loi électorale.

RECEPTION CIVIQUE

M. Lesage a ajouté que les accusations portées contre eux par le premier ministre sont "vagues et imprécises". Lors des élections antérieures, a-t-il poursuivi, il n'y avait qu'un seul énumérateur dans les comtés urbains et cette année, il y en a deux qui sont conjointement nommés par le parti au pouvoir et par celui de l'opposition officielle.

Le chef libéral a soutenu que les énumérateurs de l'Union nationale se sentent surveillés et dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit de répréhensible. C'est pourquoi, a-t-il conclu, ils se plaignent à leurs supérieurs.

Le chef libéral a prononcé son discours devant plusieurs personnes réunies à l'hôtel-de-ville d'Iberville. L'assemblée a été suivie d'une réception civique offerte à l'hôtel de ville de l'endroit et des rafraichissements ont été servis par les membres de la police locale.

M. Yvon Thuot, membre de l'Union nationale et député du comté dans la dernière Législature provinciale, sollicite un renouvellement de mandat. Il est actuellement maire d'Iberville. Point n'est besoin de dire qu'il s'est abstenu de participer à la réunion.

Plus tard, dans l'après-midi, le chef libéral devait se rendre dans le comté de Missisquoi pour rencontrer ses partisans et visiter Mme Adélard Godbout, veuve de l'ancien premier ministre libéral de la province, qui demeure actuellement à Frelighsburg.

LES ELECTIONS DANS LE NORD-OUEST QUEBECOIS — 1 —

L'Abitibi et le Témiscamingue réservent souvent des surprises aux politiciens

Par Pierre LAPORTE

ROUYN—Le Nord-Ouest du Québec, — un territoire grand comme un monde, — constitue presque une province dans une province.

Cette région est séparée du reste du Québec par une vaste bande de montagnes, de lacs et de forêts de cent cinquante milles de largeur. Elle débouche sur l'Ontario, avec laquelle elle est reliée aux autres centres québécois par la route, par la voie ferrée et par l'avion, mais il n'y a jamais eu véritable compénétration entre le vieux Québec et cet arrière-pays.

En veut-on une preuve tirée de l'actualité politique? On a écrit dans les journaux de la région que la visite du premier ministre Barrette dans le comté de Témiscamingue est sans précédent. C'est la première fois qu'un chef de gouvernement s'y rend.

C'est la forêt et les mines qui ont amené le peuplement du Nord-Ouest québécois. La colonisation et l'agriculture ont suivi. Des villes comme Rouyn et Noranda, par exemple, vivent tout entières des mines. La Noranda Mines, la White Amulet et la Quemont forment l'essentiel de leur économie.

La partie habitée du Nord-Ouest québécois se suffit à elle-même à plus d'un point de vue. Elle possède ses institutions d'enseignement, ses groupes professionnels et économiques. Sa population a conservé l'enthousiasme et l'esprit d'aventure des pionniers, mais s'est donné une organisation religieuse, politique et commerciale qui assure le développement ordonné du territoire. Le Nord-Ouest fournit à l'économie québécoise une partie importante de sa richesse minérale.

En résumé, cette région vit au rythme du reste du Québec, mais la géographie, l'histoire et l'économie lui ont imprimé des traits particuliers. L'existence d'une presse locale de qualité en est un indice.

La politique

C'est donc avec intérêt qu'on tente de prendre le pouls politique de cette région unique et attachante.

Elle compte quatre comtés : Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.

L'un d'entre eux, — Rouyn-Noranda, — a écrit une page particulière de notre histoire politique. C'est là, en 1944, que fut élu le seul et unique député PSD qui fut jamais élu dans la province de Québec. Cet espèce de phénomène, M. David Côté, a siégé à Québec jusqu'en 1948. Puis il disparut. Cette année-là le comté de Rouyn-Noranda a contribué à l'immense vague qui a envoyé à l'Assemblée législative quatre-vingt-deux députés de l'Union nationale. Le PSD n'a jamais pu reprendre pied ici. Mme Thésèse Casgrain y fut candidate en 1952. Malgré l'appui d'une pléiade de politiciens de qualité, elle ne recueillit que quelques centaines de votes. En 1956 M. Jean-Robert Ouellet, chef ouvrier bien connu, n'obtint qu'une poignée de votes.

L'élection d'un député socialiste n'aura pas été la seule "exclusivité" du comté de Rouyn-Noranda. C'est ici que M. Réal Caouette fut élu député fédéral créditiste. Aucun autre comté de la province, au provincial ou au

(suite à la page 2)

La Chambre de . . .

(Suite de la page 3)

pour le moment ceux qu'indique la charte de la cité, en les harmonisant cependant avec les prérogatives et obligations afférant ordinairement au premier ministre et à ses collègues dans un cabinet en régime britannique contemporain.

Conseil municipal: les pouvoirs, attributions, juridictions et obligations du Conseil et des conseillers municipaux sont, mutatis mutandis et généralement, ceux de la Chambre des communes et de ses membres.

Maire: Le maire préside le Conseil municipal et le conseil de revision; il est chargé du bien-être des conseillers; il s'acquitte des fonctions honorifiques de la cité.

Directeur des services: en plus d'exécuter les instructions du comité exécutif, il est chargé entre autre, de la direction du personnel de la cité et de la présidence du comité de coordination des procédures et techniques, dont les chefs de service sont les membres.

Sauvegarde des chefs de service

La Chambre de commerce préconise ensuite certaines mesures destinées à protéger les chefs de services. Ainsi elle suggère que toute destitution d'un chef de service, y compris le directeur des services, soit sujette aux prescriptions du chapitre 235 des statuts revisés de Québec 1941, c'est-à-dire qu'elle soit décidée par un juge de la Cour supérieure après enquête.

La Chambre de commerce reconnait l'existence des partis politiques à l'hôtel de ville aussi soutient-elle qu'il faut officiellement en tenir compte.

Afin que l'électeur sache bien pour qui il vote, la Chambre demande que le bulletin de vote indique l'allégeance du candidat.

La Chambre fait ensuite toute une série de recommandations ayant trait aux pouvoirs et prérogatives des élus, à leur traitement, etc. Elle réclame la tenue d'une élection complémentaire dans le cas d'une vacance.

Elle demande aussi que le Conseil municipal soit convoqué au moins une fois par mois pour recevoir les rapports du Comité exécutif; que les règlements de procédure du Conseil municipal soient ceux de la Chambre des communes.

Quant au Comité exécutif, la Chambre recommande que ses membres soient tenus à la solidarité et au secret de leurs délibérations; que l'Exécutif ne puisse agir qu'en assemblée.

Enfin, la Chambre recommande qu'en cas d'absence de majorité ou de compromis au Conseil municipal, en cas de conflit inconciliè dans un délai raisonnable ou d'impasse permanente paralysant l'administration de la Cité, le ministre des affaires municipales intervienne comme arbitre ou ordonne une nouvelle élection générale, s'il le juge à propos.

L'eau d'EVIAN

est idéale pour les bébés

Une mère soucieuse de la santé de son tout petit ne prépare jamais ses biberons avec une eau quelconque, même bouillie. Elle utilise DES LE PREMIER JOUR, l'Eau d'Evian Source Cachat.

- qui accélère la digestion des produits lactés
- qui épargne aux bébés ces troubles digestifs si fréquents et inquiétants
- qui est le complément naturel de l'allaitement artificiel

l'eau des tout petits

EVIAN
SOURCE CACHAT
Un produit de France
"La plus forte vente mondiale"
En vente chez votre pharmacien
ROBERT & FILS LTEE
agents généraux pour le Canada
6689, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2558

La cabine du Spoutnik IV se serait détachée de la fusée

MANCHESTER — Selon les astronomes de Jodrell Bank, il est fort possible que la cabine du Spoutnik IV ait été détachée de la fusée. Les signaux de l'émetteur du satellite retardent maintenant d'une demi-heure; il semble accomplir une révolution plus lente autour de la terre, 94 minutes au lieu de 98, à une altitude plus élevée qu'auparavant. L'agence Tass a souligné que le satellite lancé le 15 mai procède dans sa course autour de la terre tel que prévu et que le moment n'est pas très éloigné de sa rentrée dans l'atmosphère terrestre.

Un homme à bord ?

Les opinions sont partagées au sujet de la présence d'un homme à bord du Spoutnik IV, au lieu d'un mannequin comme les experts russes l'ont déclaré.

Selon l'ex-chef de la section des projectiles téléguidés de l'artillerie américaine, le major-général John B. Medaris, il est inconcevable que les Russes aient lancé dans l'espace un satellite capable de transporter un homme et n'y aient placé qu'un mannequin. De son côté, le professeur de physique Melvin V. London, de Nasson College, Springvale, Maine soutient avoir entendu la voix brouillée d'un homme, "semblable à celle de Donald Duck".

A l'observatoire de White Lake, à Pentecton, C.-B., des astronomes canadiens qui ont reçu leur formation à Jodrell Bank, ont suivi la trajectoire du spoutnik à l'aide de leur radio-télescope de 84 pieds. Ils ne croient pas que les signaux émanant du bolide soient brouillés, ce qui écarterait l'hypothèse de la présence d'un homme.

L'URSS, selon certains observateurs, ne serait pas disposée à révéler la présence de l'astronaute à bord du Spoutnik avant le moment de le ramener vivant. La mauvaise impression créée par la mort de la chienne Laika dans le Spoutnik II, en 1958, "a été une leçon pour Moscou," a remarqué le brigadier général Don Flickinger, expert en biologie, de la division d'études de l'aviation américaine. Il affirme que la Russie ne soumettra aucun être vivant à l'épreuve d'un voyage dans l'espace avant de résoudre le problème du retour au sol. Il a donc conclu qu'un mannequin et non un homme est à bord du Spoutnik IV.

Photographie

L'observatoire du Canada a photographié hier matin le satellite soviétique et le dernier étage de la fusée qui l'a lancé dans son voyage à travers l'espace.

Au moment où la photo fut prise, l'observatoire ignorait que la fusée fût encore en orbite. Les experts employés à l'observatoire en ont déduit que le satellite s'était brisé en deux parties.

Le Centre de recherches spatiales des Etats-Unis, à Washington, les a cependant informés quelques heures plus tard que la fusée suivait le satellite dans sa course orbitale.

Lorsqu'il a été aperçu vers 3h.40 du matin, le vaisseau spatial avait environ 14 minutes de retard sur son horaire, ce qui fait croire qu'il a perdu de la vitesse.

M. M. Thomson, chef du laboratoire astronomique de l'observatoire du Canada, croit que le ralentissement a peut-être été causé par l'éjection de la cabine pressurisée dans laquelle se trouvait le pilote-robot. Il a toutefois ajouté que cette capsule était trop petite pour paraître sur la photographie.

La fusée et le satellite n'y apparaissent d'ailleurs que comme deux petites étoiles.

Le CTM . . .

(Suite de la page 3)

Quant au cens d'éligibilité des candidats, le Conseil des métiers veut qu'il soit limité aux seuls résidants de Montréal. A ce sujet, M. Louis Laberge conseiller municipal, président du Conseil des métiers et porte-parole de cet organisme devant la commission a déclaré: "Nous ne voulons plus être administrés par des personnes demeurant en dehors de Montréal, même si elles ont de la propriété chez nous".

L'Association des hommes d'affaires du Nord, exige elle aussi que le candidat ait eu son domicile principal durant au moins deux années consécutives dans la circonscription électorale où il brigue les suffrages. Elle demande en plus que le bulletin de présentation du candidat soit signé par 100 électeurs dont au moins 30 p.c. de propriétaires. Le président de l'Association, M. Marcel Laforest a dit que cette exigence avait pour but d'éliminer les candidats de nuisance.

De plus, l'Association des hommes d'affaires du Nord recommande la création d'un "comité civique" composé d'un conseiller de chacun des six districts. Ce comité aurait pour fonction de recevoir et d'étudier les recommandations ou griefs des corps publics, associations ou groupements civiques et en faire rapport au Conseil.

Les membres de la Commission ont interrogé les porte-parole de l'Association sur les pouvoirs et privilèges de ce comité et ils ont demandé si le comité d'étude de l'Association n'avait pas prévu qu'il pourrait y avoir conflit entre ce comité, l'exécutif et le Conseil municipal.

Le porte-parole de l'Association a répondu: "C'est une suggestion que nous faisons et nous laissons à la commission la responsabilité de décider de l'utilité d'un tel comité".

— "On nous donne beaucoup de responsabilités" répondit en riant le président, M. Champagne.

Les membres de la Commission ont posé aux porte-parole des deux organismes plusieurs questions concernant particulièrement les attributions du maire et l'homogénéité du comité exécutif.

Pour sa part M. Louis Laberge, du Conseil des métiers et du travail, a répondu que son groupement n'avait pas envisagé cette question. "Ce que nous voulons, dit-il, ce sont des administrateurs responsables au peuple".

Un porte-parole de l'Association des hommes d'affaires du Nord a déclaré que son groupement pourrait peut-être accepter que les membres de l'exécutif soient choisis par le maire, mais un autre a affirmé que l'Association préférait s'en tenir à son mémoire.

La Commission tiendra une autre séance publique cet après-midi. Ces audiences se déroulent dans la Cour No 3 de la nouvelle annexe de l'hôtel de ville, rue Bonsecours.

L'Abitibi et le . . .

(Suite de la 1ère page)

fédéral, n'a pareil exploit à son crédit. Il s'en est même fallu de beaucoup! Les créditistes, — contrairement à leurs ennemis de coeur, les socialistes, — conservent une influence importante dans le Nord-Ouest québécois. Elle est perceptible principalement dans Rouyn-Noranda et dans l'Abitibi-est, où les candidats des divers partis font l'impossible pour se mériter leurs faveurs.

En 1956 la province de Québec, pour la troisième fois consécutive, votait presque en bloc pour l'Union nationale. Le Nord-Ouest a fait exception. Il a tenu une fois de plus à affirmer son individualisme. Deux des quatre députés élus étaient d'obédience libérale. Un des deux élus de l'Union nationale ne l'emporta d'ailleurs que par la mince marge de cent trente-trois (133) votes.

Conclusion : le Nord-Ouest est une des régions politiques les plus intéressantes de la province. Les électeurs de ses quatre comtés ne réagissent pas nécessairement comme ceux du reste du Québec. Les partis et les hommes politiques qui tentent actuellement de se mériter la faveur populaire feraient bien de ne pas l'oublier.

Cet individualisme de bon aloi tiendrait-il au fait qu'il existe ici des problèmes qu'on ne trouve pas ailleurs? Peut-être.

La colonisation, par exemple, est ici un problème sérieux. On le retrouve au tournant de toutes les routes dans le Nord-Ouest. C'est un thème électoral d'une ampleur inégalée dans aucune autre partie du Québec.

Le chômage n'est pas exclusif à l'Abitibi et au Témiscamingue. Soit. Mais il atteint ici des proportions alarmantes. Il y a près de 10,000 sans-travail dans cette région, selon des statistiques publiées jeudi dernier par le "Progrès" hebdomadaire de Rouyn. Le chômage prend une allure particulière . . . parce qu'une partie de la solution viendrait de l'Ontario. Les forêts québécoises du Nord-Ouest s'éloignent de plus en plus des centres habités. Beaucoup de bûcherons, nous dit-on, vont chercher du travail dans les forêts moins éloignées de l'Ontario.

Depuis des années le Nord-Ouest entend parler de deux projets: la construction d'un abattoir et la création d'une industrie de la pulpe et du papier. On ne s'entend pas sur le lieu du futur abattoir. Cela retarde l'exécution du projet. Quand à l'usine de pulpe on la construirait dans la région d'Amos.

L'Union nationale a voté une loi pour faciliter la construction de l'abattoir. M. Barrette a promis de faire l'impossible pour que l'usine de pulpe s'établisse dans le Nord-Ouest.

Il ne fait pas de doute que le parti libéral fera siennes de telles promesses de ses adversaires.

Plusieurs centres importants de Rouyn-Noranda et d'Abitibi-Est sont encore au régime de l'électricité à 25 cycles. Pour adapter les appareils domestiques à ce système quasi inconnu ailleurs il en coûte cher. Il faudrait dépenser environ $15 millions pour doter les consommateurs d'un système à 60 cycles. M. Barrette a laissé entendre que l'on verrait à ce que les usagers ne soient pas appelés à payer pour le changement.

Le parti libéral opinera certainement du bonnet

Voilà donc, en gros, le climat politique qu'il faut connaître pour comprendre ce qui se prépare pour le 22 juin dans le Nord-Ouest.

Nous en reparlerons demain.

Québec fera . . .

(Suite de la 1ère page)

villes, mais cela représente une aide substantielle pour les cultivateurs québécois", dit-il.

Ce n'est pas tout, nous avons fait voter une loi qui met $12 millions à la disposition des cultivateurs sous forme de prêts à court terme. Le gouvernement paiera lui-même l'intérêt sur ces prêts jusqu'à concurrence de trois p.c. Ces avances d'argent seront utilisées pour l'amélioration des fermes. La loi est généreuse, a dit M. Barrette, car elle prévoit une trentaine de choses éligibles pour ces prêts, depuis l'amélioration des bâtiments de ferme jusqu'à la construction de salles de bain. Ces prêts permettront aussi aux cultivateurs de se procurer rapidement les instruments aratoires dont ils auront besoin ou d'augmenter le nombre de têtes de bétail pour rendre l'exploitation rentable.

Industrie et agriculture

C'est vrai, a dit M. Barrette, que la province de Québec s'industrialise rapidement, mais même si le nombre des industries augmente cela n'aura nullement pour effet de diminuer l'importance du rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie du Québec.

Au contraire, dit-il, le cultivateur aura de plus en plus à faire, son rôle sera de plus en plus essentiel, car il devra nourrir l'armée grandissante des travailleurs d'usines et des citadins.

M. Barrette a de nouveau répondu à M. Jean Lesage, chef du parti libéral provincial, qui affirme que le nombre des fermes diminue dans le Québec.

C'est vrai, dit-il. C'est vrai aussi que le nombre des chevaux diminue dans notre province. Mais on devrait immédiatement ajouter que le nombre de tracteurs est passé de 5,000 à 55,000, que nos fermes se sont mécanisées. Comme d'habitude, dit M. Barrette, le chef du parti libéral ne dit pas toute la vérité. Il ne dit que cette partie qui peut, à son avis, lui valoir quelques votes de plus aux élections du 22 juin.

Le nombre des fermes a diminué, mais la superficie en culture et la production agricole ont augmenté sensiblement. Le nombre de fermes est moindre parce que nous assistons depuis plusieurs années, dans le Québec comme dans d'autres provinces canadiennes, à la consolidation des fermes. C'est là la suite normale des changements qui se sont opérés. La mécanisation a permis à l'agriculteur de cultiver des fermes plus grandes, plus économiquement.

Le premier ministre a dit que l'agrandissement des industries actuelles et l'addition de nouvelles permettraient aux fermiers du Nord-ouest québécois d'écouler facilement leurs produits.

Soyez assurés, dit-il, que le gouvernement québécois fera l'impossible pour créer ces marchés pour les cultivateurs.

Au cours de la journée d'hier, M. Barrette a rendu visite à des chefs ouvriers de Rouyn et il a déjeuné au collège de cette ville. Les élèves de l'institution l'ont accueilli à son arrivée hier midi.

M. Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce, accompagnait M. Barrette, de même que M. Normand Grimard, candidat de l'UN dans Rouyn-Noranda.

"K" à Berlin . . .

(Suite de la 1ère page)

Berlin-Est n'avait accueilli aussi chaleureusement le maître du Kremlin.

Dans un discours qu'il a prononcé à l'aéroport, M. "K" a dit qu'il continuera à travailler en faveur d'une détente, exprimé l'espoir qu'il sera possible de tenir une nouvelle conférence au sommet dans six ou huit mois et a de nouveau accusé les Etats-Unis d'avoir torpillé celle qui vient de finir à Paris.

"Il est clair, a notamment déclaré M. Khrouchtchev dans son allocution, que l'Union soviétique et les autres pays épris de liberté doivent analyser les conséquences (de l'échec du sommet), mais nous ne renonçons pas à notre politique qui consiste à rechercher un relâchement de la tension et la coexistence pacifique....

"Dans la présente conjoncture, a poursuivi le chef d'Etat, un délai est nécessaire, l'effort de tous les peuples et de tous les gouvernements est nécessaire pour susciter une conférence au sommet dans six ou huit mois...

"Manifestement, dans l'établissement de la politique des Etats-Unis, les milieux (réactionnaires) ont gagné la partie et ne veulent ni relâchement de la tension internationale, ni suppression des dangers d'une autre guerre."

Au sujet des conséquences à tirer de l'échec de Paris, M. "K" a déclaré que son gouvernement en discutera avec les autres gouvernements communistes et tirera les conclusions nécessaires. (Allusion probable à la Chine communiste).

OTAN . . .

(Suite de la 1ère page)

lan, fut le dernier des illustres visiteurs à quitter la capitale française. Avant de s'envoler vers Londres, il a souligné que l'alliance occidentale doit maintenant demeurer plus solide que jamais.

L'incident U-2 à l'ONU

L'affaire des survols de la Russie par des avions de reconnaissance américains sera débattue au Conseil de sécurité des Nations Unies lundi prochain.

Le ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. Andrei Gromyko, qui a réclamé une réunion spéciale du Conseil de sécurité, se rend à New-York aujourd'hui pour y déposer sa requête.

Quelques instants avant son départ pour Berlin, M. Khrouchtchev a pointé le doigt en direction de M. Gromyko et lui a donné cet avertissement : "Faites bien attention à ces impérialistes à New-York !"

"Faites attention de ne pas vous montrer de dos ; ne leur montrez pas votre dos", a-t-il ajouté.

"K" victime de pressions

A la réunion d'urgence de l'OTAN, le secrétaire d'Etat américain, M. Christian Herter, a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis sait de bonnes sources que certains individus du Kremlin s'opposaient à la politique que M. Khrouchtchev avait adoptée avant la conférence au sommet dans le but d'amorcer une détente internationale.

La Chine communiste, a-t-il dit, avait violemment critiqué la politique de Khrouchtchev envers l'Occident.

M. Herter a ajouté que ceci explique pourquoi M. Khrouchtchev a imaginé de faire échouer la conférence au sommet en formulant des requêtes impossibles à M. Eisenhower.

Des porte-parole américains ont affirmé que M. Herter avait dit que les vols de reconnaissance des appareils U-2 avaient fourni des renseignements de très grande importance pour défendre le monde libre d'une attaque-surprise.

Ils ont indiqué qu'aucun des alliés de l'OTAN n'a critiqué le comportement des Etats-Unis dans l'incident de l'avion-espion au cours de la réunion d'urgence de l'OTAN.

Les chefs de l'OTAN espèrent maintenant que les six pays du Marché commun les "Sept" se rapprocheront davantage devant la concurrence économique et politique de l'Est.

Communiqué

Le communiqué de l'OTAN se lit comme suit :

"Le Conseil permanent de l'OTAN s'est réuni à Paris, le 19 mai 1960, pour entendre les déclarations du ministre des affaires étrangères de France, M. Couve de Murville, du secrétaire au Foreign Office, M. Selwyn Lloyd, et du secrétaire d'Etat américain, M. Christian Herter, au sujet des événements qui ont empêché la tenue de la conférence au sommet.

"Dans son communiqué publié à Istanbul à l'issue de sa réunion, le Conseil de l'OTAN a vu d'un bon oeil les négociations avec l'Union soviétique et a exprimé l'espoir que ces négociations apporteraient une détente à la situation internationale.

"Il est regrettable que M. Khrouchtchev ait rendu impossible la tenue des entretiens à Paris.

"Réaffirmant la solidarité complète des membres de l'Alliance, l'OTAN approuve entièrement les déclarations des trois chefs d'Etat suivant lesquelles tout problème international doit être résolu non pas par l'emploi ou la menace des armes, mais par des moyens pacifiques, comme la négociation".

250,000 Portugais . . .

(Suite de la 1ère page)

Unis à l'OTAN, de pays ami et allié. Puis, faisant de nouveau allusion à la conférence au sommet, il a dit : Quand des situations semblables se produisent nous devons travailler encore plus résolument à renforcer notre camp et unir ses membres plus étroitement."

M. Eisenhower participait alors à une réception privée réunissant les sujets Américains travaillant au Portugal.

Le président, qui doit quitter le Portugal aujourd'hui, est venu à Lisbonne quatre jours plus tôt qu'il ne l'avait prévu, à cause de la tournure des événements. A l'aéroport, il avait été accueilli par le président Americo Tomaz et le premier ministre Antonio Salazar.

Le pape . . .

(Suite de la 1ère page)

conférence au sommet nécessitent de nouvelles initiatives."

Au sujet du danger de guerre, il a parlé ainsi:

"Aujourd'hui, aucune personne qui a les yeux ouverts ne pourrait se lancer dans une guerre. Néanmoins, il y a danger de guerre. Un accident peut causer une guerre. Un incident est infiniment plus dangereux dans une atmosphère où règne la tension que dans une période de calme."

Dans un nouveau mémorandum publié hier soir, l'Union soviétique soutient que l'ordre par lequel le président Eisenhower mettait fin aux vols d'espionnage ne constituait qu'une tactique pour tromper l'opinion mondiale.

M. Gromyko ajoute que les Etats-Unis n'ont nullement l'intention de renoncer aux vols d'espionnage.

Le ministre souligne que les Américains "ont été contraints d'annoncer simplement une suspension temporaire des vols provocateurs au dessus du territoire soviétique, son acte (du 1er mai) ayant été condamné à travers le monde.

Version . . .

(Suite de la page 3)

vière Fraser (ce que l'on indique par "Basse Fraser Vallée"), 856,000 personnes, soit 55% ; 275,000, dans l'île de Vancouver, 17.8% ; sauf la vallée de l'Okanagan qui compte 5.8% de la population avec ses 89,000 habitants, les sept autres régions de la Colombie-Britannique comptent de 1.4 à 4.5% de la population.

La population de la province a augmenté de 279,000 personnes depuis 1951, soit, 32.5%.

L'agriculture n'est pas d'importance primordiale en Colombie-Britannique, mais un apport fort valable de l'économie, évalué à $119,238,000.00. Moins d'un vingtième de la superficie de la province est apte à la production agricole et seulement le tiers de ces terres est occupé. Il y a quelque 26,400 fermes en Colombie-Britanique, dont 79% sont exploitées par leur propriétaire. La valeur des produits laitiers, $35,038,000., dépasse maintenant de beaucoup celle de la production fruitière, $11,948,000, tandis que ces productions étaient de valeur sensiblement égale en 1948.

Le produit total de la pêche commerciale atteignait en Colombie-Britannique $98,224,000., en 1958. Le saumon vient en tête de liste avec une valeur de $75,800,000. Une grande partie des prises de hareng est transformée en huile pour divers usages industriels.

L'industrie forestière est un facteur dominant de l'économie de la Colombie-Britannique, dont 60 p.c. de la superficie est couverte de forêts. La valeur annuelle des produits de la forêt s'y établit à $66,572,000., soit 27.8 p.c. de la valeur totale pour tout le pays: $2,396,284,000.

La production minière, fort importante, de cette province, atteint $149,400,000 par année. La présence de pétrole et de gaz naturel promet un essor économique encore plus considérable.

L'énergie hydro - électrique constitue également un apport des plus valables, bien que des problèmes d'éloignement des grands centres et de protection de l'industrie de la pêche dans les rivières de l'intérieur doivent être considérés avec beaucoup d'attention. L'énergie produite est de 2,707,637 kw., tandis que l'aménagement de toutes les ressources hydro-électriques fournirait 23,441,825 kw.

La Colombie - Britannique est relativement bien pourvue de moyens de communications, ce qui favorise les industries secondaires; elles emploient 22.7 p.c. de la main-d'oeuvre et la valeur de leur production atteint $1,780,000., les produits du bois en représentent $430,000,000. En 1957, il y avait 105,249 employés dans les usines de la province et leur salaire au total était de $398,902,000. Par ailleurs, l'on peut constater avec quelque surprise que les fonctionnaires représentent 26.8 p.c. des personnes actives dans tous les domaines en Colombie-Britannique, au nombre total de 507,000 en 1958.

Cette province des Prairies compte 906,000 habitants; la population s'accroit de 17,500 personnes par année; 122,000 personnes s'emploient à des travaux agricoles et 191,000 dans d'autres domaines.

Plus de $600,000,000. sont versés en salaires, tandis que le revenu personnel des agriculteurs s'établit à $223,000,000. Près de 23,000,000 d'acres de terre sont ensemencées en céréales, en Saskatchewan. La production de blé représente une valeur de $247,650,000. Il y a plus de 103,400 fermes dans cette province, d'une étendue moyenne de 607 acres. La valeur de la production minérale atteint $213,700,000. L'industrie du gaz naturel, avec une valeur nette des ventes de $2,600,000., prend de plus en plus d'importance, de même que la production pétrolière avec 827 puits et un chiffre d'affaires de $100,000,000. La pêche commerciale a une valeur marchande de $2,339,000. L'industrie de la fourrure rapporte $1,618,000. L'industrie forestière représente un apport de $6,170,000. à l'économie de la Saskatchewan.

Gaz et pétrole de l'Ouest exportés vers les Maritimes !

BANFF. — Le gaz naturel et le pétrole de l'Ouest canadien pourraient fort bien être transportés par pipe-line dans les provinces maritimes vers 1980 ou même avant, a souligné M. John Pallett, secrétaire parlementaire de M. Churchill, ministre du commerce. L'émission récente de permis d'exportation du gaz naturel aux Etats-Unis sera un stimulant incomparable pour l'industrie pétrolière, a souligné M. Pallett. Il s'adressait à la Société des comptables de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien. Il a noté qu'il faut étendre le marché d'exportation canadien des produits du pétrole, mais il faut également développer l'industrie secondaire et veiller à la transformation complète des produits extraits du sol.

Arrivée à Toronto, le trois juin, de Mme Lollobrigida

OTTAWA — Mme Gina Lollobrigida, célèbre actrice de cinéma, son mari, le Dr Milko Skofic et leur fils de deux ans s'établiront à Toronto le trois juin prochain. A son arrivée, Mme Lollobrigida ne recevra aucun accueil officiel. Le ministère de l'immigration entend agir dans son cas comme dans celui de tout autre immigrant.

Diefenbaker . . .

(Suite de la 1ère page)

M. Khrouchtchev "s'est trahi lui-même" lors de sa conférence de presse de mercredi, lorsqu'il a dit qu'il avait eu l'intention de parler à M. Eisenhower de ces vols de reconnaissance lors de sa visite aux Etats-Unis en septembre dernier. En une autre occasion, M. Khrouchtchev avait affirmé avoir passé outre à la volonté de ses propres collègues militaires, qui désiraient abattre un appareil étranger repéré au-dessus du territoire de l'Union soviétique.

"Ces faits démontrent bien que l'attitude qu'il a adoptée à la conférence n'avait aucun rapport avec l'incident", a dit M. Diefenbaker.

Mise en garde . . .

(Suite de la 1ère page)

A la même heure, à la Nouvelle-Delhi, le journal *Hindustan Standard* écrivait que l'échec de Paris démontre que les Quatre Grands ne sont nullement "en état" de décider du sort de l'univers. "C'est toute l'humanité qui court à la vie ou à la mort, et non pas seulement les deux colosses," ajoutait l'éditorialiste.

La loi . . .

(Suite de la 1ère page)

Le sénateur Hugessen a ajouté que les universités du Québec ont été vivement affectées par le refus impose par M. Duplessis en 1952; les universités n'ont pu depuis lors accepter les montants consentis par le gouvernement fédéral par l'entremise de Universities Foundation.

Feu M. Duplessis basait son argumentation sur l'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du nord. Cet article stipule que seulement les provinces peuvent légiférer en matière d'éducation. Mais il reste à décider si le Parlement "promulgue une loi en matière d'éducation", en accordant des subventions aux universités. Le sénateur Hugessen a fait observer que l'Acte de l'Amérique britannique du nord établit également la juridiction provinciale sur les hôpitaux, mais, depuis des années, le Parlement accorde des subventions aux hôpitaux, y compris ceux du Québec.

BIENVENUE à Notre PALAIS DU JARDIN
Le plus grand choix de rosiers, arbres d'ornement, arbustes pour haies, plantes vivaces et annuelles, semences pour gazon, articles de jardin, fertilisants, insecticides et fongicides, etc.
Magasin et pépinière présentement ouverts de 8 a.m. à 6 p.m. du lundi au mercredi, jusqu'à 9 p.m. le jeudi et vendredi, et 5 p.m. le samedi.
17 W.H.PERRON & CIE LIMITÉE
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TÉL. MU. 1-1615

FLAMMARION
Vous invite à rencontrer
YOLAND GUÉRARD
Aujourd'hui, le 20 mai, de 5h. à 8h. du soir
Yoland Guérard autographiera son nouveau disque "LONG JEU"
sous l'étiquette
Alouette
UN MICROSILLON 33 1/3 R. P. M. – 12"

Cloches, sonnez	Grenade à Séville
Peux-tu songer	Y'avait Fanny qui chantait
Imploration	Mon péché
Des mots d'amour	Un instant de bonheur
A la brunante	Rubans Rouges
Un monde entier	Ciao Ciao Bambina

1243 UNIVERSITE – UN. 6-6381
MONTREAL

TRIPLEMENT SEC
TRIPLEMENT DOUX
TRIPLEMENT DISTILLÉ
Adams Silver Fizz
LONDON DRY GIN
Thomas Adams Distillers Ltd.

Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté
ACHETEZ-LES DE

LE DEVOIR
LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 20 MAI 1960

Cie d'Auvents des MARCHANDS Ltée
Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin
UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul

ACCUEIL OFFICIEL — La Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise de Montréal accueillait officiellement, hier, M. Emile Rasson, nouveau consul général de Belgique au Canada. De gauche à droite, M. Joseph Beaubien, M. Rasson, M. C. G. Dupriez, président de la Chambre, et M. W. L. Forster, président de la puissante société Sogemines.

(Photo Le Devoir)

Accueil officiel au nouveau consul général de Belgique

Les dirigeants et les membres de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise de Montréal accueillaient officiellement, hier, à un déjeuner offert en son honneur en l'hôtel Ritz-Carlton, le nouveau consul général de Belgique dans la métropole, M. Emile Rasson.

En souhaitant à M. Rasson la bienvenue au nom de l'organisme qu'il préside, M. C.G. Dupriez, vice-président de la puissante société Sogemines, a tenu à rappeler que ses collègues se réjouissaient du fait que la carrière diplomatique du nouveau consul général l'avait déjà appelé à occuper d'importantes fonctions à Bruxelles, à Londres et à Dublin, fonctions qui lui avaient permis de se familiariser d'avance avec plusieurs aspects de la vie économique et culturelle des pays du Commonwealth.

Le président a précisé que la Chambre, tout en s'intéressant beaucoup aux échanges commerciaux entre la Belgique et le Canada, s'est aussi donné pour mission de favoriser les échanges culturels entre les deux pays dans la mesure de ses moyens.

M. Dupriez a aussi invité le consul général à accepter un poste d'honneur au conseil de la Chambre et à siéger à son conseil d'administration. Il a ensuite souhaité un agréable et intéressant séjour au Canada à M. Rasson en soulignant les charmes naturels du pays, où "il aura certainement l'occasion d'exploiter ses talents d'entomologiste et de naturaliste" et dont la population est proverbialement aimable et accueillante.

M. Rasson s'est dit très honoré de cet accueil officiel de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise de Montréal, s'empressant d'accepter l'invitation à coopérer activement aux efforts du groupement, d'autant plus que ces efforts ne lui étaient pas inconnus.

Le consul général a tenu à rendre hommage à son prédécesseur M. Pierre Vanheerswynghels, pour l'assistance qu'il a su obtenir des pouvoirs publics pour aider la Chambre à étendre ses activités au profit des bonnes relations entre la Belgique et le Canada.

En étant à son premier séjour en Amérique, M. Rasson a confessé sa connaissance incomplète des problèmes qu'il aura à aborder ici et il a fait appel à la collaboration de la Chambre, "qui peut jouer un rôle éminent sur le plan des relations extérieures pour raffermir les liens qui unissent déjà la Belgique et le Canada".

M. le consul général était également accueilli officiellement hier après-midi par les dirigeants et les membres de l'Association Belgique-Canada, au cours d'un coquetel offert en son honneur dans les salons du Cercle Universitaire.

Dernière réunion de l'Alliance canadienne

L'Alliance Canadienne, section de Montréal, tiendra sa dernière réunion de la saison 1959-60 samedi, le 28 mai, au Centre social de l'Université de Montréal. A huit heures précises, l'exécutif sortant de charge fera un rapport succinct des activités de l'année puis on procédera aux élections du nouvel exécutif.

A neuf heures, les membres et leurs amis se joindront aux "Folkloristes du Québec", dans la grande salle du Centre social, pour assister à une soirée dansante à laquelle ils pourront prendre une part active si le cœur leur en dit. Ils seront les hôtes des folkloristes et pour une somme modique ils pourront se désaltérer et danser aux accords de l'orchestre d'Adrien Avon.

"EDITION ETRANGERE"

Version française d'un rapport de la Colombie britannique

Deux provinces canadiennes, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan viennent de publier des rapports économiques, dont l'un, celui de la Colombie-Britannique, est parvenu à la rédaction du "Devoir" en français, dans une traduction fort convenable. Cette brochure s'intitule Colombie-Britannique, ressources et développement. Celle de la Saskatchewan a pour titre Economic Review — Statistical Highlights of the Saskatchewan Economy.

La préface de l'opuscule publié par le Bureau de l'économie et de la statistique département du développement industriel et du commerce, Victoria, C.-B., souligne que l'intérêt manifesté par certains groupes européens a provoqué la décision de traduire le texte anglais d'abord en français et en allemand, dans l'espoir que ces éditions étrangères aideront à faire connaître "cette partie du Canada". **Aucune allusion n'est faite à l'intérêt que pourrait susciter le progrès économique de la Colombie-Britannique chez les Canadiens de langue française, le tiers de la population du pays.)**

Invitation est faite aux hommes d'affaires et à tous ceux qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires, de s'adresser au département du développement industriel et du commerce, à Victoria.

Un aperçu des formations géologiques de la Colombie-Britannique forme la matière du premier chapitre. Les zones climatiques de la province sont ensuite brièvement étudiées; l'on fait état de la côte ouest, de la côte sud-ouest; des quatre secteurs de la région intérieure; de la région du nord-est.

La Colombie-Britannique comptait en 1958, une population de 1,544,000 âmes, dont une bonne moitié dans la partie inférieure de la vallée de la ri-

(suite à la page 2)

LE MODE ADMINISTRATIF DE MONTREAL

La Chambre de commerce préconise le système parlementaire britannique

Un Conseil de soixante membres; un maire élu par le Conseil; un comité de revision ou "sénat"

La Chambre de commerce de Montréal suggère que le Conseil municipal soit formé de 60 conseillers élus pour trois ans, d'un maire désigné par le Conseil et la formation d'un Conseil de revision qui ferait en somme office de sénat.

Ce conseil de revision qui serait présidé par le maire et formé des présidents (ou vice-présidents) de douze corps publics et associations reconnus pour le nombre et la qualité de leurs adhérents, tiendrait lieu du droit de référendum sur certains sujets majeurs dont jouissent d'autres municipalités. Après disposition par le Conseil municipal, tout règlement extraordinaire, d'emprunt, de dépenses capitales, de zonage, de lignes homologuées, d'expropriations, ou de grands travaux, serait entériné par la majorité du Conseil de revision, ou retourné par ce dernier à l'Exécutif, pour nouvelle considération et disposition finale par le vote affirmatif des deux tiers des membres du Conseil municipal.

La Chambre dans son mémoire à la Commission Champagne émet d'abord le principe suivant:

a) que la constitution, les pouvoirs, les attributions, la juridiction et les obligations du Conseil municipal de Montréal et de son comité exécutif soient, d'une façon générale et mutatis mutandis, ceux d'un parlement de deux chambres et d'un cabinet responsable en régime britannique contemporain;

b) que la coordination des services municipaux sur le plan de la responsabilité démocratique et de l'orientation, relève du président du comité exécutif, cependant que sur le plan de la technique administrative et de l'exécution, la responsabilité affère au directeur des services et à ses collègues.

Voici le schéma du mode d'administration municipale recommandé par la Chambre de Commerce:

a) que le Conseil municipal se compose de soixante conseillers;

b) que le comité exécutif se compose d'un président et de huit membres;

c) que les conseillers municipaux soient élus pour trois ans à raison d'un par district électoral;

d) que le président du comité exécutif soit élu parmi les conseillers à la majorité des membres du Conseil municipal;

e) que les autres membres du comité exécutif soient élus en bloc, parmi les conseillers, à la majorité des membres du Conseil municipal, sur recommandation du président du comité exécutif;

f) que le maire soit élu parmi les conseillers à la majorité des membres du Conseil municipal;

g) que la cité soit divisée en soixante districts électoraux, à peu près égaux entre eux quant au nombre des électeurs y ayant droit de voter;

h) que chaque candidat ait son domicile ou sa principale place d'affaires à Montréal, depuis au moins cinq ans, et dans le district électoral de sa candidature, depuis un an; qu'il détienne aussi à Montréal, depuis un an, une propriété immobilière d'une valeur nette résiduelle d'au moins mille dollars;

i) que tous les contribuables à l'impôt foncier, à la taxe d'eau et à la taxe d'affaires, aient le droit de voter; que le conjoint du contribuable à l'impôt foncier ait aussi ce droit de vote;

j) qu'une carte d'identité officielle soit exigée de tous ceux qui votent.

Pouvoirs et attributions

La Chambre de commerce de Montréal répartit ainsi les pouvoirs et attributions des divers paliers de l'administration:

Exécutif: les pouvoirs, attributions, juridictions et obligations du comité exécutif, de son président et de ses membres, sont

(suite à la page 2)

PREMIERE AUDITION PUBLIQUE

Le CTM: "Nous ne voulons plus être administrés par des gens de l'extérieur"

Les auditions publiques de la Commission Champagne, qui a pour mission l'étude d'un système administratif à Montréal, ont débuté hier après-midi. Deux corps publics ont été entendus par les cinq membres de la commission qui sont outre M. le juge Paul Champagne, président, MM. Louis-A. Lapointe, Honoré Parent, Gérard Picard et C. F. Carsley.

Les deux mémoires discutés publiquement cet après-midi étaient présentés par le Conseil des métiers et du travail de Montréal et l'Association des Hommes d'affaires du Nord.

Ces deux mémoires ont quelques points en commun. Ainsi tous deux demandent l'abolition du régime des trois classes de conseillers et veulent que tous les secteurs de Montréal soient représentés au comité exécutif. Toutefois, sur ce deuxième point les deux organismes ne suggèrent pas la même procédure d'élection.

Il est aussi à signaler que ces deux corps sont d'opinion que le maire de Montréal, élu par l'ensemble de la population, doit avoir des pouvoirs administratifs et faire partie du comité exécutif.

Le Conseil des métiers et du travail suggère que le Conseil municipal soit formé de 42 quartiers élisant chacun un conseiller et l'exécutif de sept membres élus par la population des sept districts comprenant 6 quartiers chacun.

Sur ce point les hommes d'affaires du Nord recommandent qu'il y ait 48 circonscriptions électorales qui divisées en groupe de huit formeraient six districts. Les conseillers élus dans chacun de ces six districts choisiraient entre eux le représentant du district au comité exécutif dont le maire serait le président.

Le Conseil des métiers et du travail préconise le vote universel. Tous les citoyens de Montréal âgés de plus de 21 ans devraient avoir le droit de vote tandis que les hommes d'affaires du nord accordent le cens électoral à tout contribuable payant taxe foncière, d'eau ou d'affaires.

Ces deux organismes s'accordent pour demander que l'électeur n'ait qu'un seul droit de vote dans sa circonscription électorale.

(Suite à la page 2)

Réunion à Burlington au sujet de la canalisation du Richelieu

Le comité des voies navigables de la Chambre de commerce de la province de Québec, dirigé par M. André Désilets de Beloeil, secrétaire de la Chambre de commerce de la province de Québec et président du comité, a été reçu hier soir par le "New York - Vermont Interstate Commission on the Lake Champlain Basin" à Burlington, à l'occasion d'une assemblée pour discuter des projets d'amélioration de la voie navigable Champlain, c'est-à-dire de la rivière Richelieu, du lac Champlain, du canal Champlain et de la rivière Hudson.

M. Richard Wadhams, président du comité des voies navigables du bassin Champlain, a reçu les visiteurs canadiens à un buffet et à une réception à l'hôtel Vermont.

Outre son président, M. André Désilets, le comité des voies navigables de la Chambre provinciale était représenté à cette occasion par le Dr L.C. Tombs, président ex-officio du comité; M. J. Raymond Bériault, ex-secrétaire de l'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent et représentant de la Chambre de Commerce de Laprairie; le Lt.-Col. Jacques Déry, Ing. P.; M. Charles O. Gervais, spécialiste des questions de commerce international, représentant de la Chambre de Commerce de Richelieu; M. Joseph Laflamme, vice-président de la Chambre de Commerce de Sorel; M. Noël Paquette, Ing. P., président de la Chambre de Commerce de Sorel; M. Jacques Simard, urbaniste, président de l'Association canadienne d'urbanisme; M. Jean-Philippe Toupin, représentant de la Chambre de Commerce de St-Jean et M. Jean-Paul Létourneau, directeur général de la Chambre de Commerce provinciale.

La Commission gouvernementale des Etats de Vermont et New-York, était représentée à cette rencontre par son président M. William S. Preston de Burlington; le président de son comité des voies navigables M. R.-H. Wadhams de Burlington et MM. Robert S. Babcock, Lieutenant Gouverneur de l'Etat du Vermont; M. Perry H. Merrill, directeur de la Commission; M. William L. Wright, président de la chambre de Commerce Burlington-Lac Champlain; M. R. P. Holubowicz, analyste des projets de voies navigables du "Port of New York Authority"; M. Morris Wilcox de Burlington; M. Reinhold W. Theime, directeur de la Commission et M. L. P. Evans Jr.

L'assemblée avait été convoquée sur demande du comité de la Chambre de Commerce de la province de Québec afin de mettre les membres de la Commission Américaine, au courant des développements et du travail de promotion qui se poursuivaient au Canada. De plus, on voulait étudier un projet de coordination des efforts actuellement tentés pour la réalisation de ce projet, depuis longtemps caressé par d'importants intérêts des deux côtés de la frontière.

M. Wadhams, président du comité des voies navigables de la Commission Américaine, indiqua aux délégués canadiens, qu'il apparait certain que le gouvernement des Etats-Unis est préparé à procéder immédiatement à une étude complète du projet aussitôt que le gouvernement canadien mentionnera son désir de participer à un effort conjoint en ce sens.

Un autre progrès marqué souligné par M. Wadhams, est l'adoption par la Législature de l'Etat de New-York, à l'occasion de sa dernière session, d'une loi éliminant le pilotage obligatoire des vaisseaux canadiens circulant sur la rivière Hudson.

De retour à Montréal, M. Désilets annonçait que l'on avait étudié la possibilité d'une nouvelle réunion de ces deux organismes à Montréal le 20 septembre prochain. La prochaine rencontre aurait pour but de souligner des arguments encore plus frappants, favorisant la réalisation de ces projets et d'amorcer une promotion en ce sens sur une échelle plus vaste et avec une nouvelle intensité.

M. Désilets concluait avec M. Wadhams, que toute amélioration sur la voie navigable du Richelieu et le canal Champlain, profiterait immédiatement au commerce et à l'industrie, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

LA SESSION FÉDÉRALE

Cinq ministres sont responsables de la défense civile

OTTAWA — L'ex-ministre associé de la défense, M. Paul Hellyer, a demandé aux Communes hier à M. George Hees, ministre des transports, si le gouvernement songe à unifier la coordination de tous les aspects de la défense civile. Le député libéral de Toronto Trinity, a fait allusion au réseau national de télécommunications, dont la formation a été annoncée avant-hier par M. Hees. Selon M. Hellyer cinq ministres fédéraux ont maintenant la responsabilité des plans destinés à faire face à une situation d'urgence nationale. M. Hees s'est contenté de souligner qu'il avait fait allusion seulement à un réseau de télécommunications. L'an dernier, le gouvernement fédéral a enlevé au ministère de la santé la responsabilité de la défense civile; le Bureau du premier ministre, les ministères de la défense, de la justice et de la santé la partagent depuis lors.

L'assurance-chômage renseignera les députés

OTTAWA—M. Michael Starr, ministre du travail, a déclaré hier qu'il a donné des ordres à la Commission de l'assurance-chômage pour que le personnel de celle-ci fournisse aux députés fédéraux et provinciaux tous les renseignements qu'ils désirent relativement à l'emploi et au chômage, au Canada. Il a cependant précisé que ces informations devront être fournies par les intermédiaires indiqués.

Enquête sur des irrégularités dans le CARC

OTTAWA — M. George Pearkes, ministre de la défense, a confirmé hier la tenue d'une enquête sur les présumés irrégularités commises au Service du matériel de l'aviation canadienne à Ottawa.

Comment célébrer le centenaire de la Confédération ?

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a invité, hier, tous les corps publics du Canada à faire connaître au gouvernement leurs suggestions sur la façon dont devraient être célébrées les fêtes du centenaire de la Confédération, en 1967.

Il serait regrettable, dit le premier ministre, qu'une excellente recommandation ne fût pas reçue en temps par le comité national des fêtes du centenaire. Le comité comprend des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Un immeuble historique sera-t-il démoli à St-Jean ?

Ottawa — M. Pierre Sévigny, ministre associé de la défense, a promis qu'il ferait enquête sur une requête de la ville de Saint-Jean protestant contre le projet de démolition d'un immeuble historique sur le terrain du collège militaire de cette ville.

Un fonctionnaire à la section des petites entreprises

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Gordon Churchill, a répondu hier au député libéral de Saint-Jean, M. Yvon Dupuis, que, contrairement aux affirmations de ce dernier, il y a un fonctionnaire bilingue à la division des petites entreprises de son département. Le député demanda alors à M. Churchill combien il y a de fonctionnaires bilingues dans son ministère, mais le président de la Chambre invita M. Dupuis à poser sa question par écrit, étant donné que le ministre ne pouvait de mémoire répondre à sa demande.

INSTITUTEURS demandés
par la Commission scolaire de Verchères pour enseigner dans les classes à partir de la 7ème année. Salaire à discuter.
Ecrire à Monsieur le secrétaire-trésorier, 21, rue Saint-Jean-Baptiste, Verchères, P. Q.

Lettre d'Ottawa

Favorables à l'intégration, les Indiens craignent l'assimilation

Par Clément-BROWN

OTTAWA — L'Association indienne-esquimaude du Canada a présenté hier, au comité parlementaire des affaires indiennes un éloquent plaidoyer en faveur d'une politique qui permettrait aux autochtones de s'intégrer dans la collectivité canadienne sans perdre, pour cela, leur personnalité particulière.

Le Canada devrait, dit le mémoire de l'Association, regarder la civilisation et les coutumes des Indiens comme une partie de son avoir culturel national. Il devrait également faire en sorte que les communautés indiennes et esquimaudes se développent dans le sens de leurs traditions et apportent à la nation le fruit de leur expérience séculaire et de leur originalité.

Les objectifs du service des affaires indiennes du Canada devraient être, selon le mémoire de l'Association: 1) de permettre à l'Indien de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille selon un standard de vie comparable à celui de tout autre citoyen canadien; 2) de lui donner, dans la vie collective de sa communauté, une autorité égale à celle que possède tout autre citoyen du Canada; 3) d'amener l'Indien à se sentir libre de s'associer culturellement à son groupe ethnique en toute égalité avec n'importe quel autre sujet canadien.

Selon l'Association, il faut cesser de regarder l'Indien comme un "pupille" de l'Etat, incapable de prendre des décisions concernant sa communauté, il faut aussi cesser de le considérer comme un citoyen "à part", enfermé dans sa "réserve".

L'opinion des Canadiens devrait évoluer de telle sorte que les collectivités indiennes puissent être régies directement par leurs propres membres et que cesse cette discrimination dans les termes et dans les méthodes administratives. L'Indien doit sentir qu'il est un membre actif et utile de la collectivité nationale.

Voilà pourquoi, selon l'Association, les agences gouvernementales doivent faire de plus en plus large la participation des Indiens aux affaires de leurs collectivités. L'Indien devrait être développé dans le sens de sa personnalité propre et toutes les avenues, offertes aux autres citoyens, devraient lui être ouvertes, sans préjudice de ses avantages juridiques spéciaux.

A l'heure actuelle, la situation des Indiens dans les "réserves" est déplorable. On n'accorde pas une attention suffisante au développement économique des territoires sur lesquels vivent des communautés indiennes. Il faut que le progrès économique des "réserves" soit mené de pair avec celui des autres territoires du pays.

A cette fin, dit le mémoire de l'Association, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient s'entendre sur une politique commune dont l'éducation technique et scientifique des Indiens serait l'un des premiers sujets de préoccupation.

Le gouvernement canadien et en général la société canadienne, doit abandonner le "paternalisme" et assurer aux Indiens une part plus grande dans le développement de leurs propres communautés.

Ce que l'Indien craint le plus, en effet, c'est d'être assimilé par une civilisation qui, sur plusieurs points, vient en conflit avec ses traditions séculaires. L'Indien demande à être intégré dans notre société mais tout en conservant son originalité.

Au jugement de l'Association, ce sont nos concepts qu'il faut changer à l'égard des Indiens.

Ceux-ci doivent être préparés à un rôle actif dans la communauté canadienne et ils doivent être considérés comme un élément positif et non comme un passif du Canada.

L'Indien devrait être maître de son destin collectif, perpétuer ses institutions et sa culture, au même titre que les autres groupes ethniques de notre pays.

Le mémoire de l'Association indienne-esquimaude du Canada a fortement impressionné nos parlementaires par l'optique nouvelle dans laquelle ont été soumis les buts et les desiderata des diverses communautés indigènes du pays.

Somme toute, l'Association demande que les Canadiens abandonnent leur sentiment de supériorité à l'égard de ceux qui, il faut s'en souvenir, ont été les premiers occupants du pays et qui, s'ils sont bien guidés, peuvent apporter à notre civilisation nationale une note originale et une contribution profitable.

Le dixième congrès des maîtres électriciens s'est ouvert, hier matin, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, sous la présidence de M. Lucien Tremblay. On reconnait ici, de gauche à droite, à la première séance, MM. Dom Odule Sylvain, conseiller moral; Lucien Tremblay; C.-E. Lamothe, 1er vice-président; et Gérard Niding, secrétaire.

Photographie de distinction
studio D. Leonard
Photographe établi depuis 1901
NOTRE SPECIALITE "photos d'enfants"
ATTENTION SPECIALE AUX PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES
63 est, rue Mont-Royal — VI. 4-2911

VIENT DE PARAITRE
Aux Editions de l'Homme
7e EDITION
27e MILLE
LE CHRÉTIEN ET LES ÉLECTIONS
par les abbés Dion et O'Neill
Prix populaire : $1.00
Dans les librairies, les dépôts de journaux ou chez le distributeur:
L'Agence de Distribution Populaire Enrg.
1130 est, Lagauchetière, Montréal — Tél.: LA. 3-1182

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice, Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, $20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, $16.00; Etats-Unis et Empire Britannique, $20.00; Union Postale, $20.00 — EDITION DU SAMEDI (un an) $5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: VIctor 4-3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 20 MAI 1960

Un compromis boiteux

L'affaire de l'hôpital et de l'hospice catholiques du Pontiac

L'évêque de Pembroke, S. E. Mgr Smith, et le député d'Union nationale, ont apparemment réussi à se tirer du bourbier où les avaient plongés leurs machinations au sujet de l'hôpital et de l'hospice catholique du Pontiac. Du fait même, ils ont permis à leur protecteur, M. Jean-Jacques Bertrand, ministre provincial de la jeunesse et du bien-être social, de sauver la face. Il semble bien qu'ils aient fait accepter par toutes les parties intéressées une formule de compromis qui vient de recevoir l'approbation de l'Union des Chambres de commerce de l'ouest du Québec.

Les Canadiens français du Pontiac, on le sait, réclamaient la construction d'un hôpital à Fort-Coulonge. L'évêque et le député ont convaincu le ministre du bien-être social de construire à Campbell's Bay un hospice dont la direction serait confiée aux Sisters of St. Joseph de Pembroke. Nos compatriotes du Pontiac ont protesté parce qu'ils se sont dit que l'hospice de Campbell's Bay se transformerait en hôpital, que l'hôpital de Fort-Coulonge ne se construirait probablement pas et qu'en tous cas la nouvelle institution catholique deviendrait un autre foyer d'anglicisation. Le député aurait alors promis que l'hôpital de Fort-Coulonge se construirait après l'hospice de Campbell's Bay.

Au congrès régional des Chambres de commerce, la Chambre de Campbell's Bay a soumis une résolution approuvant la construction d'un hospice, pas nécessairement à Campbell's Bay, à la condition qu'elle soit confiée à une communauté bilingue. La Chambre de commerce de Fort-Coulonge, qui avait d'abord protesté, a appuyé la résolution qui a été adoptée à l'unanimité puisque tous les intéressés du Pontiac semblaient d'accord.

●

Nous croyons que ce compromis — qui sera vraisemblablement accepté de tout le monde dans les circonstances — est boiteux et qu'il se montrera désavantageux pour nos compatriotes même si toutes les conditions sont observées.

Fort-Coulonge est un centre beaucoup plus important que Campbell's Bay et c'est un centre absolument français. Or les Canadiens français représentent les trois quarts des catholiques du Pontiac.

La justice et le bon sens auraient donc exigé que l'hôpital, qui est plus urgent que l'hospice, soit d'abord construit à Fort-Coulonge et que l'hospice soit ensuite construit également à Fort-Coulonge si on le jugeait nécessaire.

On peut présumer que l'hospice sera construit immédiatement à Campbell's Bay. L'hôpital de Fort-Coulonge sera-t-il également construit dans un avenir prochain comme on l'aurait promis? C'est ce qu'il faudra voir. L'hospice se transformera-t-il en hôpital comme on le craint? L'avenir le dira.

La suggestion de confier la direction de l'hospice à une communauté bilingue est excellente en principe. Il faudra voir quelle sera cette communauté. S'il s'agit des Sisters of St. Joseph de Pembroke comme le voulait Mgr Smith, nos compatriotes peuvent s'attendre au pire en se rappelant l'attitude que cette communauté a tenue à l'Ecole normale de Chapeau et ailleurs. Ils se seront fait imposer une institution anglaise avec l'appui du gouvernement de Québec.

Le compromis est boiteux et il peut même se révéler désastreux.

●

M. Bertrand et le gouvernement dont il fait partie diront sans doute que le projet est accepté de tous les groupes catholiques du Pontiac. Et cela ne sera vrai qu'en apparence. Ce ne sera qu'à la suite de vigoureuses pressions venant à la fois des autorités religieuses et politiques que les Canadiens français du Pontiac auront accepté le compromis qu'ils avaient d'abord dénoncé.

Pour notre part, nous estimons que nos chefs à Québec auraient dû servir les intérêts supérieurs de nos compatriotes même si ces derniers n'avaient pas compris ou réclamé ce qu'il leur fallait. La population française du Pontiac est pauvre et presque dépourvue de chefs parce que le gouvernement de Québec l'a délaissée pendant trop longtemps. Il faut que le gouvernement de Québec la défende parce qu'elle n'est guère en état de se défendre elle-même. Cela, il est des ministres et des hauts fonctionnaires à Québec qui le comprennent, au moins depuis quelques années.

M. Bertrand, lui, ne l'a pas compris ou n'a pas voulu le comprendre.

Pierre VIGEANT

Blocs-Notes

Les studios de Radio-Canada

Le Comité exécutif vient de renoncer officiellement à son projet antérieur de céder un emplacement au sud de la Place des Arts à la Société Radio-Canada. La décision d'homologuer les immeubles entre les rues Dorchester, Bleury, Vitré et Clark a été rescindée, et l'administration opte maintenant pour le programme proposé par le Centre Commercial, c'est-à-dire l'installation des studios de Radio-Canada entre les rues Amherst, Dorchester, Papineau et Craig.

Le premier projet comportait, comme le nouveau, la cession du terrain à un prix notablement inférieur à la valeur réelle du terrain. Cela équivaut à un subside qui est pleinement justifié puisqu'il s'agit d'un service public d'une grande importance tant dans le domaine de l'information que dans l'ordre culturel, appelé à devenir le centre d'un développement artistique et d'une activité commerciale, en même temps qu'un attrait pour le tourisme.

Puisqu'il s'agit du déblaiement d'une zone de taudis, le gouvernement fédéral assume la moitié du coût en vertu de la loi nationale d'habitation, c'est-à-dire la moitié de la différence entre le coût d'expropriation et de déblaiement d'une part, et le prix de vente du terrain déblayé. Par conséquent le gouvernement fédéral paiera la moitié du subside que représente ce prix de faveur.

Le nouveau projet comporte plusieurs avantages sur l'ancien. D'abord, le terrain plus vaste convient aux besoins de Radio-Canada, alors que l'autre était insuffisant, ce qui a été le facteur dominant du choix. D'autre part, le terrain à exproprier est beaucoup moins coûteux entre les rues Amherst et Papineau, qu'entre les rues Saint-Laurent et Bleury. Enfin, l'installation de ces studios plus à l'est va permettre un développement homogène du quartier des affaires, qui se prolongera ainsi dans l'axe de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, jusqu'à la rue de Lorimier.

L'administration a aussi renoncé à l'homologation des immeubles sur le tracé proposé pour une autoroute nord-sud à la rue Saint-Laurent. Après le rapport Mitchell ce projet semble plus contestable encore qu'auparavant, et il n'y a sûrement pas de raison d'homologuer ce tracé plus que cinq ou six autres possibles. Il convient donc de féliciter le Comité exécutif de cette double décision, surtout si cela signifie que l'on va hâter les démarches en vue de la cession du nouvel emplacement à Radio-Canada.

●

Khrouchtchev et le Bomarc

Les événements sensationnels qui ont servi de prétexte à M. Khrouchtchev pour torpiller la conférence au sommet semblaient devoir porter le coup de grâce au traité de NORAD déjà fort ébranlé par la mésaventure du Bomarc. L'on peut maintenant se demander si tout cela ne sera pas changé. M. Khrouchtchev a abusé de la situation, sa conduite soulève une réprobation méritée. Comme l'opinion publique est portée à trop simplifier et à passer d'un extrême à l'autre, les autorités de Washington s'apprêtent déjà à tirer parti de la situation pour renflouer certaines dépenses militaires.

C'est ainsi que les partisans du Bomarc reprennent l'offensive. Ce projectile qui semblait condamné à la suite de ses échecs, a été essayé de nouveau avec succès, et le secrétariat de la défense de Washington demande au Sénat américain de rétablir les crédits refusés par la Chambre des représentants et de permettre la production de cette arme si discutée.

Pour les Etats-Unis, le problème est double: d'abord, le Bomarc est-il ou non un échec? et ensuite, la conception même d'un système de défense régionale par des projectiles d'un rayon de 500 milles est-elle valide, ou faut-il opter pour la défense locale avec des fusées d'un rayon de 100 milles? C'est un débat qui oppose l'armée et l'aviation au Pentagone, et qui va peut-être maintenant être décidé dans le cadre d'une riposte à la propagande soviétique. L'élection américaine va fausser la discussion puisque M. Nixon et les républicains sont menacés par le fiasco du sommet.

Le Canada et NORAD

Au Canada aussi malheureusement la politique embrouille les choses. Que le Bomarc soit un échec ou un succès, il reste que dans ce pacte bilatéral, le Canada devient un satellite, l'armée américaine pourrait utiliser nos bases aériennes comme celles du Pakistan et de la Norvège pour des activités clandestines dangereuses. Nous ne devons pas nous laisser intimider par la Russie, c'est évident, mais devons-nous être le jouet des Etats-Unis?

Or ce grave problème ne sera pas débattu à son mérite, mais dans l'optique de ses répercussions politiques. Le gouvernement Diefenbaker est en fort mauvaise posture, car l'abandon du Bomarc rappelle cruellement la liquidation de l'avion Arrow. L'espionnage photographique des Américains en Russie a souligné un autre inconvénient, et le plus grave, de notre alliance trop inégale avec la grande puissance voisine. Le parti P.S.D. a proposé lundi que le Canada se retire de NORAD. Nous ne renoncerions pas pour cela à toute défense aérienne — même si l'efficacité d'une telle protection semble bien illusoire — mais elle serait placée sous l'égide de l'OTAN, ce qui en réduirait les dangers pour notre indépendance.

Or si les incartades de M. Khrouchtchev ont pour effet de restaurer les crédits du Bomarc à Washington, le gouvernement canadien s'empressera probablement de saisir cette occasion inespérée et d'appuyer à fond notre alliance bilatérale sans tenir compte des risques révélés par le U-2. Ainsi, en torpillant le parti républicain, M. Khrouchtchev aurait sauvé le NORAD et le prestige menacé du régime Diefenbaker.

P. S.

Lettres au "Devoir"

Mon argumentation contre Dollard

Monsieur le directeur,

Vous en êtes réduit à de bien petits moyens pour défendre votre pauvre Dollard. J'aurais accordé, moi, un interview à un monsieur A. Roy? Je me souviens seulement d'avoir répondu à un importun qui me téléphonait à l'heure des consultations. Que lui ai-je dit? Que je ne me fiais qu'à mon imagination? Je lui ai répondu que j'utilisais les mêmes sources que mes prédécesseurs mais que je pouvais les interpréter autrement; que d'ailleurs ces prédécesseurs étaient allés aussi loin que moi dans la glose; qu'enfin l'histoire restait une science conjecturale et qu'on ne pouvait s'en tenir au document.

Mon argumentation contre Dollard est très simple. J'y reviens puisque vous n'en avez pas tenu compte.

1. On n'a pas à tirer gloire de nos luttes contre les Indigènes: Ils ont été exterminés. Les Iroquois considéraient la région de Montréal comme leur possession avec des titres plus anciens que les nôtres. D'ailleurs la paix faite ils ont été nos amis et à tel point que Washington emploiera La Fayette à traiter avec eux. Notre honneur est d'avoir été les plus grands amis des Indigènes en Amérique du Nord.

2. Jamais les Iroquois n'ont attaqué un village fortifié. L'opinion de d'Avaugour: "Des bandes de bohèmes". Mais il est arrivé que d'Argenson et Mgr. Laval ont tenu Québec en alerte durant quinze jours sans raisons sérieuses en 1660: c'était une bévue. Comme on avait alors plus de respect qu'aujourd'hui pour l'autorité, on a cherché par tous les moyens à les couvrir. La mort de Dollard est arrivée à point. L'autorité sauve, il n'en a plus été question sauf chez les Sulpiciens qui sont des fameux faiseurs de légendes et qui avaient d'ailleurs intérêt à défendre l'administration de la Compagnie de Montréal, grâce à laquelle ils s'étaient introduits dans la colonie contre le gré des Jésuites. Ce fut ainsi que le nombre des Iroquois tués au Long-Sault se multiplia; la Relation de 1660 en donne vingt; Belmont vers 1700 en donne trois cents.

3. En 1668 Callières monte de Québec à Montréal pour faire exécuter trois soldats de la garnison coupables d'avoir assassiné un Iroquois à son retour de chasse. On n'est pas si sévère pour les siens, quand on est de la race conquérante, à moins de précédents.

4. Le barillet de poudre: il est plus opportun de le lancer dans le fortin que dehors. Radisson dans ses récits confus raconte l'avoir fait.

5. Le récit de la bataille du Long-Sault est celui des Hurons transfuges. On peut douter de sa véracité.

6. On a exhumé Dollard lorsqu'on a écrit l'histoire épique de notre pays; on l'a mis sur un piedestal lorsque spontanément notre peuple a commencé à vénérer Chénier. Dollard, héros national, a recueilli la moisson des Patriotes de 1837.

Enfin, monsieur le Rédacteur, vous avez eu votre petit timbre d'Ottawa; après celui de 1760, gravé par le même artiste, vous devriez être content.

Jacques FERRON
Ville Jacques-Cartier

Les Néo-Canadiens et l'origine ethnique

Monsieur le directeur,

Je viens de lire la lettre de M. F.-A. Angers et celle du "Prêtre de l'Ouest canadien" au sujet de la question de l'origine ethnique dans la formule du recensement.

Je suppose que M. Angers, comme la plupart de vous autres, Canadiens français d'ailleurs, n'a pas de liens d'amitié avec des Canadiens d'origine autre que française (ou peut-être anglaise) et c'est ainsi qu'il ne sait pas combien les Néo-Canadiens, surtout ceux de l'Ouest, trouvent odieuse cette question-là.

C'est très bien pour vous autres Canadiens français, votre langue est une des langues officielles; vous êtes, du moins, maîtres d'une province et votre langue s'affiche sur la plupart des marchandises, sans parler de l'argent, d'un océan à l'autre.

Si, donc, vous répondez "d'origine française," cela vous fait de vrais Canadiens. Comme le président de Gaulle vient de vous le dire, l'impression d'une tierce personne est celle d'une réussite, pas parfaite, si vous voulez mais vous avez quand même bafoué toutes les règles de l'histoire.

Moi, je répondrais encore "d'origine allemande" à cette question-là. Je suis né en Allemagne et, même si je me sens plus à l'aise dans la langue de ma mère, l'anglais, puisque j'ai reçu la plus grande part de mon éducation dans cette langue, je parle encore, et sans accent, la langue de mon père. Mais si mes enfants sont nés au Canada, ils ne parleront peut-être jamais l'allemand ou, s'il nous faut être racistes ils n'auront peut-être plus que 25% de sang allemand. Dans leur cas, une telle réponse serait ridicule.

Je voulais donc vous signaler que la plupart des jeunes Néo-Canadiens et immigrés avec lesquels j'en ai parlé partagent cette opinion.

Le seul intérêt scientifique ne justifie pas une question tellement raciste. La seule distinction valable, c'est une distinction selon la culture ou le sentiment. Si quelqu'un ne parle pas le français et répond "Canadian" à cette question, c'est un Canadien anglais, à même titre que M. Claude Ryan, ou l'hon. Daniel Johnson ou encore Mme Michèle Tisseyre (née Ahearn) de la télévision, sont des Canadiens français.

Comme mesure utile et constructive, je suggère que l'on exige du gouvernement qu'il publie la proportion de ceux qui se disent "Canadian" (ou "Canadiens" selon le cas) qui parlent diverses langues.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, mes sentiments respectueux,

C. V. Schaller-Kelly

Les libéraux de Verchères n'ont pas peur

M. le directeur,

Lecteur assidu de votre intéressant journal, je tiens à vous féliciter pour la campagne de moralité électorale que vous menez en ce moment. Le *Devoir* se révèle encore une fois le grand champion de nos libertés les plus chères et je puis vous assurer que votre magnifique travail d'éducation dans ce domaine est loin d'être inutile.

Votre enquête sur cette grande question d'actualité arrive certes à point, si l'on en juge par l'article paru en première page de votre livraison d'hier sur les élections provinciales.

Vous rapportez notamment dans cet article l'incident malheureux survenu à Beloeil, lors de visites effectuées par des travailleurs de l'Association libérale, groupement que j'ai l'honneur de présider.

Il est vrai que le travail de l'un de nos militants a été momentanément entravé par une couple d'intimidateurs. Après un moment de surprise, toutefois, ce travail de sondage de l'opinion publique s'est poursuivi.

Fort des dispositions du bill 34 — qui, incidemment, a été préconisé par le parti libéral — et de leurs convictions, les libéraux de Verchères ne se laisseront plus intimider par qui que ce soit, comme la chose a pu se produire dans le passé.

Cette ère où quelques gueulards à la solde de l'Union nationale pouvaient faire la pluie et le beau temps dans notre comté est désormais révolue.

La population du Québec en a assez et d'ailleurs, elle le prouvera d'une façon non équivoque le 22 juin prochain.

Votre tout dévoué,

Paul Alie, président,
Association libérale du comté de Verchères

Le périodique "Citoyen"

L'Imprimeur de l'Etat,
Ottawa.
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer sous ce pli le périodique *Citoyen*, daté de février 1960, que je recevais de l'Imprimerie de l'Etat à titre d'abonné.

Vous ne vous étonnerez pas de mon geste si vous savez que ce dernier numéro français de votre imprimé, en plus d'avoir paru quelque deux mois après l'édition anglaise correspondante, est écrit dans une langue innommable qui fait injure aux lecteurs d'expression française.

C'est à la suite de la publicité que l'Imprimerie de l'Etat a faite en faveur de l'abonnement à cette revue gouvernementale en décembre dernier, après que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration eût cessé de la fournir gratuitement aux particuliers, que j'avais décidé de m'y abonner. A ce moment-là, *Citoyen* semblait offrir toutes les garanties d'une publication bien établie, puisqu'il avait acquis au cours des années la réputation de publier une documentation utile dans un excellent français.

A lire votre réclame, nul n'aurait pu alors présager que le dit périodique allait devenir, peu après, la ville camelote que vous nous servez maintenant dans ce numéro de février 1960. A une publication intéressante où chaque phrase exprimait une idée et chaque article offrait matière à réflexion, vous avez substitué subrepticement un fatras de mots anglicisés ou impropres dont l'amoncellement finit par produire des articles qui ne sont qu'une bouillie pour les chats.

Quelle singulière façon de servir le public! Et comment qualifier le procédé qui consiste à bien soigner une revue jusqu'au moment où l'on a recueilli l'argent des abonnés, puis à la réduire à un assemblage de feuillets inutiles et de propos insignifiants? Cela fait penser au tour des commerçants tortueux qui vendent au client une marchandise de qualité et qui lui livrent ensuite de la pacotille.

Quant à la vôtre, elle ne vaut pas la peine d'être imprimée aux frais de l'Etat. Ne sachant qu'en faire, je vous la retourne parce que je suis convaincu que vous saurez tirer parti de ce papier, ne fût-il bon qu'à mettre aux latrines.

Je regrette enfin, monsieur de ne pas pouvoir vous exprimes sentiment de considération et d'estime.

R. BERARD,
Ottawa.

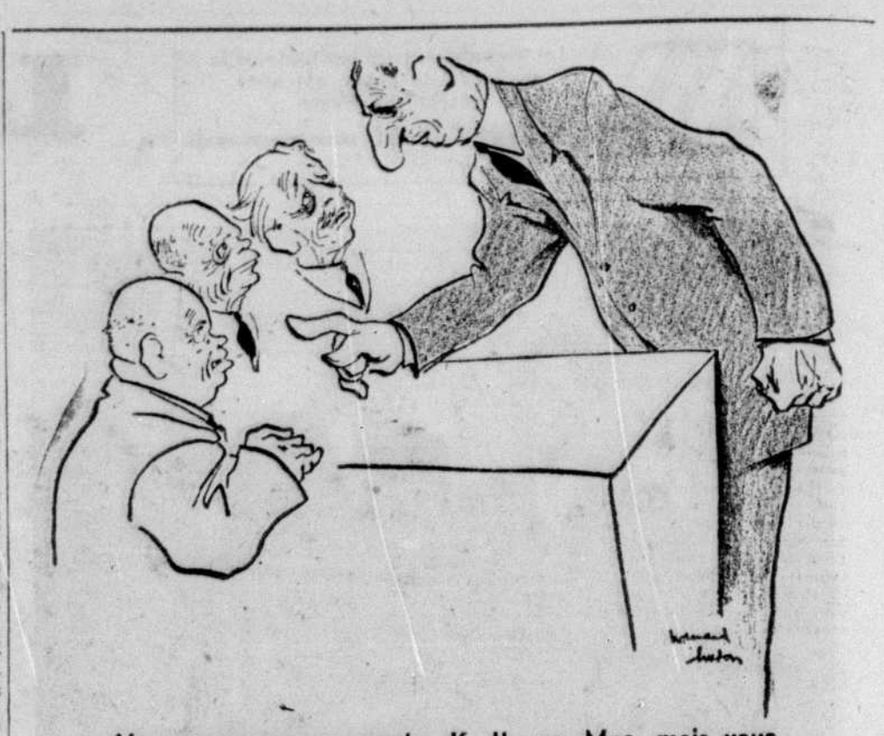

Vous pouvez vous appeler K, Ike ou Mac, mais vous ne m'appellerez pas Charley!

Du vieux vin dans des outres neuves

Par François-Albert ANGERS

Dans son mémoire au premier ministre du Québec, la J. O. C. reprend le problème de l'enseignement technique dans la province de Québec, dont une amorce se retrouve sans aucun doute dans l'enquête de la J.O.C.F. que je commentais dans L'Action Nationale d'octobre 1959. Le tout a fait le sujet d'une série d'articles fort actuels dans Le Devoir, sous la signature de Fernand Bourret, à propos de l'organisation de notre enseignement spécialisé.

Faut-il espérer que l'on prend vraiment conscience enfin de ce que je signalais dans mon commentaire d'octobre: que le système scolaire traditionnel n'est vraisemblablement pas fait pour tout le monde; que la scolarité obligatoire dans l'optique scolaire devient facilement une sorte de camp de concentration pour jeunes désoeuvrés si on la prolonge jusqu'à 14 ou 16 ans pour tous sans distinction; que cette conception vicie l'enseignement technique lui-même en l'incitant à devenir trop académique et à élever ces exigences scolaires au point de devenir lui-même un enseignement pour une minorité, ce qui tend au surplus à faire considérer l'ouvrier ou le technicien ordinaire comme un raté du système scolaire; qu'il est urgent par conséquent d'intégrer l'enseignement technique pratique, sous forme d'apprentissage combiné à des formules nouvelles de préparation civique et culturelle, à notre enseignement régulier en vue d'une orientation systématique vers ce secteur, dès les 5e, 6e et 7e année, de tous les enfants qui ne montrent ni goût, ni aptitude pour l'éducation scolaire?

Mais je veux surtout tirer, aujourd'hui, du mémoire de la J.O.C. et des articles de M. Bourret, un autre enseignement. C'est que si une nouvelle génération, trop férue d'idéologies fumeuses empruntées au continent européen et transposées chez nous sans adaptation avait préféré le sens pratique de la continuité dans l'effort à la démolition des supposés mythes ou préjugés de leurs devanciers, nous n'aurions peut-être pas à redemander aujourd'hui comme quelque chose de tout nouveau, des mesures qui ont déjà été proposées il y a vingt ans et plus. Et en dépit de tout ce qui a pu être dit et écrit à l'encontre, si l'on veut retrouver les traces de ces propositions et suggestions, c'est dans L'Action Nationale, au Devoir, et chez les hommes qui gravitaient autour du mouvement nationaliste qu'il faudra chercher.

Si je dis en l'occurrence vingt ans, c'est d'abord parce qu'il y a exactement vingt ans (en décembre 1939 et janvier 1940), j'écrivais dans L'Action Nationale deux articles sur le problème du chômage, pour mettre en garde l'opinion publique contre la complaisance qui résulterait à ce sujet de l'euphorie engendrée par la guerre et insister sur la nécessité de se préparer pour l'après-guerre. Et si j'ajoute et plus, c'est parce que je sais, sans m'être donné la peine de vérifier, que l'on trouvera des suggestions équivalentes, sinon exactement similaires (et peut-être exactement similaires — on s'imagine toujours trop aisément que nos idées sont des idées nouvelles!) chez un Montpetit ou chez un Minville, pour ne parler que de ces deux-là.

De toute façon, voici ce que je suggérais, à ce moment, comme conclusions à un raisonnement qui en démontrait la nécessité si nous voulions nous préparer au chômage d'après-guerre:

"Ce dont un pays moderne a absolument besoin pour résoudre un problème comme celui (du chômage) dû à la surproduction et corriger celui qui résulte temporairement du progrès technique, c'est d'un Office d'orientation professionnelle permanent, assis sur un système d'écoles techniques, professionnelles ou d'ateliers d'apprentissage rendus accessibles à quiconque aurait le goût, le talent et la possibilité économique de réussir dans tel métier ou profession."

Comme il aurait été plus simple et plus pratique pour la génération qui nous a immédiatement suivi de vouloir bâtir avec ses idées personnelles, sur ce qu'avaient déjà édifié les générations précédentes. Au lieu de cela, on a préféré remettre en cause le principe de l'autorité, le sens de l'histoire, les principes fondamentaux de notre organisation économique, basée sur la propriété privée, et de notre organisation sociale, appuyée sur le sens de la responsabilité et de la liberté personnelle. Et l'on a fait cela en accusant la génération précédente de s'être contentée de se complaire dans des mythes et dans des abstractions! En définitive, après ce périple de vingt ans dans les nuages, il faut en revenir à constater nos déficiences concrètes et à souligner (sans s'en apercevoir d'ailleurs et en se croyant novateurs) qu'il faut repartir du point de départ, et recommencer à exiger ce que nous aurions sans doute obtenu depuis longtemps si nous avions su nous y attacher et le demander avec force et persistance.

(L'Action Nationale)

Honneur et mérite

Monsieur André Laurendeau,
"Le Devoir."

Cher monsieur Laurendeau,

J'ai lu avec un grand plaisir et une vive satisfaction votre article dans "Le Devoir" du 3 mai sur les élections: "Une vaste blague."

Y a-t-il un terme plus approprié pour décrire cette grande farce que nos gouvernants nous servent depuis tant d'années; c'était à désespérer de voir au moins une minorité réagir.

Le public, en général, accepte presque tout, sans dire un mot, même si on lui sert des scandales et si son argent est dépense pour servir le parti, la corruption, la fraude, etc. Voilà la monnaie courante servie à un public écoeuré mais qui n'ose pas parler, car c'est l'intimidation qui entre en jeu; ou encore, on l'achète avec des octrois, de l'asphalte ou autres choses.

J'ai appris, aujourd'hui, par votre journal, que deux abbés québécois avaient fait éditer un livre intitulé: "Le chrétien et les élections." Enfin, ceux qui doivent parler l'ont fait et à juste titre. Le prêtre peut se faire écouter malgré l'intimidation qui pourrait lui être faite.

Que peut faire le lecteur, le payeur de taxe pour se faire entendre? Même des groupements si forts soient-ils, ne peuvent faire pression sans tout de suite être accusés de partisannerie. Il fallait un groupement en dehors de la politique... et il n'y a que le clergé qui se doit d'éclairer le public. On sait que les règlements religieux ne permettent pas de se mêler de politique et avec raison, vu les circonstances; mais quand la moralité a perdu tout sens depuis des années, à qui le devoir de parler? Il y a longtemps que sela aurait dû se faire... Il y aurait sûrement moins de tavernes et de trous de toutes sortes...

Le gouvernement aime à faire valoir ses réalisations. Pourquoi ne parle-t-il pas de cette grande industrie de la boisson qu'il a placée au premier rang dans la province? En conséquence, il n'y aurait pas tant d'hôpitaux à construire pour recevoir le résidu de ces actes.

Honneur et mérite à vous, monsieur Laurendeau, pour vos actes d'homme véritable et à ces deux abbés qui méritent toute notre admiration pour ce chemin tracé; à nous d'épauler maintenant le clergé qui veut véritablement.

On veut des hommes politiques honnêtes qui portent fièrement ce titre, qu'ils soient de n'importe quelle couleur politique.

Bien à vous,

J.-Y. TREMBLAY,
Lac Etchemin.

L'ACTUALITÉ

Un pur prétexte?

Khrouchtchev a torpillé la rencontre au sommet. C'est une évidence. Mais pourquoi?

La plupart des commentateurs américains regardent l'affaire de l'avion U-2 comme un pur "prétexte". Car, disent-ils, tous les grands pays pratiquent l'espionnage, les Russes eux-mêmes sont passés maîtres en cet art, et ils n'avaient pas à s'étonner.

Cependant les espions traditionnels n'utilisaient pas l'avion: à l'époque des armes nucléaires, le pays qui reçoit une visite pareille devient nerveux — il pourrait même perdre la tête. Que diraient nos militaires s'ils apprenaient soudain qu'un avion russe a pénétré chez nous jusqu'à 1200 milles de nos frontières? Et que dirions-nous le lendemain?

Les premières réactions de Khrouchtchev furent relativement modérées. Quand s'est-il durci, puis déchaîné? Quand le président Eisenhower prit la responsabilité de l'incident, quand l'étrange diplomatie américaine se mit à répondre que l'espionnage est une pénible nécessité — et le demeurerait aussi longtemps que la sécurité américaine serait menacée. Ici encore, renversons la situation: que dirions-nous, au lendemain d'un survol de l'Amérique par un avion-espion de la Russie, si Khrouchtchev ou Gromyko nous prévenaient que ces balades aériennes vont continuer?

Bien sûr, l'avion ne suffit pas à tout expliquer. Les Russes ont leurs "durs"; et les Chinois reprochaient depuis longtemps à K. de faire confiance à Eisenhower. Il n'était peut-être pas beaucoup plus facile au chef russe qu'au chef américain de consentir à la détente. Peut-être commençait-il à perdre pied, d'autant plus qu'on ne pouvait lui laisser espérer grand-chose en Allemagne.

Dans un pareil contexte, le malheureux U-2 et les propos plus malheureux encore du président Eisenhower — le "Bon Américain", l'interlocuteur possible...—, cette série d'incidents déchaînés par des maladroits a fort bien pu devenir le dernier coup de massue sur le crâne de K. Il avait misé sur une carte qui lui échappait.

D'où sa colère, sa violence, ses insultes qui n'étaient pas toujours belles à voir ou entendre. D'où le nouveau rôle dans lequel il s'est précipité, d'ailleurs en chargeant comme un cabotin.

Hypothèse?

Bien sûr.

Mais tout n'est encore que conjectures et supputations. Celle-ci en vaut d'autres: Lippmann et Stevenson paraissent y croire — au moins quant à l'essentiel.

Y croire ne signifie d'ailleurs pas qu'on sache quelle conduite adopter désormais — ni dans quelle mesure nous allons rentrer dans l'horrible guerre froide.

CANDIDE

Aux... QUATRE COINS du monde...

Omaha : bien pourvus en fusées, les Russes le sont moins en bombardiers pilotés

OMAHA. — Le général Thomas S. Power, commandant des services de stratégie aérienne, a déclaré hier que les Russes possèdent peut-être plus de missiles que les Etats-Unis, mais que leurs bombardiers à pilote ne peuvent rivaliser ni en nombre ni en qualité avec les appareils américains. Le général a ajouté que tout indique que si un agresseur décidait aujourd'hui de déclencher une attaque contre l'Amérique, il devrait encore compter principalement sur des bombardiers manoeuvrés par des pilotes. L'écart dans le domaine des missiles diminuera et disparaîtra éventuellement, mais dans le cas des bombardiers, il continuera de s'élargir et assurera la supériorité des forces aériennes mixtes des Etats-Unis dans l'avenir. Power a ajouté que le progrès des Etats-Unis dans le domaine des missiles a été beaucoup plus considérable que le public semble généralement le croire.

Etats-Unis: le retour à la guerre froide favorise les immortels Bomarc

WASHINGTON. — L'échec de la conférence au sommet et le retour à la guerre froide favoriseraient la production de missiles Bomarc-B aux Etats-Unis. Des sénateurs, qui jusqu'ici avaient désapprouvé ces projets militaires, ont demandé au secrétariat de la défense nationale de mettre tout en oeuvre pour augmenter la puissance militaire américaine. Le président d'une sous-commission sénatoriale des crédits a déclaré au sous-secrétaire à la défense Douglas qu'il était prêt à collaborer. M. Douglas a demandé la restauration du programme de production du Bomarc-B que la Chambre des représentants voulait éliminer. L'arrêt de la production aurait de graves conséquences sur la défense de l'Amérique du Nord, selon M. Douglas.

Washington : M. Nixon donne des précisions sur une autre affaire d'espionnage

WASHINGTON. — On a révélé hier que l'affaire d'espionnage divulguée par le vice-président Nixon avait trait à une tentative des Russes de percer le secret des codes américains. D'autre part, une rumeur veut que le travail des espions soviétiques se déroulait autour d'une industrie de Springfield, Mass., où l'on fabriquerait des machines spéciales à codification secrète. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'un Russe employé au secrétariat des Nations Unies, a été appréhendé. A Buffalo, hier, M. Nixon a rappelé que cette affaire d'espionnage avait été traitée avec calme et réserve, sans provoquer de tumulte international comme vient de le faire le premier ministre Khrouchtchev à propos de l'avion U-2. Nixon a aussi déclaré qu'il doutait que Khrouchtchev ait recours à la force, en dépit d'une reprise possible de la guerre froide. Le vice-président croit que Khrouchtchev est convaincu que le communisme peut arriver à dominer le monde sans faire la guerre.

Paris: les savants français ont lancé avec succès une fusée à quatre étages

PARIS. — Les savants français ont réussi le 5 mai dernier, le lancement d'une fusée quadriphasée, a annoncé hier le ministère de la défense de France. Le communiqué officiel du ministère précise que le lancement de la fusée à quatre étages s'est effectué à la base expérimentale de la marine, à l'Ile-du-Levant, au large de Toulon, en Méditerrannée. La fusée aurait atteint une altitude de 94 milles, le premier étage se détachant à environ un mille de hauteur, le deuxième à 16 milles et un tiers, et le troisième à environ 28 milles du sol. Le quatrième étage a filé par moments à une vitesse de 5,000 milles à l'heure alors qu'il se trouvait à 25 milles de la terre. L'expérience a démontré l'efficacité des dispositifs de calcul à bord de la fusée et la précision des renseignemtnts enregistrés par ces instruments et retransmis à la terre.

Népal : une expédition indo-anglo-népalaise conquiert l'Anapurna II

KATMANDU. — L'Anapurna II, troisième montagne du monde, d'une hauteur de 26,041 pieds, vient d'être conquise par une expédition groupant des Anglais, des Indiens et des Népalais. Le colonel James Roberts, chef anglais de l'expédition, a déclaré que l'escalade avait eu lieu dans le vent et la neige et que les quelques 1,500 derniers pieds avaient été particulièrement difficiles. Parmi les personnes qui ont réussi cette escalade se trouvait M. Nyima qui participa à l'expédition britannique qui a conquis l'Everest en 1953. La dernière tentative pour escalader L'Anapourna II avait eu lieu en 1957, mais à cette époque l'Anglais Charles Evans avait dû renoncer à cause du mauvais temps. Une expédition française conduite par M. Maurice Herzog, en 1950, avait également dû renoncer à atteindre le sommet. Cet exploit vient d'être accompli par six Anglais, trois Indiens et deux Népalais. Ils avaient quitté Katmandu le 29 février.

Etats-Unis: un savant propose un plan alléchant de surveillance mutuelle

WASHINGTON — Un pionnier américain de la science atomique a suggéré hier que les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient embaucher des spécialistes de leur propre nationalité pour surveiller le respect de l'interdiction des essais nucléaires. La suggestion prévoit, cependant, l'offre d'une prime d'un million de dollars à quiconque surprendrait un compatriote en train de violer pareille interdiction. Le Dr Lee Szilard a lancé sa proposition après que l'on eut considéré celles faites à Genève comme source possible de frictions. Il a expliqué que ces surveillants pourraient travailler ensemble, en pays neutres, pour trouver des méthodes efficaces de surveillance. Une fois ces méthodes acceptées, ils pourraient se mettre au travail avec la permission du président des Etats-Unis et du premier ministre soviétique. Chacun se devrait de dénoncer les violations de l'entente.

Ecosse : un délégué culturel russe demande asile politique à Edimbourg

EDIMBOURG. — Un membre d'une mission culturelle pour l'avancement artistique des mineurs soviétiques, visitant présentement l'Ecosse à l'invitation du Syndicat des mineurs écossais, a demandé asile politique à la police d'Edimbourg. Il s'agit d'un nommé Anatoly Nakoshidzé, originaire de Géorgie, qui dit avoir pris cette décision à la suite d'entretiens avec des émigrés russes établis à Edimbourg. Sa femme, sa fille, sa mère et deux soeurs vivent encore en Russie. Un porte-parole du ministère écossaire de l'intérieur a déclaré que sa demande est prise en considération, mais n'en a pas dit plus long. Pareilles demandes sont rarement refusées au Royaume-Uni.

Chine: une équipe sino-russe prétend avoir conquis l'Everest par le nord

TOKIO. — Une équipe sino-russe aurait atteint le sommet du mont Everest par le flanc nord, voie jamais empruntée jusqu'ici. Le communiqué de Radio-Pakistan a signalé que ces alpinistes avaient réussi cet exploit, précédant ainsi une équipe indienne qui a réussi l'escalade par le côté sud. A Katmandu, cependant, cette nouvelle a été accueillie avec des réserves. L'Everest a toujours été considéré comme inaccessible par le côté nord. C'est en 1953 qu'une expédition britannique avait atteint le sommet de l'Everest en empruntant la voie sud. L'ascension a été répétée deux fois en 1956 par des Suisses. L'équipe communiste serait guidée par un Russe, mais comprendrait en majorité des Chinois.

Dépêches hors sac . . .

TOKYO. — Le Chambre des représentants japonaise a ratifié le nouveau traité de sécurité avec les Etats-Unis. La ratification a eu lieu après une violente manifestation organisée par les députés de la gauche opposés au pacte. Par ce traité les bases américaines peuvent rester 10 ans encore au Japon. La Chambre haute a maintenant 30 jours pour repousser ou entériner la mesure.

ANKARA. — La police a dû user de gaz lacrimogène pour disperser une foule de 2,000 manifestants qui protestaient contre le gouvernement. Les manifestants voulaient célébrer l'anniversaire de l'arrivée de Kemal Ataturk en 1919. La police a aussi dû intervenir à Stamboul pour briser pareille manifestation.

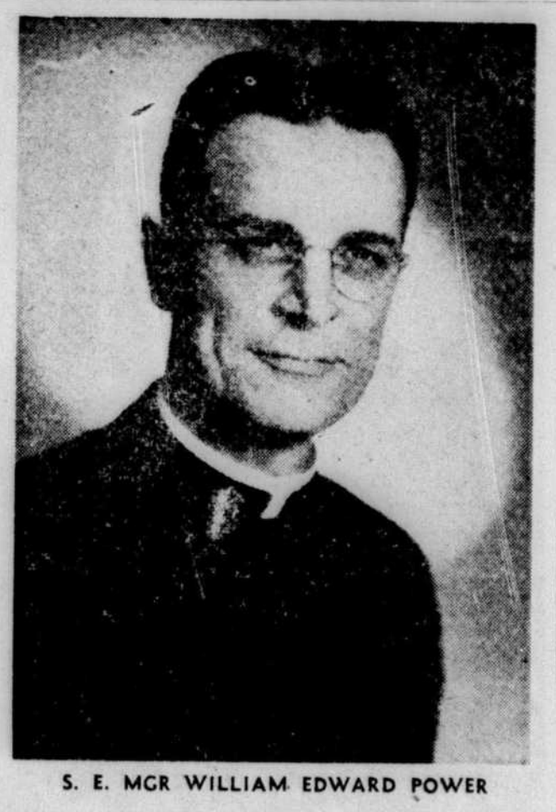

S. E. MGR WILLIAM EDWARD POWER

Le curé de Ste-Barbara est nommé évêque d'Antigonish

OTTAWA (CCC) — La délégation apostolique a annoncé hier que S.S. le pape Jean XXIII a daigné nommer, comme sixième évêque du diocèse d'Antigonish, N.-E., M. l'abbé William Edward Power, curé de Ste-Barbara, ville La Salle, dans l'archidiocèse de Montréal. Cette nomination a été publiée hier dans l'Osservatore Romano.

Son Exc. Mgr William Edward Power est né à Montréal, le 27 septembre 1915, de Nicholas Walter Power, décédé, et d'Elisabeth Callaghan. Il fit ses études primaires à l'école Saint-Patrice; ses études secondaires au collège de Montréal et au Séminaire de philosophie, où il obtint son baccalauréat ès arts; et ses études théologiques au Grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 7 juin 1941, il fut nommé vicaire à St. Willibrod, où il demeura cinq ans. De 1947 à 1950, il fut vice-chancelier de l'archidiocèse de Montréal. En 1950, il était nommé aumônier diocésain des Young Christian Workers (J.O.C. de langue anglaise) et, en 1953, il devenait aumônier national du même mouvement. En 1959, il fut nommé curé de la paroisse Ste-Barbara, de ville La Salle.

Les autres activités auxquelles l'abbé Power s'est adonné sont nombreuses. Il a été aumônier diocésain du Christian Family Movement. Il fut pendant trois ans le directeur de la Diocesan Catholic Hour au poste de radio CJAD. Au cours des dix dernières années, il a donné des cours de préparation au mariage. Il a également donné des cours sur l'action catholique et l'apostolat laïque au Séminaire de philosophie de Montréal. Il était membre du St. Paul's Committee pour la conversion des non-catholiques depuis ses débuts, et responsable de l'organisation pour la confirmation des adultes dans l'archidiocèse de Montréal. Il a également fait beaucoup pour l'organisation et la prédication des retraites.

M. l'abbé Power, qui s'est longtemps occupé des Young Christian Workers, a représenté l'Amérique du nord au collège des aumôniers de l'International Young Christian Workers' Movement. En 1937, il fut délégué par les évêques du Canada pour participer au congrès international des Y.C.W. à Rome, et il fut délégué au 2e congrès mondial de l'apostolat laïque qui suivit.

L'évêque-élu d'Antigonish a trois soeurs et deux frères. Ses trois soeurs sont religieuses dans la congrégation des religieuses de Sacré-Coeur-de-Jésus: mère Margaret Power est à la maison de Montréal, mère Elisabeth Power est à Vancouver, et mère Mary Power, à Halifax. Ses deux frères sont Walter Power, de Montréal et le commandant J. Kevin Power, R.C.N. d'Ottawa.

Cyrus Eaton s'entretient avec M. "K"

PARIS. — L'industriel Cyrus Eaton et le premier ministre Khrouchtchev ont eu un entretien hier quelques minutes avant le départ de l'homme d'Etat soviétique. L'initiative de M. Eaton, qui tenait à rencontrer le chef du Kremlin, a suscité de vives réactions à Washington et dans plusieurs villes américaines.

Dans la capitale américaine, le sénateur Thomas Dodd (démocrate du Connecticut) a déclaré au sénat qu'il incombe aux autorités américaines d'inculper M. Eaton en vertu d'une loi qui interdit à tout citoyen d'avoir avec une puissance étrangère des relations susceptibles d'influer sur la politique américaine.

Agé de 76 ans, M. Eaton avait déjà fait la connaissance de M. "K" auparavant dans le cadre de sa campagne de paix mondiale. Au début de mai, Moscou lui a attribué le prix Lénine de la paix.

Aux journalistes, M. Eaton a rendu compte de sa conversation de 10 minutes avec le premier ministre soviétique. L'industriel a rappelé à monsieur Khrouchtchev que George Washington, le premier président des Etats-Unis, avait à maintes reprises souligné que "la politique étrangère des Etats-Unis ne devait jamais reposer sur les préjugés et la haine à l'égard d'une autre nation". M. Eaton a confié aux reporters que M. Khrouchtchev était d'excellente humeur. Ce dernier a exprimé l'espoir que les Etats-Unis et l'URSS finiront par se mettre d'accord pour adopter le parti de la compréhension mutuelle et de l'amitié. Les journalistes ont demandé à M. Eaton s'il pensait que M. Eisenhower avait menti au sujet de l'incident aérien, comme l'a prétendu M. "K": "Non, je ne le crois pas; mais nous avons commis de sérieuses bourdes. Je pense qu'il nous faut revenir aux principes de George Washington". A Mme Eaton, paralytique, qui assistait à l'entretien, M. "K" a remis le bouquet de roses qu'on lui avait offert avant le départ, la rencontre ayant eu lieu à l'aéroport. L'industriel ayant déclaré à M. "K" que sa femme serait déléguée au congrès du parti démocrate, le premier ministre soviétique a déclaré: "J'ai la conviction que le peuple américain élira un chef qui prendra au sérieux les affaires étrangères de la nation".

AVIS DE DECES

Rme PERE DOM GERMAIN COZIEN — Mme Gertrude Adam, abbesse de Ste-Marie-des-Deux-Montagnes, Mme Stéphanie Mathieu, abbesse co-adjutrice et les moniales de l'abbaye désirent faire savoir à leurs amis le retour à Dieu du Rme père Dom Germain Cozien, abbé démissionnaire depuis un an de Solem et de la charge de supérieur général de la Congrégation Bénédictine de France.

LEFEBVRE — A Montréal, le 18 mai 1960, à l'âge de 74 ans, est décédée Yvonne Forgues, épouse de feu Pierre-Euclide Lefebvre et mère du Dr Pierre Lefebvre et de Mme Adrien Bérubé (Jeannette). Les funérailles auront lieu samedi, le 21 mai. Le convoi funèbre partira des Salons J.-R. Deslauriers, No 5650, chemin Côte-des-Neiges, à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 hres. Et. de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Té. CR. 7-5700
MAGNUS
POIRIER
Entrepreneur
Expert
Embaumeur
Pompes Funèbres
6603, rue St-Laurent

Georges Godin
Successeur d'Arthur Landry Enrg.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons: 518 RACHEL EST
Bureau: 528 RACHEL EST
LAfontaine 4-3571

AU LENDEMAIN DU GACHIS INTERNATIONAL

L'Américain moyen tient "K" responsable de l'échec, mais ne craint pas la guerre

WASHINGTON. — L'Américain moyen rejette sur Nikita Khrouchtchev la responsabilité de la rupture des négociations au sommet. C'est avec incertitude, quoique sans panique, qu'il envisage l'avenir.

S'il veut songer pour un moment aux répercussions qu'aura la fin tragique de la conférence de Paris sur la prochaine élection législative de novembre, l'Américain se perd alors en conjectures. Quelques-uns de penser que les républicains y prendront avantage, d'autres, les démocrates, et d'autres encore, ni les uns ni les autres.

Une enquête établie par l'Associated Press auprès de l'opinion publique dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis, portait sur les trois questions suivantes:

1) A qui doit-on reprocher l'échec?

2) Croyez-vous que l'incident de l'U-2 et la rupture des pourparlers auront leurs répercussions sur les élections de novembre?

3) Comment réagissez-vous à cette crise? Avec crainte ou calmement?

San Francisco

A San Francisco, le musicien Bob Grant a jeté le blâme sur Nikita Khrouchtchev, et a ajouté:

"Cependant, l'affaire du U-2 est l'une des causes. Il a été stupide et malheureux de fournir à Khrouchtchev une porte de sortie... ce qui va faire tort aux républicains et fournir aux démocrates une arme électorale puissante".

Jonathan Slott, auteur et scénariste de la télévision, a condamné l'attitude de Khrouchtchev, mais il a admis que ces événements ne modifieraient en rien les élections de novembre.

Toujours à San Francisco cependant, l'imprimeur A. C. Avery croit que la crise diminuera les chances des républicains, en ajoutant: "Je ne crois pas que l'[illegible] ou [illegible] chef d'Etat [illegible] guerre. Ils craignent les représailles.

Et à Chicago

Dans la ville des vents, neuf personnes sur dix blâment Khrouchtchev; la dixième ne formule pas d'opinion déterminée.

Le garçon d'ascenseur John Hybiak considère que la crise aura ses effets, même si Khrouchtchev a déclaré qu'il voulait discuter avec un nouveau président, et le président de l'URSS a maintenant de graves responsabilités.

Le facteur Edward Breitzman: "J'ai un peu peur. Je ne vois pas très bien mes cinq enfants dans une guerre mondiale".

Fred Walker, ex-commis de poste, a dit que lui-même était calme, mais que la plupart des gens croyaient qu'il y aurait une guerre très bientôt.

Affirmation contredite par Me Sydney Schiller: "La Russie ne veut pas la guerre plus que nous".

Opinions partagées

A Atlanta, Georgie, Gordon Jones, président d'une banque, déclare qu'il ne croit pas que les politiciens se serviront de la crise comme tremplin électoral; il a ajouté: "Nous ne savons pas ce à quoi il faut s'attendre si une guerre éclate; je ne le crains pas du tout et je ne crois pas qu'il faille être pris de panique".

Un artiste commercial a déclaré: "Je crois que la politique d'Eisenhower est stupide".

Edward J. Walters, représentant d'un magasin de détail, a maintenu: "Tout Américain qui ne s'en fait pas avec la crise est une espèce de fou."

Une "Caravelle" d'Air Algérie heurte un petit avion près de Paris: deux morts

PARIS. — Un aérobus "Caravelle" à réaction d'Air Algérie a heurté un petit avion d'entraînement à 2,000 pieds d'altitude aux abords de l'aéroport d'Orly où il a pu se poser malgré les avaries. Deux personnes ont perdu la vie dans cet accident: le pilote de l'avion léger et l'un des passagers de l'aérobus; onze personnes ont été légèrement blessés et hospitalisées durant quelques heures; 21 autres personnes, superficiellement blessées, ont reçu les premiers soins. La "Caravelle" est parvenue à atterrir grâce aux habiles manoeuvres du pilote qui n'a pas perdu son sang-froid. L'appareil transportait 37 personnes, dont Mme Jacques Soustelle, qui n'a pas été blessée.

L'hôtesse, le chemisier maculé de sang, est sortie de l'avion la première. A ceux qui s'étaient portés au secours de l'appareil, elle a déclaré: "Il est miraculeux que nous ne soyons pas tous morts. Nous avons été sauvés grâce à l'habileté du pilote."

La "Caravelle" s'est posée à Orly, venant l'Alger, à l'heure où l'aérobus de M. Khrouchtchev prenait son envol pour Berlin. L'une des roues de l'avion léger est restée accrochée à l'un des moteurs à réaction de l'appareil. Le moteur du petit avion s'était enfoncé dans la carlingue du gros. M. François Quevremont, de Paris, l'un des passagers, et le pilote du petit avion, René Fabro, ont péri dans l'accident.

La tour de contrôle d'Orly avait autorisé le pilote à atterrir, mais n'avait pas été notifiée de la présence du petit avion dans ces parages, à si basse altitude et à une telle proximité des pistes d'atterrissage.

RÔTISSERIE LAURIER
Le Meilleur Poulet au Canada
LIVRAISON GRATUITE
CR. 3-3671

500 STE-CATHERINE E. Ed. Archambault INC 2140 de la MONTAGNE

NOUVELLE SENSATIONNELLE

Vous ouvrez ou fermez le poste, changez de canal sans faire un pas. Pas de fil, tout se fait électroniquement. Venez vous-même le voir fonctionner!

Soyez à la page et procurez-vous AUJOURD'HUI le Téléviseur de DEMAIN

le RCA VICTOR
AVEC TELECOMMANDE ELECTRONIQUE
AU PRIX D'UN TELEVISEUR ORDINAIRE
VOYEZ CES ÉCONOMIES DE $70.00 à $110.00

PROFITEZ-EN...
- pour échanger votre téléviseur actuel
- pour acheter un second téléviseur
- pour vous procurer un portatif pour les vacances

TERMES FACILES
Livraison sur paiement de la taxe de vente
MAGASINS OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9H.
SAMEDI : DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

MODELE 17" No 17RT909
Télécommande électronique à 3 fonctions — Nouveau châssis alimenté par transformateur — Antifading à action rapide — Préréglage de finesse — Circuits de sécurité étanches — Reproduction sonore FM équilibrée, haut-parleur avant — 21 tubes (jouant le rôle de 22). Antenne dipôle télescopique encastrée. Nouveau coffret très plat, finition de la face arrière, poignée escamotables sur les côtés. Fini ivoire. Hauteur 16", largeur 21", épaisseur 11⅞".
Prix régulier : $329.95 SPECIAL : $259.95

MODELE 21" SUR PIED No 21RTC408
Télécommande électronique à 3 fonctions — Nouveau châssis Gold Seal "60" — Antifading à action rapide — Préréglage de finesse — Circuits de sécurité étanches. Reproduction sonore FM équilibrée, deux haut-parleurs — Prise et commutateur stéréo — 21 tubes (jouant le rôle de 22) — Ebénisterie Victor-craft en véritable noyer, acajou, ou chêne blond. Hauteur 24½", largeur 29¾", épaisseur 16⅞".
Régulier : $449.95
Allocation d'échange : $110.00
SPECIAL : $339.95

MODELE DE TABLE 21" No 21RT357
Télécommande électronique à 3 fonctions — Nouveau châssis Gold Seal "60" — Antifading à action rapide — Préréglage de finesse — Circuits de sécurité étanches — Reproduction sonore FM équilibrée — 21 tubes (jouant le rôle de 22) — Ebénisterie Victor-craft en véritable noyer, acajou ou chêne blond. Socle facultatif. Hauteur 30¼", (34½" avec base), largeur 29¾", épaisseur 16⅞".
Régulier : $399.95
Allocation d'échange : $110.00
SPECIAL : $289.95
(Léger supplément pour la base)

Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed. Archambault INC
LA MAISON DE CONFIANCE
VI. 9-6201 500 est, Ste-Catherine
VI. 5-6202 2140, de la Montagne
NOS MAGASINS SONT OUVERTS CE SOIR

Ordination sacerdotale à la cathédrale d'Edmonton

Son Excellence Mgr Anthony Jordan, O.M.I.D.D., archevêque coadjuteur d'Edmonton, conférera l'ordination sacerdotale au diacre Richard Théroux, fils de M. et de Mme Wilfrid Théroux, samedi, le 4 juin, à 9 h.30, à la cathédrale St-Joseph d'Edmonton.

La première messe solennelle du nouvel ordonné aura lieu dimanche, le 5 juin, à 10 h. du matin, à l'église Notre-Dame de Lourdes, à Lamoureux, Alberta.

Un dîner sera servi à la salle paroissiale, après la messe, dimanche le 5 juin, suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Les modes canadiennes pour l'été

Les plis et les franges vont et viennent sous les formes souples des modes d'été qu'offrent les collections canadiennes d'aujourd'hui, aux silhouettes dernier cri. Faites de tissus canadiens en vue d'associer le maximum de confort estival au minimum d'entretien, ces toilettes élégantes sont un vrai régal pour les yeux. Les collections appliquent des idées approuvées à Paris : robes plissées, corsages surplis, tissus brodés, jupes divisées, robes à la cheville et ensemble chic.

Les nouvelles robes présentent une riche diversité de courbes avec leurs encolures arrondies et leur ligne d'épaule échancrée, en des formes qui vont du mince fourreau de tricot d'Orlon à l'ample jupe de tissu mixte d'Arnel et coton, facile d'entretien. Les plis s'étalent à diverses largeurs et profondeurs, à la fois au corsage et à la jupe des robes d'après-midi, et on les choisit de largeur classique pour les jupes séparées des ensembles à varier et à harmoniser. Le corsage surplis s'enroule autour d'une ligne à effet de longueur, dans une gamme de robes à jupe ample; dans les mêmes silhouettes, les tissus brodés ont un certain air de nostalgie. Les jupes divisées (dans les robes pour les sports de participation ou d'assistance ou simplement pour la détente) ont un nouvel effet de godets en biais, tandis que l'élégante robe de patio est offerte à longueur de cheville ou encore plus prononcée pour la soirée. Les ensembles sont en faveur à toute heure du jour et de la soirée et en tout endroit. Les capes réversibles transforment d'étroits fourreaux, et des jacquettes recouvrent des vêtements divers, ou costume de bain à la robe de plage.

Retraites fermées à Béthanie

Des retraites fermées auront lieu chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 80 est, rue Laurier, aux dates suivantes: du 27 au 29 mai, pour jeunes filles, prêchée par le Père Maurice Lamarche, S.J.; du 10 au 12 juin, retraite de spiritualité pour dames et demoiselles, par M. Rosario Lesieur, P.S.S.; du 13 au 16 juin, pour les veuves, par le Père Adrien Malo, O.F.M., sur le thème: "Les veuves ont encore un rôle à tenir dans la société"; du 17 au 19 juin, pour jeunes filles et fiancées, par le Père Picot, SS.CC. Information: CRescent 2-5788.

La Grande Liqueur Française
Bénédictine
La liqueur d'après-dîner fabriquée depuis plus de 400 ans à Fécamp, France
B et B
BÉNÉDICTINE BRANDY
Une liqueur au goût plus sec
La saveur exquise de la Bénédictine mariée au superbe bouquet du Cognac

Pour votre digestion, buvez
Importé de France
Les LITHINES du Dr. GUSTIN
Une eau de régime Alcaline Economique — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.
l'eau qui est bienfaisante

La femme dans la cité

Les professions qui ont comme but ultime le service de l'humain conviennent à la femme qui a les dons pour y répondre

(Suite et fin)

"Tout ce qui est travail d'amour, de sacrifice et de secours occupe une place naturelle dans le rôle de la femme"
— Sa Sainteté JEAN XXIII

Une femme médecin

C'est grâce à la "ténacité" de sa vocation, comme dit le Docteur Madeleine Longtin, elle qui rêvait depuis toujours de devenir un médecin, qu'elle a pu enfin, et après des études philosophiques menées jusqu'à la thèse de doctorat, bifurquer vers les études médicales et convaincre enfin son père qui lui répétait le leitmotiv bien connu : "dommage que tu ne sois un garçon", que la médecine n'avait aucune incompatibilité avec le fait d'être une femme.

Mlle Juliette Chabot, conservateur adjoint de la Bibliothèque de la ville de Montréal, a souligné dans sa présentation du docteur Longtin qu'elle est la première femme à être admise parmi le personnel médical de l'Hôtel-Dieu ; licenciée en philosophie de l'U. de M. et diplômée de la Sorbonne pour l'enseignement du français à l'étranger, le docteur Longtin, alors qu'elle était en 2ème année de médecine, obtenait la médaille de la République française et, ses études terminées, elle se classait première de sa promotion, avec très grande distinction, en recueillant tous les honneurs attachés à ce rang.

Une jeune fille va vers la médecine, de dire par ailleurs le Dr Longtin, parce que au delà des raisons d'ordre social, psychologique, humanitaire ou scientifique, elle éprouve pour cette profession un attrait profond et impérieux qui soutient fidèlement sa décision et lui permet d'ignorer les préjugés et de vaincre les circonstances contraires. Nous pourrions ajouter qu'une jeune fille qui opte pour la médecine le fait en général avec une plus grande liberté intérieure que chez le garçon car à aucun moment elle n'est placée dans la quasi obligation de choisir une profession, elle ne subit aucune influence, aucune pression extrinsèque, bien au contraire. Une mission identique les attend ; qu'il soit homme ou femme, le médecin a pour but premier la prévention, le discernement des maladies, leur guérison si elle est possible, sinon le soulagement des malades. Si le principe médical demeure en soi inchangeable, l'exercice de la profession varie d'un médecin à l'autre, chacun y apportant des qualités, un tempérament, des interprétations différentes qui multiplient à l'infini l'aspect de cette profession.

Maintenant que les femmes médecins sont plus nombreuses, le public les considère avec moins d'étonnement, va vers elle avec confiance, s'y attache si bien qu'il lui demande, en plus de la compétence qui reste toujours primordiale, de la sympathie, de la patience, de la compréhension. Comment le malade pourrait-il accepter d'être considéré comme une simple entité pathologique ? "Ecoutez la petite voix du patient" disait dernièrement, avec ironie, un conférencier s'adressant à des médecins. Nous ajoutons : le malade n'est pas le médecin, mais il reste toujours la personne la plus intéressée.

C'est tout cela que nous expriment les malades, de témoigner avec énergie le Dr Longtin, qui ajoute qu'il reste encore un certain public, un bon nombre de femmes qui gardent encore de la réserve envers une femme médecin : "Une femme médecin, je n'aurais pas confiance". Et le distingué médecin de citer Tolstoï qui affirmait — pour ne citer que lui — que "la femme créait elle-même son "désavantage" de par sa tendance à trop honorer l'homme et à le considérer avec une piété exagérée". Ce n'est pas une femme qui le dit, de préciser le Dr Longtin.

Cette tâche n'est jamais facile, elle est même trop pesante. La profession de la femme médecin, surtout quand il lui faut rencontrer les mesquineries, l'ingratitude, l'injustice, qui se retrouvent évidemment dans toutes les professions, dans toutes les occupations, mais plus fréquemment encore dans la nôtre. Cependant, d'ajouter le Dr Longtin, qu'est-ce que cela quand on peut puiser de nouvelles forces aux sources véritables, considérer les consolations incomparablement plus grandes que les mesquineries, et acquérir la conviction d'avoir réellement participé à des bienfaits nombreux, aidé sous mille formes, l'humanité en détresse ? Pour répondre à la dernière question de Mlle Labbé, le Dr Longtin conclut :

La médecine est une belle profession ; elle est même plus qu'une profession, elle sied en tout point à la femme qui devrait la choisir de plus en plus. "Tout ce qui est travail d'amour, de sacrifice et de secours occupe une place naturelle dans le rôle de la femme", a dit Sa Sainteté Jean XXIII.

Une journaliste

Je crois que le but du journalisme, que l'auteur de l'article soit un homme ou une femme, dit en résumé, Germaine Bernier, journaliste au "DEVOIR", c'est de servir. Qui ? Quoi ? L'opinion publique. Parce que faire du journalisme, c'est travailler sur l'opinion publique, qu'on l'admette ou non. Et quand on travaille sur l'opinion publique, on n'a pas le droit de servir n'importe quoi à n'importe qui. On doit avoir, au contraire, le souci de ne pas desservir, de ne pas nuire. Pourquoi ? Parce que l'opinion publique, en définitive, qu'est-ce que c'est ? Un esprit, une conscience. Avant d'être une opinion, La vôtre, la mienne, bien sûr, mais aussi, celle de l'autre, du lecteur, de la lectrice, de tous les autres. Et je peux vous dire que je pense surtout aux lectrices qui n'ont d'autres lectures que leur journal. Si ces femmes ne trouvent dans leur lecture quotidienne du journal que des dépêches et des entrevues parlant de carrières mirobolantes, comme par exemple, chasser le tigre en Afrique ou le phoque dans les pays froids, escalader des pics qui n'ont jamais connu les pas de l'homme ou plonger pour des tournois de nage, pour battre des records, des carrières qui permettent de voyager partout, de ne prendre racine nulle part, de changer constamment de garde-robe, d'horizons, de pays, et même de maris, comme tant d'actrices le font et comme tant de divorcées aiment à le raconter aux agences de presse, eh bien!, ces lectrices qui font la vie de tout le monde, où souvent tout ne tourne pas rond, finissent par trouver un accablement dans cette pauvre lecture répétée de leur quotidien; elles peuvent facilement se demander: "Pourquoi pas moi ? Est-ce que je ne peux faire autant que les autres, être aussi belle ? (parce que les dépêches, comme les annonces de produit de beauté parlent toujours d'une jolie brunette ou d'une belle blonde). Conquérir autant de succès ?

En choisissant davantage la substance à lire, la journaliste peut aider ces femmes à moins regarder par-dessus la clôture et à savoir mieux voir la valeur de leur propre tâche, sur le plan social et familial, même personnel, à ne pas laisser la proie pour l'ombre, uniquement pour faire changement, pour faire comme les autres. Et ce choix de la journaliste permet encore de répandre une meilleure substance de véritable information, de culture à l'occasion, d'entrouvrir même des avenues où l'esprit peut s'engager avec profit. Ce genre de journalisme peut même amener la lectrice à mieux apprécier tout ce que les femmes de carrière que nous venons d'entendre, apportent de précieux dans le champ des activités humaines.

Mme Rosalie Demeter, bibliothécaire à l'Université de Montréal, qui a rédigé la bio-bibliographie de Germaine Bernier, travail considérable qui porte sur vingt-cinq années de collaboration à divers journaux et revues, notamment au "Devoir" a présenté la journaliste, en citant quelques paragraphes de la préface de son ouvrage, écrite par Roger Duhamel de l'Académie canadienne-française. Cette bio-bibliographie a été rédigée et compilée en 1955, par Mme Demeter, diplômée en philologie moderne de l'Université de Kolozsvar, Roumanie, alors qu'elle était élève de l'Ecole de bibliothécaires de Montréal.

Marie-Antoinette Daboyant

L'infirmière Barbara Keagey et Elisabeth Macdonnell effectuent une tâche importante. Elles participent aux essais préliminaires du détergent Lux Liquide avant sa présentation sur le marché, afin de déterminer avec précision la grande douceur de ce produit. Elisabeth était l'une des 50 personnes qui, chez Lever Brothers Limited, de Toronto, portaient au bras un morceau de coton trempé dans une solution du nouveau détergent, en vue d'en noter les réactions sur la peau. Les essais se sont révélés un grand succès et le nouveau produit sera mis en vente cette semaine dans les magasins à travers tout le Canada.

Les mots croisés du "Devoir"

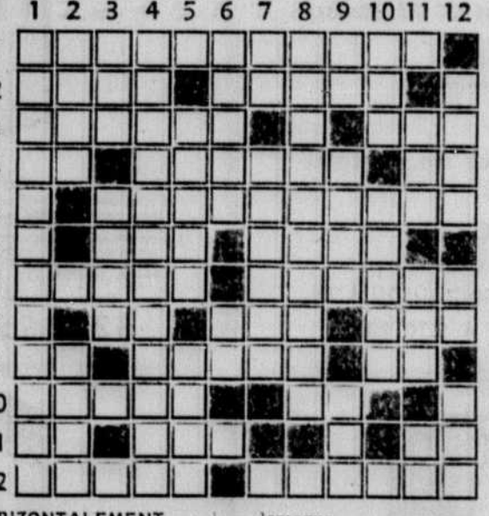

HORIZONTALEMENT
1—Toujours vainqueurs
2—Très sombre — Plante très amère
3—Aller chercher — Semblable
4—Coutumes — Va plus mal — Se rend
5—Prolongements
6—Robe de cheval — Poisson du Saint-Laurent
7—Coiffure — Non encore publié
8—Possessif — Monnaie japonaise — Choisi
9—Négation — Couleur de teint — Note
10—Identique — Grecque
11—Dans — Première femme — Note
12—Passe au tamis — Faire manquer de

VERTICALEMENT
1—Qui ne nous rendent pas tranquilles
2—Vous et moi — Ville d'Allemagne
3—Elle a ses bons moments — Tue
4—Que l'on ne peut remettre en état
5—Contraire à la religion — Songe
6—Poisson — Connu
7—Personnel — Ne manque pas de réserve au Canada
8—Faire un bruit d'insecte en vol
9—Article — Pays d'Europe — Assentiment
10—Existe — Lâcher prise
11—Ancêtre commune — Entourée d'eau — Particule nobiliaire
12—Triste sonnerie de cloches — Familier — Instrument à vent

Solution d'hier

Horizontalement:—
DESENCHANTEE; IMPLORE; VOILEES — TE; ETRE — DIVISER; RIA — FUTILITE; TOLE — LISE; INEPTIE; TZIGANE; LUNE — DA — UR; AVALE — PERMIS; NIMES — RADES; ES — PELER

Verticalement:—
DIVERTISSANT; EMOTION VI; SPIRALE — LAME; ELLE — EPAULES; NOE — NES; CREDULITE; HESITIEZ — PRE; VIS — IDEAL; NUBILE — GARDE; SI — SA — MER; ENTETE — NUIS; ERE — VERS

LE CANADA EN BEAUTE — Plus d'un million de tulipes sont actuellement en fleurs à Ottawa parmi les feuillages nouveaux et les lilas bleus, mauves ou blancs. C'est un spectacle à voir : notre capitale est l'une des plus belles villes du pays. Le gala annuel des tulipes dure jusqu'au 30 mai. Sous l'oeil attentif d'un groupe de collégiens, deux canonniers s'apprêtent ici à lancer le coup de canon quotidien qui salue le milieu du jour à Ottawa depuis 1867. (Photo Malak)

12,000 tuberculeux guéris constituent l'effectif de l'Association de la Croix de Lorraine

L'Association de la Croix de Lorraine est une des rares oeuvres philanthropiques qui ne fassent point appel à la charité publique pour ses fonds. Sa gestion financière est assurée à partir des cotisations de ses 12,000 membres et des subventions du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse. Quoiqu'elle se dévoue depuis vingt ans à la réadaptation des anciens tuberculeux de la province de Québec, elle est encore assez mal connue du public. Son organisation, d'une assez grande envergure, compte huit sections dans toute la province : outre Montréal, elle compte des bureaux à Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, Mont-Joli, Saguenay (Chambord), Hull et dans le nord-ouest du Québec, à Rouyn. Quant aux pulmonaires guéris de Gaspésie, leur réadaptation est assurée par les soins du Conseil provincial de la Croix de Lorraine, en attendant qu'un bureau soit ouvert dans cette région.

La Croix de Lorraine ne se borne pas à l'oeuvre de réadaptation. Elle coopère avec les sanatoriums à l'amélioration du sort des tuberculeux et collabore, sur le plan collectif, au dépistage de la tuberculose de même qu'à tout mouvement antituberculeux. L'Association ne néglige rien pour assurer l'épanouissement moral, intellectuel et physique de ses membres dont la devise est : *S'unir pour survivre.*

"Champagne et fraises" à la Galerie de l'Etable

La fête aura lieu dans les jardins si la température le permet. Printemps dernier les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal lançaient pour la première fois cette fête "Champagne et fraises" qui a remporté un franc succès. On répète, cette année, et les bénéfices serviront à rembourser le prêt généreux du Musée de Montréal, sans lequel la galerie et son aménagement n'auraient pu voir le jour.

Deux orchestres se partageront les heures de la soirée de danse et un ménestrel ambulant apportera ses chansons et ses divertissements.

Le nombre des billets est limité et la cravate noire est de rigueur.

En cas de pluie la soirée aura lieu à l'intérieur.

Information: Jeunes Associés du Musée de Montréal, 1379 ouest, rue Sherbrooke.

Magazine et méthode moderne de haut savoir

Le magazine Weekend a envoyé récemment en mission spéciale, une ménagère de Winnipeg, Mme Grant Henderson. La destination du voyage : Paris, et le but : essayer de découvrir les secrets des meilleures hôtesses de France.

Mme Grant Henderson, femme d'un jeune ingénieur civil, est allée à Paris suivre un cours d'hôtesse. On lui apprend comment bien recevoir un ambassadeur, comment préparer un repas pour un roi, comment apprécier les vins et surtout comment servir les vins.

Mme Henderson a suivi ce cours à la célèbre Académie Maxime de Paris. Une comtesse donne les cours de cuisine fine et une baronne révèle les secrets de l'élégance et de la conversation.

Mme Henderson, maman de trois fillettes, Michèle, 7 ans, Camille, 3 ans, et Elaine, un bébé de quelques mois, s'est séparée avec difficulté de sa petite famille.

Tout le monde y a mis du sien afin que Mme Henderson puisse accomplir ce merveilleux voyage. Une dame de confiance pour tenir la maison, les deux grands-mamans et le papa ont assuré Mme Henderson qu'ils se partageraient les responsabilités afin qu'elle puisse partir l'esprit tranquille profiter de la chance qui lui échoit.

Les immenses boucles d'oreilles

Ce printemps, les femmes ressemblent à des gitanes, du moins en ce qui concerne les boucles d'oreilles. Les immenses pendants d'oreilles lancés par le jeune dessinateur parisien Jules Crahay, ont déjà atteint le chiffre impressionnant d'un demi milliard de dollars, sur le marché de bijoux américain.

Les bijoux, gros ou énormes sont de différents prix, de deux dollars à ce t dollars. Ils sont fabriqués avec de la fausse monnaie gitane, des boules, des pierres semi-précieuses qui dansent autour d'un immense anneau rond.

La popularité de ces immenses pendants d'oreilles s'explique en partie par les récentes coiffures qui cachent les oreilles, faisant disparaître ainsi la simple boucle d'oreille. Mais ces bijoux apportent également un charme exotique à la mode qui est assez sobre.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE. LTEE. — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTREAL
Etablie en 1929
276 ouest rue Saint-Jacques
Montréal

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe — Inc. —
Tél. VI. 4-3491 R.-T. Armand
44 o. rue St-Jacques, Montréal

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10h. à midi, 2 à 6, 7 à 8h., excepté samedi de 10h à midi, de 2 à 4. LA. 3-5252 — 816, Sherbrooke est.

Dr O. Le Riche
hôpitaux de Londres
Peau, eczéma, maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité, impuissance. Voies urinaires. Circoncision sans douleur et sans hospitalisation.
Expérience 30 années
1633, Saint-Denis. VI 5-6410
face théâtre Saint-Denis

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Génito-urinaires, peau, sang, glandes, desordres sexuels, nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidité, dépression, begalement, alcoolisme, obésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke. VI. 5-0356

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT A LOUER

Des Sorbiers, Rosemont, 4 pièces, chauffé, éclairé, réfrigérateur, cuisinière, idéal pour nouveaux mariés, libre. CL. 5-4571. 23-5-60

3 pièces fermées, non chauffées, Pie XI et Jean-Talon, $53. — LA. 5-2069. 23-5-60

AUTOMOBILE A VENDRE

Citroen DS-19 — 1959, bas millage. $2,700. Pas d'échange. MO. 9-6701. 23-5-60

ASSURANCES

ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt, Tél.: LA. 6-5558, soir. DU. 7-2327. JNO

ATELIER DE MECANIQUE

45 ans
Lefebvre Frères Limitée
l'atelier mécanique connu existera et continuera
UN. 1-7471

A VENDRE

Lit de camp presque neuf, bonnes conditions. S'adresser à LA. 2-4305. J.N.O.

OUTREMONT, cottage 9 pièces, sous-sol, semi-fini, garage, jardin, site intéressant. CR. 4-9227. 24-5-60

A Cartierville, cottage, 6 pièces, près école, magasins, gare C.N.R. $15,500. Hypothèque $6,000 à 4½%, balance à discuter. 72390, Dion, RI. 7-4062. 23-5-60

CHALET A VENDRE

Lac L'Achigan sur magnifique île Joubert, chalet d'été meublé, complet avec embarcation, remise etc. $5,000 — $1,000 comptant. Aussi lots à vendre. OR. 1-0177. 23-5-60

DIVERS

Un fusain? Renseignements contre un timbre à PORTRAITS, 55 nord rue Lajoie, Joliette. 23-5-60

FILLE DEMANDEE

Secrétaire, bureau d'avocats, bilingue, Sténo, dictaphone, position permanente, commençant août 1960. Ecrire CASE 33 Le DEVOIR. 23-5-60

HOMME DEMANDE

Opportunité financière
DANS L'ASSURANCE-VIE
L'homme que nous cherchons est marié, travaille présentement, est âgé de 28 à 40 ans et est consentant DE TRAVAILLER ET ETUDIER 12 HEURES PAR JOUR, 5 JOURS PAR SEMAINE durant la 1ère année et considère qu'il vaut au moins $7,000 par année. Nous offrons une position à salaire, comportant un avenir illimité.
Si vous êtes sérieusement intéressé, appelez M. J.-R. Archambault ou M. L. St-Louis.
UNiversity 6-3571
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE STANDARD LIFE, SUITE 810, 1255 UNIVERSITY. 21-5-60

MAISON A VENDRE

N'hésitez plus, composez OR. 1-0477. Vous pouvez devenir propriétaire, une maison neuve à Greenfield Park ou Brossardville. Modèles variés à partir de $11,900. Maurice Joubert Inc. 23-5-60

MAGASIN A LOUER

Rosemont, chauffé, idéal petit commerce, bureau, salon de barbier, etc. 3400, rue Dandurand. RA. 2-1911. 23-5-60

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

Lac Champlain, Alburg, 6 pièces meublées, cave, réservoir, eau chaude réfrigérateur, cuisinière, poêle à gaz, 100 pi. plage privée, chaloupe. $7,200 — comptant $700. WE. 3-4870. 18-5-60

Ile Ste-Thérèse, entre Chambly et St-Jean, chalet meublé, réfrigérateur, poêle à gaz, beau terrain ombragé. Prix $3,800. Comptant $400. WE. 3-4870. 23-5-60

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40 ans. Seulement 69c. Toutes pharmacies. 21-5-60

PROPRIETES A VENDRE

BOSSUET 5535, nord de Sherbrooke, 2-5½, neufs, semi-détachés, cave, garages, système, bâtisse 26 x 41, terrain 35 x 90, prix $20,500., comptant $6,000., constructeur CR. 9-0405. 25-5-60

BRUCHESI — 9380, près Charland, 2-5½, neufs, semi-détachés, garages, système, cave. Prix: $18,500. Comptant $5,000. Constructeur CR. 9-0405. 10-6-60

BOSSUET — 5385, au nord de Sherbrooke, 1-6, 2-3, neufs, semi-détachés, garages, système, cave, prix: $23,500. Comptant: $7,000, Constructeur: CR. 9-0405. 10-6-60

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. DU. 7-3766 J.N.O. F-3569 Montréal.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 4 hres la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 75c. pour 3 lignes (15 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoute 10c.

GROS CARACTERES. — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) equivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot minimum $1.00.

LES DESSINS LAURÉATS DU GRAND PRIX 1960

maintenant en étalage chez *Fraser Bros.*

Groupe "A"

Groupe "B"

LES ENSEMBLES

Tidewater

par Morganton

Les décorateurs acclament le retour à la chaude tonalité de l'acajou ainsi qu'à l'élégance classique dans la création de l'ameublement

FRASER BROS. est fier de présenter à Montréal les créations qui ont remporté le grand prix de 1960 et qui illustrent cette nouvelle tendance. Elles s'inspirent des chefs-d'oeuvre traditionnels que nous ont conservés les anciennes demeures de la plus vieille colonie anglaise, la Virginie. Les ensembles TIDEWATER sont dessinés pour rehausser, sans fausse note, les foyers modernes. La simplicité des lignes, la grâce des proportions et la finesse des détails confèrent une haute distinction à chaque mobilier.

Le noble acajou rougeoyant, tons profonds et satinés. Une ferronnerie, d'un dessin délicat, met une note d'originalité. Les ensembles TIDEWATER offrent des ameublements de salon, de salles à manger et de chambres à coucher ainsi que des meubles d'un charme fascinant, dont le style crée une atmosphère d'élégance et de noblesse.

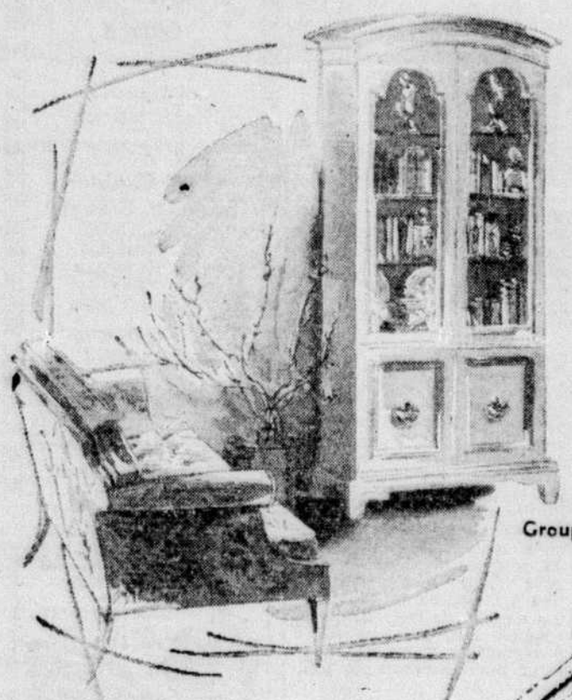

Groupe "I"

Groupe "C"

Tidewater J Collection by MORGANTON

Groupe "H"

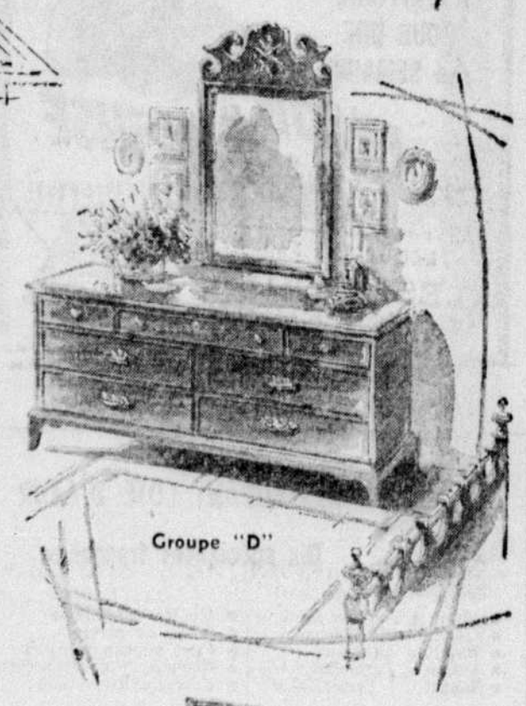

Groupe "D"

★ *Indique un article non illustré*

GROUPE "A"

Table ronde pour fumeur 16½ dia.	$ 78
Table ronde pour porter une lampe	140
Table à Cocktail 55" x 20"	154
Commode 35" x 19" x 31½" haut.	294
*Table à cocktail avec plateau à liqueur 35" x 24"	138
*Table ovale à cocktail à battant 50" x 31"	140
*Table avec plateau à liqueurs amovible 30" x 18" 19¼" haut.	98

GROUPE "B"

Buffet long. 72" x prof. 20"	$446
Vaisselier-Commode 68" x 20" haut. 79½"	708
Table rectangulaire 64" x 42" (s'allonge à 103")	294
Chaisse No 1, style Régence	108
Fauteuil No 1, style Régence	121
*Chaisse No 2, style Régence	54
*Fauteuil No 2, style Régence	64
*Petit buffet, larg. 56"	318
*Petit cabinet à porcelaine larg. 48" x haut. 77½"	468
*Table ronde dia. 42" (s'allonge à 78")	218

GROUPE "C"

Table ovale larg. 58" x 45" (s'allonge à 94")	$254
Fauteuil, dossier à barres horzontales	88
*Chaisse dossier à barres horizontales	78
Petit buffet larg. 42" x prof. 18"	194
*Plateau mobile de service	278

GROUPE "D"

Commode largeur 64"	$298
Miroir	94
Lit à panneaux ajourés 4/6	128
Lit à panneaux ajourés 6/6	198
Commode régulière larg. 36" hauteur 48"	242
*Table de nuit	74
Commode-toilette	

GROUPE "E"

Commode 2 étages 46" x 20" hauteur 52"	394
Grande commode largeur 72"	358
Miroir 32" x 44"	88
Tête de lit décorative 4/6 (côté bas)	242
Tête de lit décorative 4/6 (cadre métallique)	194
*Table de nuit, 24"	98
*Coiffeuse largeur 40"	242

GROUPE "F"

Meuble-étagère à section larg. 36" avec portes	$218
Meuble-étagère, section ouverte	140
Meuble-étagère, section à tiroirs, largeur 26"	146
Meuble-étagère, section avec niche à porte	166

GROUPE "G"

Commode à tiroirs 36" x 44¾" haut.	$228
Meuble-étagère larg. 36" x haut. 30"	166
Meuble-étagère avec portes largeur 36" x hauteur 30"	218
Bureau d'angle 36" x 36" x haut. 30"	140

GROUPE "H"

Bureau-coiffeuse larg. 36" x haut. 30"	$114
Miroir à 3 volets fermés 24" x 36 haut. ouvert 48" x 36"	226
Chaisse de coiffeuse	78

GROUPE "I"

Cabine aux antiques (tablettes de verre) largeur 35½" x haut. 76"	$446
*Bureau L 48" x 40", portes-tambour	382
*Commode, dessus de bois 44" x 14" hauteur 29"	242
*Commode dessus de marbre	268
*Meuble pour hall dessus de bois larg. 32" x 12" prof. x haut. 30"	228
*Meuble de hall, dessus de marbre larg. 32" x 12" prof. x haut. 30"	242

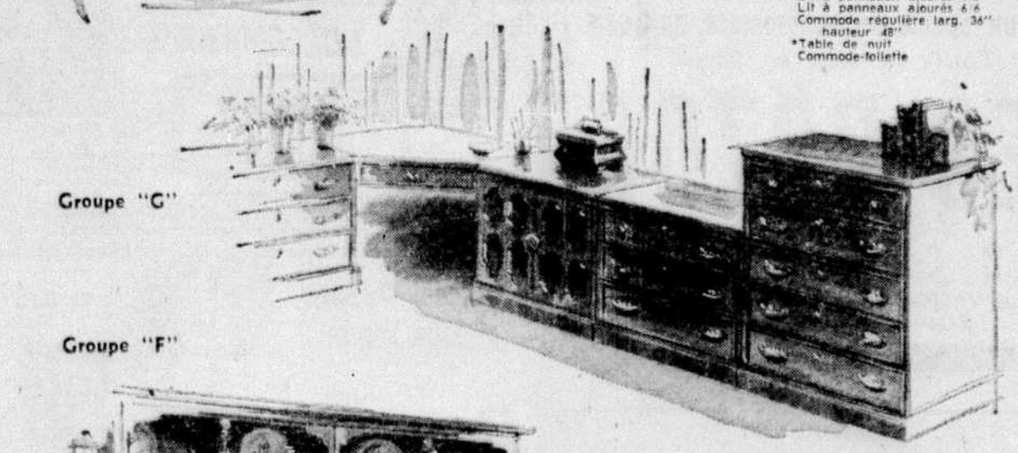

Groupe "G"

Groupe "F"

Plan budgétaire pour convenir à vos besoins

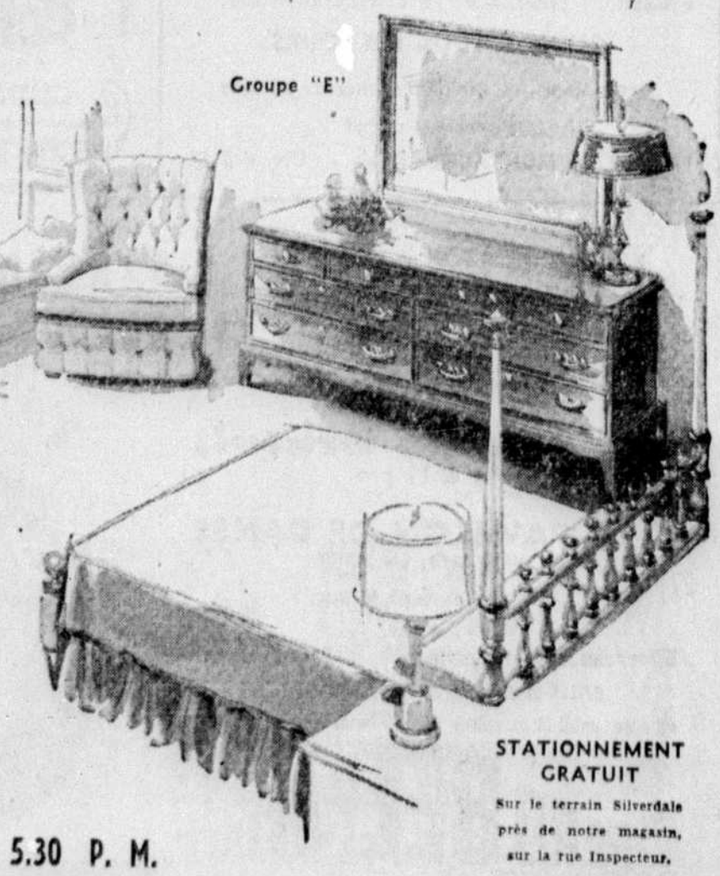

Groupe "E"

Service de décoration

Vous êtes cordialement invité à consulter nos décorateurs, sans obligation de votre part

GENEREUSES REPRISES
pour vos vieux meubles

Fraser Bros.

75 ANNES D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE

901 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, COIN INSPECTEUR
UN. 6-5751

OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 P. M. SAMEDI ET SUR SEMAINE: 9 A. M. A 5.30 P. M.

STATIONNEMENT GRATUIT

Sur le terrain Silverdale près de notre magasin, sur la rue Inspecteur.

"AFFAIRES DE FAMILLE"

Un texte d'André Laurendeau

Dans le cadre de la série d'émissions télévisées **Affaires de famille**, le réseau français de Radio-Canada présentera à ses téléspectateurs, ce soir à 10h.30, un texte d'André Laurendeau : "Que sa volonté soit faite."

Sous ce titre, l'auteur décrit le comportement d'un jeune couple qui vient d'apprendre une mauvaise nouvelle. En effet, deux époux se retrouvent après avoir appris que leur fils, victime d'une crise d'appendicite pendant leur absence, a été transporté d'urgence à l'hôpital pour y subir une intervention chirurgicale.

La jeune femme se sent coupable et elle ne cesse de se reprocher son absence au foyer alors que les premiers symptômes de la maladie de son fils se sont fait connaître. Quant à son époux, il tente tant bien que mal de la consoler et de la persuader qu'elle n'y est pour rien.

"Que sa volonté soit faite". C'est ainsi que s'exprime le père de la victime alors que celle-ci repose sur la table d'opération.

"Que sa volonté soit faite" d'André Laurendeau sera donc présenté aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada à l'émission **Affaires de famille**, vendredi 20 mai à 10h.30.

Horaire des cinémas

ALOUETTES: Ben-Hur — 1.30 — 8.00
BIJOU — Maruzella — 12.20 — 3.50 — 6.50 — 10.00
Le grand chef — 1.55 — 5.15 — 8.35
CAPITOL — SOUTH PACIFIC: 10.10, 12.50, 3.35, 6.15, 8.55.
ELYSEE: Le petit monde de Don Camillo — 1.05 — 4.30 — 8.05
Le retour de Don Camillo — 2.50 — 6.20 — 9.50
Dessins animés — 2.40 — 6.10 — 9.40
IMPERIAL:
Windjammer : tous les soirs de la semaine, à 8h. 40; le dimanche à 7h.30& matinées, le mercredi, le samedi et le dimanche à 2h.
LOEW'S: Solomon & Sheba: 10.30 — 10.30 — 1.05 — 3.45 — 6.25 — 9.05
PALACE: Tall Story — 10.35 — 12.50 — 3.05 — 5.20 — 7.35 — 9.55

FILMS A LA TV

VENDREDI, 20 MAI

9h Johnny Belinda. — Américain, 1949. Drame de moeurs de Jean Negulesco avec Jane Wyman et Lew Ayres. — Dans une ferme de la Nouvelle-Ecosse, une jeune sourde - muette passe pour idiote. Mais un médecin découvre qu'elle est normale. Violée par un matelot ivre, elle devient mère. Plus tard, celui-ci voulant ravir son enfant, elle le tue. Au cours du procès qui suit, elle est acquittée et peut enfin épouser le jeune docteur. — Réalisation de classe malgré une fin mélodramatique. Interprétation remarquable de Jane Wyman. Très bonne photo. — En dépit de la violence, de deux meurtres et du viol, un film où triomphe le respect de la personne humaine. Adultes.

11h.30 Amours de guerre. — Italien. 1954. Mélodrame de Sergè Greco avec Luisa Rossi et Jacques Sernas. — Les mésaventures sentimentales d'une jeune fille qui, après avoir fauté, entre au couvent. Elle retournera toutefois dans le monde où elle connaîtra le bonheur. — Un autre mélo avec tous les ingrédients du genre. Interprétation assez juste. — Eléments positifs de générosité et d'amour maternel. — Liaisons non désapprouvées. Adultes, des réserves.

TELEVISION

VENDREDI 20 MAI

CBFT — Canal 2
2.00—Musique
3.25—Téléjournal
3.30—Bonjour Madame
4.00—Bobino
4.50—La boîte à surprise
5.00—Ouragan
5.30—Les casse-cou
6.00—Téléjournal
6.15—Ce soir
6.30—Carrefour
7.00—Histoire à suivre
7.15—Edition métropolitaine
7.30—Cinéfeuilleton Dernières vacances
7.45—Pour elle
8.00—Découvertes
8.30—Les idées en marche
9.00—Les Beaux Films "La mort n'était pas au rendez-vous"
10.30—Affaires de famille
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Commentaire
11.30—Conférence au sommet
11.45—Ciné-vedette "Amours de guerre"

CBMT — Canal 6
12.05—Long métrage "Fingers at the Window"
1.30—Montreal Matinee
2.00—Time Out
2.30—Open House
3.00—P.M. Party
3.30—Trouble with Father
4.00—This is Alice
4.30—Pictures with Woofers
5.00—Minnow on the Say
5.15—Follow Me
5.30—Fury
6.00—Rendez-vous
6.30—Metro
6.45—CBC TV News
6.55—Sports
7.00—Tabloid
7.30—San Francisco Beat
8.00—Country Hoedown
8.30—Four Just Men
9.00—The Flying Doctor
9.30—The Silent Service
10.00—Gene Kelly
11.00—CBC TV News
11.15—Viewpoint
11.22—Sports
11.32—Long métrage

"Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement."
RETENU A L'AFFICHE POUR UNE 6e SEMAINE
LEÇON DANGEREUSE (LES FRÉNÉTIQUES)
sélection Michael Costan
avec à l'affiche JACQUELINE SASSARD
LES ÉPOUX TERRIBLES
Cinéma PLAZA coin St-Hubert et Beaubien

RESTAURANT COTE D'AZUR
Dix spécialités françaises
- Soupe à l'oignon gratinée
- Escargots de Bourgogne
- Rillettes du Mans
- Grillades Parmesan
- Homards à l'américaine
- Moules marinières
- Steak au poivre
- Filet mignon forestière
- Choucroute de Francfort
- Cassoulet Toulousain

OUVERT TOUS LES JOURS
Servis avec les meilleurs vins de France
Stationnement gratuit
1174 DE LA MONTAGNE — UN. 6-3198

LUNDI FÊTE DE LA REINE VICTORIA
OUVERT DE MIDI À MINUIT
ON S'AMUSE!
Spectacle Gratuit
5 & 11 p.m.
AU PAVILLON DE DANSE
WEEK-END, EN SOIRÉE
"Le nouveau tempo"
avec
Dean Morgan & son Combo
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
en après-midi et en soirée, sauf le lundi à compter de 7 p.m.
PARC BELMONT

CECILE DEVILE

Exposition chez Pego's

Une nouvelle galerie de peintures vient d'ouvrir à Montréal. Si les pièces du magasin Pego's de la rue Sherbrooke sont très bien meublées, il leur manquait un petit quelque chose que toute maison chic se doit d'avoir: des peintures. On a récemment remédié à cette lacune en complétant ce magasin de meubles par une galerie de peintures. Quelques soixante-deux toiles y sont maintenant accrochées pour un temps indéterminé. Elles viennent toutes de la "Galerie Nicole" de New-York.

Cette exposition groupe huit peintre de l'école de Paris. Ce sont: Abidine, Adamoff, Arbas, Campagnola, Helman, Kliemann, Lan-Bar et Orazi. Il serait évidemment trop long de parler de chacun d'eux et de chacune de leurs toiles mais contentons-nous d'indiquer qu'il s'y trouve un peintre naïf et quelques lithographies sur bois de Kliemann.

Comme je le disais plus haut, le fait que cette exposition est dans un magasin de meubles, le fait de voir les peintures dans une atmosphère moins artificielle qu'une galerie où les toiles font chaine, est d'un certain intérêt que d'aucuns trouveront peut-être commercial mais que d'autres apprécieront beaucoup sans doute.

D'autre part ces peintres sont de nationalités différentes, l'un est d'Israël, l'autre d'Allemagne, l'autre de Turquie, l'autre d'Italie, etc., en fait il n'ont en commun que d'être de l'école de Paris. Il devient alors assez intéressant de les voir ainsi groupés.

M.B.

LE RITZ-CAFE PRESENTE:

CECILE DEVILE

La chanson française a repris sa place au Ritz-Café. On se souvient que depuis quelque temps des chanteurs de différents pays sont passés tour à tour et ont présenté au public des compositions allant du folklore russe aux vieilles légendes péruviennes.

Cécile Devile a apporté avec elle l'air de Paris et un riche répertoire de chansons françaises. Elle ouvre son tour de chant par une chanson très endiablée, une de celles qu'on se surprend à fredonner à la sortie: "Tout l'amour que j'ai pour toi". Elle enchaîne avec une très jolie composition intitulée "Ma rue". L'auditoire semble adorer la chanson française. Il y trouve une gaîté, une jeunesse naturelle et aussi une poésie prenante qui manque souvent à certaines chansons américaines.

Cécile Devile poursuit avec "Muchas Gracias", "C'est mon homme", "Un jour tu verras", et plusieurs autres dont une, composée spécialement pour elle par un Américain "To Fall in Love". Cette dernière chanson est une de celles que Mlle Devile interprète le mieux. Le spectacle se termine par une chanson rythmée écrite à l'occasion de la fondation de la nouvelle capitale du Brésil "Brasilia".

Cécile Devile était accompagnée par le trio de Paul Notar et par le pianiste John Gallant.

M. B.

la revue originale
Up Tempo
au SHERATON Mont-Royal Hotel
UN SUCCÈS FOU!
Deux spectacles tous les soirs, du lundi au samedi. On sert le diner à partir de 7.30 heures (membres du Diners' Club). Frais de couvert minimes.
Pour réserver votre table, téléphonez à VI. 2-7777.
Le Café-Théâtre Terrasse
SHERATON MONT-ROYAL
Montréal, Québec

St-Denis Bijou
Trop paresseux pour travailler, ils se font ravisseurs d'enfant.
FERNANDEL GINO CERVI dans LE GRAND CHEF
avec Jean-Jacques DELBO Noelle NORMAN - le petit PAPOUF
Amoureux d'elle sans espoir, il se sacrifiera pour qu'elle soit heureuse..
MARISA ALLASIO MASSIMO SERATO YVETTE LEBON dans Maruzzella en COULEURS

Jean GABIN dans RUE des PRAIRIES
avec CLAUDE BRASSEUR MARIE-JOSE NAT ROGER DUMAS
ORPHEUM air climatisé

LE FESTIVAL DE CANNES PREND UN NOUVEAU DEPART

Le cinéma soviétique pourrait se tailler la part du lion

Par Jean de BARONCELLI

CANNES, — Week-end réconfortant au cours duquel le Festival semble avoir pris un nouveau départ.

Des quatre films présentés — un polonais, un britannique, un italien, un soviétique, — le meilleur, à mon avis, fut le soviétique. Son succès s'ajoutant à celui remporté la semaine dernière par *la Ballade du soldat*, le cinéma russe pourrait bien se tailler la part du lion dans ce Festival. *La Dame au petit chien*, réalisé par Josef Kheifits d'après un récit de Tchékhov, me paraît en tout cas d'ores et déjà assuré de figurer au palmarès. C'est en effet un ouvrage remarquable qui vaut aussi bien par la richesse et la sensibilité de son inspiration que par ses qualités plastiques.

Le sujet pourtant est à la fois mince et banal. A Yalta, à la fin du siècle dernier, un banquier moscovite fait la connaissance d'une jeune et jolie estivante. Il s'éprend d'elle. Elle s'éprend de lui. Mais ils sont l'un et l'autre mariés. Il se séparent, décidés à ne plus se revoir. Et c'est au cours de cette séparation qu'ils découvrent qu'ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre. Seront-ils assez forts pour surmonter les obstacles qui s'opposent à leur bonheur? C'est sur cette interrogation que s'achève le film.

Non seulement le réalisateur n'a rien fait pour étoffer son sujet, mais il a adopté dans sa narration un *tempo* d'une lenteur extrême. Les mouvements d'appareil sont rarissimes. Les scènes entre les deux amants sont presque entièrement construites en plans fixes, entrecoupés de longs silences. Cela pourrait être insupportable. Or nous sommes absolument envoûtés par cette sourde et déchirante mélodie, où tout est harmonieux, nuancé et d'une extraordinaire justesse de ton. Quelques touches humoristiques éclairent le récit sans que jamais le réalisateur se laisse aller à une grossière caricature de la société bourgeoise de l'époque. L'interprétation enfin est de premier ordre. On retrouve dans *la Dame au petit chien* Alexis Batalov, qui fut le héros de *Quand passent les cigognes*, et l'on y découvre le ravissant visage de Ya Savina, dont la fraîcheur et la sensibilité font merveille dans le rôle d'Anna... Un bien beau film, en vérité, digne de Tchékhov, et qui honore la production soviétique.

C'est une comédie que nous a envoyée cette année la Pologne. Elle s'appelle *De la veine à revendre* et a été réalisée par André Munk, l'auteur d'*Eroica*. Le film raconte, sur le mode burlesque, les mésaventures d'un Polonais qui, toute sa vie, a voulu jouer au héros, mais que sa médiocrité et la malchance mènent de catastrophe en catastrophe. Les premières vingt minutes sont extrêmement brillantes. Sans qu'on puisse parler d'influence, on songe à la fois à René Clair et au Sacha Guitry des *Mémoires d'un tricheur*. Puis le rythme se ralentit, les plaisanteries s'alourdissent et, vers la fin, le film devient bavard et ennuyeux. Cependant, compte tenu du fait que certains aspects de la satire esquissée par Munk peuvent nous échapper, l'ouvrage reste honorable dans son ensemble. Il a d'ailleurs été généralement apprécié. Une bonne part des applaudissements est allée aux interprètes qui se trouvaient parmi nous: la délicieuse Barbara Kwiatkowska, et Bogumil Kobiela, remarquable dans un rôle écrasant.

Le film britannique *Amants et Fils* fut le second triomphateur de ce week-end. Le sujet est emprunté au roman de D.H. Lawrence qui porte ce titre *(Sons ans Lovers)*, et qui est, en grande partie, autobiographique. On y retrouve la plupart des thèmes favoris de l'auteur de *l'Amant de lady Chatterley*, et plus particulièrement cette conviction que l'artiste ne peut accomplir son oeuvre que dans un climat de liberté totale. Le héros du film est un jeune peintre dont le talent naissant est étouffé à la fois par le milieu social dans lequel il a été élevé (comme Lawrence lui-même il est fils de mineur), par la tendresse excessive de sa mère et par la passion que lui porte une jeune fille. Les circonstances aidant, il se libère de ces diverses entraves, et "décidé à ne plus appartenir à qui que ce soit" il part pour Londres... Une adaptation qui est un modèle du genre, une mise en scène raffinée de Jack Cardiff, une interprétation d'une remarquable homogénéité et qui devrait valoir à Dean Stockwell un grand succès personnel, font d'*Amants et Fils* un des meilleurs films que nous ayons vus depuis le début du Festival. Ce n'est certes pas une oeuvre originalt et foisonnante comme *la Douceur de vivre*; ce n'est pas, non plus, un film d'une perfection plastique égale à celle de *la Dame au petit chien*: mais c'est un de ces ouvrages solides, intelligents et captivants, dont la production mondiale est, malheureusement, avare, et qui, s'ils étaient plus nombreux, redonneraient aux spectateurs le goût du cinéma.

Le film italien de Michelangelo Antonioni, *l'Aventure*, était précédé d'une flatteuse réputation. Il a été très fraîchement accueilli. L'auteur du *Cri* est à coup sûr un auteur difficile, et il faut bien convenir qu'à première vue *l'Aventure* est un ouvrage diffus, confus, passablement obscur et fastidieux. Par ailleurs les personnages de *l'Aventure* ne sont pas sans présenter certains rapports avec ceux de *la Douceur de vivre*, ce qui a dû nuire au film, le public du Festival estimant avoir suffisamment vu de jeunes gens oisifs, indolents et uniquement préoccupés d'aventures amoureuses.

Il n'en reste pas moins que l'oeuvre est passionnante et que sous son indolence apparente elle témoigne de l'originalité et de la subtilité psychologique de son auteur. *L'Aventure* fait penser à certains romans de Pavese ou de Moravia. C'est là d'ailleurs sans doute la pierre d'achoppement du film: son épaisseur est une épaisseur essentiellement romanesque. Le public est déconcerté par ces méandres, ces arabesques, ces faux temps morts, ces scènes apparemment inutiles, ces personnages qui surgissent et disparaissent sans qu'on sache très bien pourquoi. Il a l'habitude d'une construction linéaire qu'il ne trouve pas dans le film d'Antonioni. Il croit que l'auteur ne sait pas où il va, alors que tout est savamment ordonné pour aboutir à la scène finale, qui est très belle, et qui donne — mais trop tard sans doute au gré des impatients — la clé de ce qui précède... *L'Aventure* est ce genre de film qui réclame dans une certaine mesure la collaboration du spectateur. C'est un film pour "happy few"; c'est un film à déguster; ce n'est donc pas un film de festival, où les appétits sont gloutons et où nous perdons notre goût à dévorer des kilomètres de pellicule.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

Programmes de radio

Vendredi, le 20 mai
CBF

6.00—Radio-Journal
6.05—CBF Métropolitain
7.05—Prière du matin
7.20—La Météo et musique
7.50—Chronique sportive
8.30—Chez Miville
9.34—Paris chante et danse
10.00—Passe-partout
10.00—A communiquer
10.30—Un homme et son péché
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.30—Le Réveil rural
1.00—Radio-Journal
1.45—Arc-en-ciel
2.00—Chefs-d'oeuvres de la musique
3.00—Variétés musicales
4.05—Une demi-heure avec...
4.30—Métro-magazine
5.30—Variétés
6.00—Radio-Journal Revue de l'actualité Nouvelles sportives
6.30—Rond-Point
7.00—Don Quichotte
7.15—La vie économique
7.45—A communiquer
8.00—D'un océan à l'autre
8.30—Les Affaires de l'Etat
9.00—L'Orchestre de Radio-Canada
10.00—Radio-Journal
10.15—Commentaires
10.30—Conférence au Sommet
10.55—Chronique sportive
11.00—Aux portes de la nuit
11.55—Radio-Journal
12.00—Concert
1.00—Fin des émissions

CBM-FM

7.00—Résumé
7.05—News
7.15—Divertimento
8.00—International Concert
9.00—CBC Symphony Orchestra
10.00—Le Petit Ensemble Vocal
10.30—Jazz sur le toit de l'Europe
11.00—Nouvelles
11.10—Concert

CKVL-FM

7.00—Concert du matin
9.00—Symphonie du matin
10.00—Les voix célèbres
10.30—Sonates
11.00—Orchestres célèbres
11.30—Opérettes
12.00—Les orgues mélodieuses
12.30—Musique de ballet
1.00—Le violon magique
1.30—Récital de chant
2.00—Musique de chambre
2.30—Ouvertures
3.00—Maîtres du clavier
3.30—Compositeurs célèbres
4.00—Concerto
4.30—Virtuosité
5.00—Extraits d'opéra

CE SOIR
LES VIOLONS DE L'AUTOMNE
AU THEATRE CLUB
WE. 7-8978
DERNIERES

Dans un spectacle entièrement nouveau
Toute la ville en parle
LES BOZOS
AU CAFE ANDRE
2077, rue VICTORIA (à l'arrière de chez Eaton)
Réservations : VI. 9-5038

FLAMMARION-DISQUES
1243 UNIVERSITE — UN. 6-6381
30% D'ESCOMPTE
Du 19 mai au 18 juin
Très beaux choix en :
Musique classique — Textes enregistrés
Musique de chambre — Poésie - Théâtre
Musique moderne — Disques d'enfants
Variétés folklore etc.

MARTINE CAROL
Plus pétillante et plus rusée que jamais!
NATHALIE
PRINCESSE
avec
Philippe Clay
Lise Delamare
Louis Seigner
Aimé Clariond
Armande Navarre
un film scandaleusement
DROLE
de Christian-Jaque
Dialogues de Henri Jeanson
EN PLUS
Ava Gardner
Stewart Granger
LA CROISÉE DES DESTINS
Tourné aux Indes
en Cinémascope et couleurs
ELYSEE
Sherbrooke-St-Laurent
VI. 4-0050

FORUM
21 MAI au 28 MAI
(Aucun spectacle le dimanche)
Tous les jours 3.15-8.15
Lun. Jeu. & Sam. Mats. à 2.30
SHRINE CIRCUS
UNE CAVALCADE D'ACTES EMOUVANTS ENTOURÉE DE VEDETTES INTERNATIONALES
ELEPHANTS APPRIVOISÉS
plus 20 NUMÉROS À SENSATIONS
EVELYN CURRIE la seule femme au monde DOMPTEUSE DE LIONS
CAPTAIN SPUTNICK Un obus humain tiré d'un canon
Billets en vente maintenant
Admission Générale
ADULTES $1.25 ENFANTS 50¢
SIÈGES RÉSERVÉS $1.75 LOGES $2.00

POUR TOUTE LA FAMILLE
CINERAMA
CE SOIR A 8.40
La Production de Louis de Rochemont
Windjammer
En merveilleuses COULEURS
RÉALISÉE EN CINEMIRACLE PRÉSENTÉE EN CINERAMA
RÉSERVATIONS: AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY — MONTREAL
FOYER CANADIEN DU CINERAMA

L'HISTOIRE D'AMOUR DE TOUS LES AGES
YUL BRYNNER GINA LOLLOBRIGIDA
SOLOMON and SHEBA
TECHNICOLOR TECHNIRAMA
Salle climatisée
Stationnement au garage Peel-Windsor
2e SEM.
LOEW'S

Anthony Perkins et Jane Fonda
Le mariage de la princesse MARGARET à Antony Armstrong-Jones En couleurs
2e SEM.
tall story
Salle climatisée
PALACE
Facilité de stationnement — Garage Peel-Windsor

An Epic Story Of Love And War ...AND VENGEANCE!
FIVE BRANDED WOMEN
A DINO DE LAURENTIIS PRODUCTION
MANGANO MILES BELGEDDES MOREAU BASEHART GUARDINO FORREST NICOL GRAVINA
HEFUN DE LAURENTIIS RITT
A PARAMOUNT RELEASE
A L'AFFICHE ● SALLE CLIMATISEE
CAPITOL
Facilité de stationnement Garage Peel-Windsor

NOUVEAU TRESORIER DE LA C. C. N. — M. Marcel Couture, originaire de Hull et qui habite présentement Ottawa, vient d'être nommé trésorier de la Commission de la capitale nationale. Il était comptable en chef de la Commission depuis 1951.

Camp de vacances pour jeunes Néo-Canadiens

Depuis huit ans, le Service des Néo-Canadiens de la C.E.C.M. organise un CAMP de VACANCES pour les jeunes Néo-Canadiens. Près de quatre cents garçons ont déjà bénéficié de cette vie d'équipe, réalisée sur le modèle des "Villages d'enfants", tels que créés en Europe, après la guerre.

Ce qui fait l'intérêt de ce Camp de Vacances, surnommé le Camp de l'Amitié, c'est la pédagogie nouvelle qui est à sa base. Dans cette communauté d'enfants venant de milieux si divers, on cherche à susciter des automatismes, commandés par la vie en société: respect des différentes nationalités; nécessité de la discipline personnelle et collective; travail, jeu et prière communautaire; initiative et sens de la responsabilité des enfants qui occupent une charge à l'intérieur de cette municipalité en miniature.

Pour former un garçon aux réalités démocratiques, pour lui donner le sens de Dieu et des hommes, pour l'initier à la vie canadienne, il n'y a pas de meilleur choix, pour un parent néo-canadien, que d'envoyer son fils au Camp de Vacances du Service Néo-Canadiens. Là, il s'amusera ferme, tout en poursuivant l'oeuvre d'éducation de son milieu, et en vivant côte à côte avec d'autres Néo-Canadiens, venus ici poursuivre leur idéal, de même qu'avec un petit groupe de Canadiens français.

Le Service des Néo-Canadiens est heureux d'offrir son aide pour l'éducation des jeunes Néo-Canadiens, dans la ligne de leur patrie d'adoption.

(Communiqué).

Logement chauffé à louer

A Longueuil, 6 pièces, 2ème étage. Libre le 1er juin. $85. par mois. Tél.: OR. 4-8882.

COURROIE SCELLOS V
en maillons de cuir
à l'épreuve de l'huile, de la chaleur et des acides

Fabrication française
971, St-Jacques ouest - Montréal
UN. 6-3885
DOMINION BELTING

SHEARER LUMBER CO. LTD
50 BOUL. STINSON, MTL.
(angle Côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES
DE MARQUE UNIK
GARANTIE
LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

VOTRE SANTÉ DANS UN VERRE
POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ
UNE
EAU MÉDICINALE
PÉTILLANTE
ALCALINE
DIGESTIVE
DIURÉTIQUE
QUI STIMULE
FOIE, REINS
VESSIE

Lithines 33
ÉCHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 Rue Vallée, MONTRÉAL
En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

HOSPITALISATION....

AUJOURD'HUI!

—"Combien gagnez-vous?"

DEMAIN?

—"De quoi souffrez-vous?"

QUÉBEC DONNE $40 MILLIONS POUR SOIGNER... LES AUTRES!

* Nous sommes trop *pauvres* pour nous payer une assurance-hospitalisation ...mais assez *riches* pour la payer aux autres!
* Le Québec contribue $40 millions, chaque année, à l'assurance-hospitalisation des *autres* provinces!
* Le gouvernement provincial offre, *en seule période électorale*, une "hospitalisation" honteuse: celle des *cartes roses.* Ceci nous aurait coûté *$19 millions* en 1956.
* *Le gouvernement provincial rétablit, en 1960, une Commission d'étude sur l'assurance-hospitalisation. Pourquoi alors l'avoir abolie en 1945?*

LA SOLUTION LIBÉRALE:

1. Considérer l'assurance-hospitalisation comme problème *familial* et responsabilité *provinciale.*
2. *Récupérer* nos $40 millions donnés aux autres.
3. Établir *immédiatement* une assurance-hospitalisation provinciale pour *tous.*
4. Abolir *l'exploitation électorale* de la souffrance humaine.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC — GAGE DE SÉCURITÉ

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

Votons pour le Parti de la Sécurité:

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

(Parti libéral du Québec)

Le président de la Bourse de Montréal insiste sur l'épargne accrue

POTINS FINANCIERS

Le renouveau de la guerre froide influa moins, hier, sur les Bourses de Londres, de N.-Y., de Montréal et de Toronto, tandis que les prix du blé paraissaient soutenus à Chicago, de même que les prix des grains grossiers à Winnipeg.

-O-

Le réveil des chemins de fer, hier, à Wall Street constitue un facteur favorable et pour peu qu'il persiste le sentiment spéculatif redeviendra plus optimiste. Comme Khrouchtchev a paru plus conciliant à Berlin, au point de parler de la tenue d'une autre conférence au sommet dans 8 mois, c'en ne serait pas fini de la politique de coexistence pacifique. Il est donc possible que les titres de défense perdent de leur popularité . . . mais que le FRB en vienne à réduire les exigences de marge à la bourse et maints spéculateurs redeviennent acheteurs avec les répercussions que l'on sait sur la liste mobilière.

-O-

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a monté hier à 3.24 p.c. au regard de 2.92 p.c. la semaine dernière. Ce serait une volte-face temporaire à notre opinion.

-O-

Ford of Canada a vu la demande pour les nouvelles voitures Falcon et Frontenac atteindre des sommets, chaque mois cette année, au dire de M. J. F. Kennedy, directeur de la mise sur le marché.

M. W.-H. Durrell, vice-président exécutif de Hollinger-Hanna Limited, une entreprise gérant Iron Ore Co of Canada, vient d'être élu président de la Canadian Institute of Mining and Metallurgy, un organisme groupant des milliers de membres intéressés au développements des ressources minières du pays. M. Durrell est l'un des pionniers à ce sujet dans le Québec.

-O-

The Toronto General Trusts Corporation annonce que, d'ici à avis contraire, elle acceptera pour fins d'achat toutes actions ordinaires et celles de la classe "A" de North Star Oils Ltd., soit à une offre de vente de $34.10 par action ordinaire et $18.85 par action de la classe "A." Les actionnaires pourront offrir leurs actions aux succursales de cette société de fiducie à Montréal, Toronto, etc., ou au bureau de la Eastern Trust Co., à Halifax.

-O-

The Baltimore & Ohio Ry et The Cheasapeake & Ohio Ry se fusionneraient et leurs administrateurs ont proposé un échange d'actions.

-O-

Selon la compilation que la firme A. E. Ames & Co. a rendu publique, hier, il a été vendu sur le marché canadien, depuis le début de l'année jusqu'au 16 courant, $3,737,457,530 d'obligations, contre $3,369,507,084 et $4,555,390,467 durant les mêmes périodes en 1959 et 1958 respectivement.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les anciennes actions de The Southam Company, rayées de la liste de la Bourse de Montréal, cet après-midi

3,000,000 d'actions ordinaires fractionnées nouvelles, sans valeur nominale ou au pair de The Southam Company, toutes emises et en circulation, seront négociables sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, "conditionnellement à leur émission" à l'ouverture de ce marché, mardi le 24 mai 1960. Les anciennes actions ordinaires, sans valeur nominale, seront rayées de la liste à la fermeture des affaires de la Bourse précitée, aujourd'hui. En vertu de Lettres Patentes supplémentaires en date du 27 mai, les actions ordinaires de la compagnie seront fractionnées sur la base de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue antérieurement. Les actions se vendront ex-distribution à l'ouverture de la Bourse mardi le 24 mai et au cours de toute transaction le et après cette date. La livraison pourra être faite couvrant seulement le quart des actions vendues et le solde sur la base" conditionnelle à leur émission, la livraison étant complétée lorsque les actions additionnelles auront été reçues par leur détenteur enregistré.

Le rendement des nouvelles obligations fédérales démontre que le loyer de l'argent est à la baisse

Dans son bulletin d'avril 1960, Casgrain & Compagnie Limitée, courtiers en valeur, membres de l'IDAC et dont le principal associé est le président du district de Québec de l'Association des Courtiers de Placement du Canada — son terme d'office se terminera le 16 juin — rapportait que "l'équilibre du budget fédéral, après 2 années de déficits considérables, signifiait, entre autres, que le Gouvernement Fédéral en rencontrant ses dépenses à même ses revenus n'aura probablement pas recours à l'épargne nationale pour ses besoins de capitaux. Conséquemment, les provinces, municipalités, commissions scolaires et industries auront plus de facilité à financer leurs projets.

On remarque déjà que la première province à venir sur le marché depuis la publication du budget a été l'Ontario avec des obligations portant un coupon de 5½%, alors que le taux courant pour des obligations provinciales avant le budget était 6%.

Nous croyons disait-on que cette baisse dans le taux d'intérêt des obligations de la Province d'Ontario se poursuivra dans les valeurs municipales et scolaires."

Dans son bulletin du mois courant, la même maison de valeurs de placements fait remarquer "Le budget fédéral n'a à peu près surpris personne et la déclaration du ministre des finances à l'effet que le gouvernement canadien n'emprunterait, au cours de l'année 1960, qu'environ 200 millions (comparativement à 900 millions l'an dernier) indique une plus grande source de fonds pour les autres emprunteurs. Si la loi de l'offre et de la demande s'applique au taux monétaire, les taux d'intérêt devraient être à la baisse."

Ces assertions ont été avérées, puisque les autorités fédérales ont offert, hier, en souscription $90,000,000 d'obligations, 2 1-2 ans, à 99.91, d'où un rendement de 4.29 p.c.; ce qui constituerait le plus faible rendement encore vu pour une émission fédérale depuis janvier 1959, soit une preuve évidente de la tendance à la baisse du loyer de l'argent au pays.

Opemiska Copper Mines (Québec) Ltd n'aurait plus de dette obligataire en septembre ou octobre

Opemiska Copper Mines (Québec) Limited vient de traverser un bon trimestre. En effet, son profit net, durant les 3 premiers mois de cette année ,a atteint les $993,375 contre $449,360, soit donc l'équivalent de 18 cents l'action ordinaire vs 8 cents durant la même période l'an dernier. Voilà ce que son président M. J. P. Millenbach, a annoncé hier aux actionnaires de cette mine québécoise des plus progressives, réunis en assemblée dans notre ville. Il a été usiné 131,222 tonnes de minerai durant le premier trimestre, représentant une production de $3,415,669, contre $98,935 et $2,165,090 respectivement durant les mêmes 3 mois l'an dernier. Au dire du président, il a été usiné en moyenne 1,991 tonnes de minerai par jour durant le premier trimestre de cette année, comparativement à 545 tonnes durant le même espace de temps en 1959. Il a fait remarquer, en outre, que l'emprunt bancaire a été réduit de $530,000 au cours du 1er trimestre et qu'il ne se totalisait plus qu'à $1,468,000 à la fin du même trimestre. Depuis lors, la direction a continué de réduire sa dette obligataire, puisqu'elle ne serait plus maintenant que de $1,190,000. Selon le president et gérant général d'Opemiska, il est probable que toute la dette aura été effacée en septembre ou octobre de cette année et c'est, alors, que les administrateurs songeront à payer un dividende; ce qui serait évidemment bien vu des actionnaires.

Selon la CMA, il a été réalisé 5.1 cts par dollar de ventes en 1959 par 1,043 compagnies canadiennes

On s'en prend à nos entreprises qu'on accuse faussement, bien des fois, de réaliser des profits exorbitants. Or, selon M. G. H. Craig, président du comité des relations extérieures de l'Association des manufacturiers canadiens; "les profits réalisés par ces derniers par dollar de ventes furent en moyenne de 5.1 cts, soit 5-10 de 1 centin de plus qu'en 1958", mais soit encore un pourcentage loin d'être très élevé, à notre opinion. L'accroissement reflète l'amélioration survenue dans les affaires en 1959, au regard de la récession de l'année précédente. Cette amélioration ne fut pas générale toutefois, puisque sur les 1,043 compagnies consultées et reparties dans les 10 provinces du Canada, 155 ont opéré à perte l'an dernier. L'on notera, ici, que les taxes fédérales et provinciales sur le revenu ont absorbé 4.2 cts par dollar de ventes et qu'il a été distribué 2.5 cts par dollar de ventes aux actionnaires de ces compagnies représentant un actif global de $5,585,159,000, tandis que 2.6 cts par dollar de vente furent retenues par les entreprises à des fins d'expansion, etc. Depuis 1948, la moyenne de profits par dollar de vente fut de 5.58 cts, soit un chiffre qui représente à peine un rendement convenable pour les risques encourus à cette époque de changements rapides et constants dans les habitudes de vivre, de s'habiller, etc de notre population et des populations étrangères, aussi desservies par nos entreprises manufacturières et commerciales.

Marcel CLEMENT

Nomination à la Banque Mercantile du Canada

On vient d'annoncer la nomination de M. D. C. Langford comme gérant général adjoint de la Banque Mercantile du Canada. Précédemment, M. Langford occupait le poste d'adjoint exécutif au Siège social de la banque.

Bourse de New-York

Réveil des chemins de fer à Wall Street

NEW - YORK — Le marché a progressé hier sous l'impulsion des chemins de fer, des pétrolifères et des titres de premier choix. La séance a été animée.

Le groupe des valeurs spatiales, qui avait poussé le marché à la hausse mercredi, a varié dans les deux sens hier.

Le virement a été de 3,700,000 actions. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.20 à 216.10.

Ite Circuit a été le stock le plus en demande, haussant de 4 1-4 à 26 1-2 sur un déplacement de 114,100 actions.

La Bourse Américaine, dont le virement a été de 1,240,000 actions, a également progressé. Le marché des valeurs canadiennes était à la hausse.

Denrée alimentaire

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: Prix de gros aux centrales de campagnes, cageots de bois: extra-gros 36 1-2, 37; A gros 35-35 1-2; A moyens 32-32 1-2; A poulettes 27; B 28; C 18. Arrivages 106.

BEURRE: arrivages courants 92 points 62 1-4; 93 points 63 1-3; de stockage 62; frais de crémeries, enveloppé 63-65 1-2; frais en gros 92 points 63; 93 points 64; de stockage 62 1-2.

FROMAGE: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 31; coloré 31; en gros, québécois blanc 32; coloré 32 1-4. Arrivages courants, ontarien blanc franco de la centrale de classement 32; coloré 32.

POMMES de TERRE: Ile du Prince-Edouard 3.85, 4.00 les 75 livres; N.-B.: 3.50, 3.75 les 75 livres; Québec 3.50 les 75 livres; Maine 2.40, 2.50 les 50 livres; Californie blanches 5.76, 6.25 les 100 livres; Californie rouges 5.00 les 50 livres.

Cours des grains

CHICAGO. — Les contrats à terme de blé arrivant à expiration ont atteint la variation-limite de 10 cents le boisseau pour une journée à la faveur d'un courant d'intérêt qui s'est manifesté dans les dernières secondes de la séance, hier.

A la fermeture, le maïs et le seigle étaient en hausse tandis que l'avoine et le soya étaient mixtes.

A noter...

"Perspective," publiée par Calvin Bullock, de N.-Y., traite du budget fédéral dans son numéro de mai et cette étude se termine par un appel à la confiance de la part des capitaux étrangers envers le Canada. Une telle opinion émanant d'une firme américaine aussi vieille Calvin Bullock, fondée en 1894, devrait inciter les Canadiens à accroître leur foi en l'avenir de leur pays.

-O-

Cockshutt Farm Equipment Ltd. a accusé une perte de 53 cents l'action durant les 6 mois terminés le 30 avril, contre une perte de 19 cents durant le semestre correspondant en 1959.

-O-

Ottawa lancerait un emprunt sous peu, car ses besoins seraient de $18,000,000 cette année.

-O-

En vertu de Lettres Patentes supplémentaires, en date du 22 avril 1960, émises selon la loi des compagnies de l'Ontario la raison sociale de Hinde and Dauch Paper Company of Canada, Ltd. a été changée en celle de Hinde and Dauch Ltd. Depuis jeudi, le 19 mai 1960, les transactions se font à la section non officielle de la Bourse Canadienne sous le nouveau nom. Leur symbole sur le télescripteur demeure inchangé, "HDP."

-O-

General Motors Co. réunira ses actionnaires en assemblée aujourd'hui.

-O-

Interprovincial Pipe Line Co. se préparerait à transporter des gaz liquides en plus du pétrole brut, au dire de son président.

-O-

Buffalo Red Lake Mines ne projetterait pas l'exécution de travaux sur sa propriété tant que la position de l'or ne semblera pas sur le point de s'améliorer.

-O-

Broulan Reef Mines a vu son revenu net atteindre les $107,488 en 1959 vs $168,860 précédemment.

M. R. H. Tolson, de Texaco, parle de combustibles

Pour l'industrie de l'aviation, à la NFPA

Pour une simple question de taxes, il se peut que l'on soit obligé bientôt de changer de combustible pour les avions à réaction, ce qui augmenterait les dangers d'incendies aux aérodromes, a-t-on appris hier au congrès de la National Fire Protection Association.

Au 64e congrès annuel de cet organisme international de protection contre le feu, M. R. H. Tolson, de la société Texaco, a expliqué que presque tous les réactés font présentement usage de combustible de type kérosène.

Si les projets actuels de taxer également tous les combustibles pour avions se concrétisent, a-t-il dit, les réactés "adopteront probablement un mélange de gazoline et de kérosène". Il s'agit d'un combustible qui brûle plus rapidement, ce qui nécessitera de plus grandes précautions contre le feu dans le ravitaillement des avions sur le sol.

Selon M. Tolson, ce combustible se compose approximativement "de 65 à 75 pour cent de gazoline et de 35 à 25 pour cent de kérosène". Ceci permet un allumage presque aussi facile que celui des essences actuellement utilisées pour les avions.

Bien que les aéroports aient tous adopté les mêmes normes de sécurité dans le transfert des combustibles, les réactés nécessitent de plus fortes quantités de ces combustibles, ce qui accroît le danger d'accidents qu'entraineraient des incendies.

"C'est quand on renverse de l'essence qu'il y a surtout du danger", a souligné M. Tolson. "Que ce soit en petite quantité, quand on retire un boyau, ou en fortesq uantités quand on remplit trop un réservoir et qu'il s'en renverse, ou encore une fuite dans un tuyau ou un boyau."

"Les émanations du kérosène et des mélanges de combustibles ne s'assèchent que très lentement", a-t-il fait remarquer. "Donc, le danger d'incendies se prolonge aux endroits où l'on renverse de ces combustibles plus longtemps qu'avec la gazoline."

Il y a également plus de danger à entreposer les mélanges de gazoline et de kérosene, parce que leurs émanations peuvent s'enflammer plus facilement que la gazoline ou le kérosène purs.

Un banquier est élu président

M. A. C. Ashforth, à la tête de l'Association Canada-Inter-Amérique

On annonce que M. Albert-C. ASHFORTH, président de la Banque Toronto-Dominion vient d'être nommé président de l'Association Canada - Inter-Amériques, à la suite de l'assemblée générale annuelle de cette association.

La personnalité et les réussites de M. ASHFORTH le désignaient particulièrement pour la présidence de l'Association. M. ASHFORTH est banquier et sans doute le seul directeur de banque qui n'ait jamais été caissier. Au début de sa carrière, lorsqu'il était comptable à la Banque Dominion, il a établi 21 bilans qui on balancé du premier coup, ce qui lui a valu avoir occupé divers postes de de passer inspecteur, et après direction, d'accéder à la présidence de la Banque Toronto - Dominion, le 1er février 1955.

M. ASHFORTH a toujours eu beaucoup d'activités civiques, il est ancien président de laChambre canadienne de Commerce et du Toronto Board of Trade Club, vice-président de l'Hôpital St. John pour les convalescents et membre du Conseil de CARE du Canada.

Canadian Inter-American Association a maintenant pour officiers pour 1960-61 :

Président honoraire, Hon. Howard C. Green; Président, M. A. C. Ashforth;Vice-Président administratif, M. Charles R. Delafield; Vice-Présidents, MM. D. W. Ambridge, C.B.E., E. Clifford Marr, Rudolph van der Walde; Trésorier honoraire, M. Euan D. C. Cooke; Secrétaire honorarirt, M. D. L. Inwood.

Le comité exécutif comprend les officiers de l'Association et les personnes suivantes : MM. W. Baatz, Russell Black, Marcel Blais, Thos. H. Burchell, Q. J. Gwyn, Prof. L. B. Harrop, D. S. Hart, Paul Jolicoeur, George Jost, W. G. Kearns, Henri Lafleur, Q.C., B. J. McGill, E. J. Pulton, W. H. Risley, H. D. Scott, Paul Snell, R. C. Tees, Dr L. C. Tombs, H. Turcot, J. S. Woods.

Le conseil consultatif comprend les membres des corps consulaires de Montréal et de Toronto.

De la part des corporations et des individus

Hier soir a eu lieu à l'hôtel Windsor le grand banquet, donné en l'honneur du nouveau président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, M. Eric. W. Kierans, un universitaire ayant un sens inné des affaires, comme nous l'avons déjà mentionné dans une de nos chroniques — incidemment M. Eric Keirans comprend très bien le français et il a, même, créé un précédent hier en étant le premier président anglo-saxon des Bourses précitées à transmettre publiquement un message aux Canadiens dans les deux langues officielles du pays.

Plus de 350 représentants de notre monde des affaires, de l'industrie et de la finance assistèrent, hier, au banquet précité. On remarquait à la table d'honneur MM. P.M. Reid, Vice-Chairman, Canadian Stock Exchange; E. R. Alexander, President, Montreal Board of Trade; R. B. Casgrain, Vice-President, Investment Dealers' Association of Canada; E. Cate, c.r., Conseiller légal, Montreal Stock Exchange; H. W. Besse, President, Boston Stock Exchange; E.D. Scott, Chairman, Toronto Stock Exchange; E. H. McAteer, Chairman, Montreal Stock Exchange; E. W. Kierans, President, Montreal & Canadian Stock Exchanges; S. J. Langill, Chairman, Canadian Stock Exchange; E. T. McCormick, President, American Stock Exchange; H.G. Norman c.m.g. Ancien président des Montreal & Canadian Stock Exchanges; M. Désy, c.r., Président de la Commission des Valeurs Mobilières de Québec; D. N. Byers, c.r., Aviseur légal de Canadian Stock Exchange; René Paré, Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal; J. E. Chaput, Vice-Chairman, Montreal Stock Exchange.

M. ERIC W. KIERANS

Adressant la parole aux nombreux auditeurs, réunis à l'hôtel Windsor, M. Eric W. Kierans, insista "sur la nécessité de plus d'économies de la part des individus aussi bien que des entreprises corporatives". Commentant le paternalisme d'Etat prôné un peu partout, il n'hésitait pas à dire "qu'il n'y a pas de raison fondamentale qui prévient le système capitaliste de se servir délibérément du gouvernement de temps à autre comme stimulant, favorisant la croissance économique. Comme il y a de nombreux besoins à satisfaire du côté des écoles, de chemins, des hôpitaux, etc., "les occasions ne manquent pas pour assurer le maintien du revenu national à un niveau élevé et progresssif; ce qui permettrait, en même temps de démontrer la capacité d'une démocratie de faire face au défi actuel", au dire de M. Kierans.

Voici la partie du discours de M. Eric Kierans prononcée en français.

"Le programme de stimulation de l'épargne que je préconise ne constitue pas pour autant une prise de position contre la redistribution équitable des revenus. Une nation prospère ne peut légitimement tolérer qu'une partie de sa population soit frappée de misère et laissée dans la gêne. Les programmes d'assistance publique, de bien-être social, et de sécurité sociale, sont parfaitement justifiés, et ils exigent une redistribution des revenus. De plus on ne peut laisser au jeu libre des marchés le soin de fixer le niveau requis des services de ce genre. Les individus ainsi que les gouvernements doivent donner leur appui à l'éducation et aux hôpitaux, et montrer ainsi qu'ils adhèrent entièrement au principe de solidarité et de responsabilité sociale. Mais il ne faut pas confondre l'équilibre social dont je veux parler, et qui met en valeur notre profond respect de la justice et notre souci de pourvoir aux besoins fondamentaux de la société, il ne faut pas le confondre, dis-je, avec l'état de choses qui existerait si l'on en croit certaines promesses électorales.

La prochaine conférence fédérale-provinciale fournira aux Canadiens l'occasion d'examiner à nouveau les problèmes fondamentaux qui existent dans le secteur des relations municipales, provinciales et fédérales. Au cours des trente dernières années, des changements importants se sont opérés dans le partage des dépenses gouvernementales à ces trois niveaux.

Dépenses totales (1) pour chaque niveau gouvernemental

En millions de dollars

	1928	%	1938	%	1948	%	1958	%
Fédéral	$432	43	$415	36	$2677	62	$5287	54
Provincial	200	20	381	32	971	23	2670	27
Municial	367	37	381	32	640	15	1923	19
TOTAL	999	100	1177	100	4288	100	9880	100

(1) Y compris les transferts intergouvernementaux

Aujourd'hui, la part des dépenses et des revenus qui reviennent aux municipalités est bien différente de celle de 1938. Je suis de l'opinion que dans les années à venir, nous assisteront au redressement de l'équilibre entre les dépenses fédérales d'une part. Sans doute doit-on prévoir une hausse du niveau de la taxation gouvernementale, mais on ne peut nier que les services les plus recherchés des Canadiens, et les dépenses qui augmentent le plus le niveau du bien-être de la population, sont du ressort provincial et municipal. On doit espérer que cette contribution future accrue des provinces et des municipalités ne se fera pas par voie d'une augmentation générale des dépenses et des impôts mais bien par un partage plus équitable entre les trois gouvernements."

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 17 mai 1960

Prix des oeufs

	A Ex-Gr	A Gr	A Moy	A Petits	A Pee-Wee	B	C
AUX PRODUCTEURS:							
	28	27	23	19	—	20	10
Montréal	30	29	24	21	—	22	12
Trois-Rivières	31	29	25		—		
	32	30	26	21	—	25	14
Sherbrooke	33	31	27	23	—	27	14
—	34	32	28	24	—	28	15
AUX DETAILLANTS:							
Montréal	41	39	36	32	—	33	23
	43	42	38	34	—	36	24
AUX CONSOMMATEURS:							
Montréal	47	46	42	38	—	39	28
	50	49	45	41	—	43	31
PRIX des OEUFS sur place	36						
	37	35	21½	27	14	28	18

Prix des volailles

	POULETS -4	4-5	5-6	+6	POULES -4	4-5	+5	J.F. -18	J.M. 18	V.F. -18	V.M. +18	Can.	Oie
AUX PRODUCTEURS:													
vivants	19½	21	23	28	14	—	—	31	—	—	—	31	—
Abattues Sp.	29	33	41	45	25	30	36	—	—	—	—	—	—
Emballées A	29	33	41	45	25	30	36	—	—	—	—	35	—
B	22	26	37	40	20	26	32	—	—	—	—	—	—
C	12	17	24	26	12	17	23	—	—	—	—	—	—

Commentaires sur le marché

La demande pour les oeufs fut très tranquille et les prix ont fléchi. Les approvisionnements furent suffisants et les grossistes n'achetaient, en vue de leurs besoins, que de leurs expéditeurs réguliers. Les transactions sont demeurées peu animées au cours de cette semaine.

Les prix pour la volaille furent en général plus bas. Les poulets à griller se sont très bien vendus et les arrivages furent adéquats. La demande pour les poulets lourds étaient moins bonne et les approvisionnements plus faciles à se procurer. La demande pour les poules fut stable et les arrivages des points environnants furent à peine suffisants. La vente des dindons à griller a continué d'être tranquille.

Cours de l'or

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin, en argent américain, hier, sur le marché de l'or européen: $35.09½ à l'achat et $35.10½ à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots: $35.09 14-25, 250 shillings, 1½ pence.

Bourse de Montréal

Fermeture moins bonne que le début

MONTREAL. — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont fermé à la baisse hier au milieu d'une activité modérée.

Dans le compartiment des mines, United Asbestos et Done ont progressé.

Les affaires ont porté sur 91,200 valeurs industrielles et sur 153,500 actions minières et pétrolières. Des 203 valeurs transigées, 60 ont progressé, 57 ont fléchi et 86 sont demeurées inchangées.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 306 est, rue Craig, Montréal.

POMMES : Quebec, McIntosh, belles, d'entrepôts frigorifiques 3.00, "C" 1.75-2.00 le minot. Délicieuses ou Russett 3.50-4.00 le minot.

ASPERGES : Québec 22-24c la lb.

BETTERAVES: 1.00-1.25 pour 50 lbs.

CAROTTES : No 1, 1.25, No 2, 1.00 pour 50 lbs.

ECHALOTES : 3.00-3.50 les 100 paquets.

LAITUE : frisée, de couches 1.50-1.75, petite 1.00 pour 2 doz.

NAVETS : No 1, 1.50-1.75, No 2, 1.00-1.25 pour 50 lbs.

OIGNONS : Jeunes No 1, 1.75, No 2, 1.50 pour 50 lbs, petits oignons du printemps 35-40c la doz.

PATATES : No 1, 3.00-3.15 les 75 lbs.

POIREAUX : petits 25c, moyens 50-75c, gros 90-1.00 la doz.

RADIS : petits 25c, moyens 50-75c, gros 90-1.00 la doz.

RADIS : 50-60c la doz. de paquets.

Cours des changes

New-York, dollar	98 17-32
Angleterre, livre	2.7655
France, franc	.2010
Belgique, franc	.0198
Italie, lire	.001592
Espagne, peseta	.0165
Suisse, franc	.2281
Hollande, florin	.2614
Norvège, couronne	.1381
Danemark, couronne	.1426
Suède, couronne	.1905
Allemagne, DM	.2363
Tchécoslovaquie, cour.	.1369
Mexique, peso	.0801
Venézuéla, bolivar	.2966

Bourse de Toronto

Les pétroles, particulièrement vigoureux

TORONTO — Le marché a progressé hier sous l'impulsion des industrielles au milieu d'une faible activité.

Le virement a été de 1,486,000 actions au regard de 1,452,000, mercredi.

Les papeteries ont joué de nouveau un rôle de premier plan dans la hausse des industrielles.

Les services publics ont progressé tandis que les sidérurgiques ont décliné.

Les valeurs minières se sont effritées. Dans le compartiment des aurifères, Giant Yellow Knife et Dome ont gagné du terrain.

Voici où en sont les indices : industrielles, 494.43, un gain de .93; aurifères, 79.92, un gain de .55; pétrolifères, 88.15, un gain de 1.24, et métaux communs, 157.73, un recul de .04.

THE JAMES ROBERTSON COMPANY (LTD)

AUX ACTIONNAIRES :

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 25 cts par action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair en circulation, de la compagnie James Robertson (Limited), payable le 15 juin 1960, aux actionnaires inscrits le 30 mai 1960.
D'ordre du Conseil d'administration
A. J. COLLINSON, secrétaire
18 mai 1960

M. BRIAN-P. DRUMMOND

The Junior Investment Dealers' Association of Canada, section Montréal, a tenu ces jours-ci ses élections annuelles, au Montreal Club. M. Brian P.-Drummond, de Greenshields & Co a été élu président pour le terme 1960-61. Voici les noms des autres membres du conseil d'administration. Vice-président: Paul G. Vien, de René T. Leclerc Inc; Secrétaire: Gary Van Nest, de Royal Securities Corp. Ltd; Trésorier: Graham W. Fagan, de Dominion Securities Corp. Ltd; Directeurs: Richard L. Cooper de Wood, Gundy & Company Ltd; George B. Kiddell de Greenshields & Co. Ltd; John K. Nixon de James Richardson & Sons. La fonction de président honoraire sera remplie par l'ancien président M. J. E. Louis Derome de McLeod, Young, Weir & Co. Ltd.

(Photo Geraldine Carpenter)

Le dollar des E.-U. monte encore

MONTREAL. — Le dollar américain était à un escompte de 1 7/16 pour cent en devises canadiennes, en progrès de 9/32, hier, à la fermeture.

La livre sterling a haussé de ⅞ à $2.76 11/16.

Le dollar américain : offert, 98 17/32 ; demandé, 98 9/16.

-O-

NEW - YORK — Le dollar canadien a baissé de 9-32 hier à une prime de $1.05 15-32 au regard de $1.02 19-32, jeudi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.80 47-64, en hausse de 1-8.

FAMOUS PLAYERS CANADIAN CORPORATION LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE NO: 105

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trente-sept cents et demi (37½c) par action a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 juin, 1960, sur les actions communes émises de la compagnie, payables le 10 juin, 1960, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires, le 25 mai, 1960.
D'ordre du Conseil d'Administration,
Toronto, 16 mai, 1960.
A. MacCunn, secrétaire.

Banque Canadienne Nationale

Dividende trimestriel

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 31 mai 1960, un dividende de quatre pour cent (4%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le no 277, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, à partir du 1er juin 1960, aux actionnaires inscrits dans les registres le 29 avril, à la fermeture des guichets.
Par ordre du Conseil d'administration
Le gérant général
Ulric ROBERGE

CRÉDIT M.-G. INC.

33 Saint-Jacques ouest — Victor 2-1089

LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général
RI. 4-3864

Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation. Montréal et environs

L'Institut des Compiables Publics Accrédités

FILIALE DU QUEBEC

206 HYDE PARK AVENUE, DORVAL, QUE.

Président: M. Eucher Lefebvre, A.P.A.
Secrétaire: M. Ralph M. Bell, A.P.A.

INSTITUT DOMINION

Président: M. T. A. Sharpe - PORT HOPE, ONT.
Secrétaire: M. Ralph M. Bell - DORVAL, QUE.

BOURSE DE TORONTO

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	4540	$40⅛	39⅛	39¾	+ ¼
Abit pr	220	$22½	22½	22½	
Alta Dist	900	235	230	230	—10
Alta Dis wts	225	85	72	85	+5
Alta Gas	780	$21	20¾	20¾	— ¼
Alg Cen	1331	$17¼	16¾	17¼	
Alg Cen wts	142	500	500	500	—100
Algoma	995	$34⅛	33⅜	34¼	+ ⅛
Alumini	4115	$31¾	31	31¾	+ ⅛
Alum 2 pr	90	$43½	42½	42½	— ½
Analog	525	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Ang Pulp pr	25	$30¾	30¾	30¾	
Argus	195	$29⅝	29⅜	29⅝	
Argus 250 pr	150	$45	45	45	+1
Atlas Steel	200	$23	23	23	
Auto Elec n	215	$8	8	8	
Bank Mont	3155	$51	51	51	
Bank NS	400	$62½	61½	62½	
Beatty	150	$6	6	6	
Beav Lumb	100	$22	22	22	
Bell Phone	2034	$44¼	44	44¼	+ ¼
Bowat 5½ pr	175	$48¾	48	48¾	+ ¾
Bowater	200	$7⅞	7¾	7¾	+ ⅛
Brazil	3450	390	385	385	—5
Brazil pr	215	$90	89¾	89¾	
Br Tank pr	55	$45½	45½	45½	+1
BA Oil	5715	$29	28⅝	28⅝	+ ⅜
BCE 4½ pr	200	$41¼	41	41	+ ½
BCE 4¾ pr	65	$85	85	85	+ ¼
BCE 5 pr	110	$46½	46½	46½	
BCE 5½ pr	70	$50	50	50	+ ⅜
BC Forest	1495	$13	13	13	+ ⅛
BC Pow	1025	$32	31¾	32	+ ⅛
Brockville	230	$11	11	11	
Brown	215	$14⅛	14	14⅛	⅛
Build Prod	50	$32¾	32¾	32¾	— ¾
Burlington	100	$16	16	16	— ½
Burns	100	$13½	13½	13½	
Burrard A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Can Cem	275	$28	27½	28	
C Fndry A	225	$21	21	21	
CI Fndry	310	$20	20	20	— ⅛
CI F 4½	50	$77	77	77	+2
Can Macin	100	$10	10	10	—5
Can Malt	25	$48½	48½	48½	— ½
C Pack B	185	$42	42	42	
Can Perm	225	$49⅛	49	49	
C Safe 4 pr	210	$84	84	84	
CSL	40	$41½	41½	41½	
CSL pr	100	$11	11	11	— ½
Can Wire B	125	$7⅜	7⅜	7⅜	
C Bank Com	525	$49¾	49½	49¾	+ ¼
Cdn Brew	1775	$35¾	35¼	35¾	+ ¼
CBAL A wts	490	470	460	460	—20
CBAL B wts	100	425	435	435	+10
Cdn Celan	510	$19¾	19⅜	19⅜	— ⅛
C Chem	200	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
C Collieries	230	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
C Cort W	3550	215	205	210	+10
C Drawn pr	290	$11¼	11¼	11¼	
CF Prod pr	280	$59	58½	59	+4
C Hydro Car	600	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
C I Mach A	250	$11¾	11¾	11¾	
GIL	250	$13½	13½	13½	
Cdn Oil	315	$21¾	21¼	21¼	
CPR	3190	$25½	25⅛	25½	+ ⅛
Cdn Tire	15	$185	185	185	+1
CWN Gas pr	220	$14½	14½	14½	
CWN Gas 5½	425	$19½	19	19	— ½
Chrysler	25	$45	45	45	+ ½
Col Cell	1000	460	455	460	
Conduits	225	$13	13	13	
Con Gas	1555	$38¾	38	38¾	+ ½
Con Gas A	10	$101½	101½	101½	+1
Corby vt	155	$16½	16½	16½	
Corby B	250	$17	17	17	— ⅛
Cosmos	100	$12⅞	12⅞	12⅞	
Crain RL	225	$8¾	8¾	8¾	
Creative T	12460	$10½	9⅞	10¼	+ ½
Crush pr	210	$104	104	104	
Dist Seag	645	$29½	29⅜	29½	+ ¼
D Bridge	490	$19	19	19	+ ⅜
Dom Elect	225	$7½	7½	7½	
D Fndry	617	$45½	45¼	45¼	— ¼
D Magnes	100	$6¾	6¾	6¾	— ¾
Dosco	25	$13	13	13	
Dom Stores	380	$50¼	49¾	50¼	
Dom Tar	255	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Dom Tar pr	25	$20	20	20	
Dom Text	220	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Enico	175	$10	10	10	— ¼
Fam Play	190	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Fanny F	160	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Fed Grain	220	$41	40⅜	40⅜	
Fittings A	200	$9	9	9	— ¼
Fleet Mfg	1200	55	55	55	+1
Ford US	225	$68	68	68	
Ford Com	24	$155	155	155	
Fndry A	225	$21	21	21	
Frosst A	10	$14	14	14	
Freuhauf	225	480	480	480	
Gatineau	705	$35	34¼	35	+ ¾
Gen Steel pr	225	$94¼	94¼	94¼	
Gen Bake	100	$7	7	7	
G Dyn	705	$14⅞	14	14⅜	+ ⅜
G Dynam	140	$48	47	47⅜	— ⅛
GMA	100	$44	44	44	— ½
GP Drill A	300	75	75	75	
GS Wares	222	$11¼	11¼	11¼	
GS Wares pr	55	$85	85	85	—2
Goodyear	50	$150	150	150	
Gooder pr	225	$12¼	12¼	12¼	
GL Paper	705	$42¾	42	42	— ¼
GL Power	100	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
GL Pow wts	45	$6	6	6	
GN Gas B wt	100	190	190	190	
GW Coal A	100	470	470	470	+15
GW Coal B	200	350	325	325	—25
Gr Wpg G	1200	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Gr Wpg 5½wt	100	175	175	175	
Gr Wpg vt	207	$8⅜	8⅜	8⅜	
Greening	5314	$37	33	37	+5
Greyhnd	800	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Hahn	150	$10½	10½	10½	+ ¼
Hard Carp	470	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Hendshot	110	$95½	95½	95½	+3½
H Dauch	210	$52	52	52	
Hi-Tower	150	$8	8	8	— ½
Horne PF	100	340	340	340	—5
Hugh OA	225	$10	10	10	
Hur Erie	70	$53	53	53	
Imp Flo	25	$36	36	36	+1½
Imp Inv A	290	$10	10	10	
Imp Inv 140p	260	$23	23	23	
Imp Oil	2314	$31¾	31½	31¾	+ ⅛
Imp Tob	200	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Imp Tob pr	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Ind Accep	50	$36¾	36½	36¾	+ ⅛
I Ac 450 pr	25	590	90	90	
I Ac 275 pr	30	$48¼	48¼	48½	
I Ac wts	420	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Inglis	1000	500	475	475	—20
Inland C pr	100	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Inland Gas	250	465	465	465	+25
Inld Gas pr	100	$13⅞	13⅞	13⅞	
Inlnd G wts	400	130	120	120	—10
Int Bronze	100	$13½	13½	13½	— ½
Int Util	200	$34¾	34⅛	34¼	+ ⅛
Intprov	100	$6¾	6¾	6¾	+ ½
Inter PL	385	$36⅛	36	36⅛	+ ⅛
Inlp Stl	235	55	5	5	— ¼
Inv Fdrys	219	$35	35	35	
Inv Sys A	210	$26	26	26	+ ½
Jamaica PS	28	$29¾	29¾	29¾	
Jefferson	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
Jockey	1200	225	220	225	+5
Jock pr	210	$9¾	9¾	9¾	
Jock wts	2190	36	35	36	—1
Labatt	220	$25½	25⅜	25½	+ ¾
Lake Sand	1100	210	205	205	
Lambtn L	245	$32	32	32	
Laura Sec	110	$27⅜	27	27	— ¼
Lob Co A	233	$26¼	26¼	26¾	
Lob Co A wt	220	575	575	575	
Lob Co A pr	65	$25¼	25¼	25¼	— ¾
Lob Co pr	215	$44	43¾	43¾	— ¼
Lobs 1 pr	50	$28	28	28	— ¼
Lobs B pr	150	$29¼	29	29	
Loeb M	100	$7	7	7	— ⅛
MacLeods A	100	$23	23	23	+1
MB and PR	2435	$16¼	16	16⅛	
Magnum	224	$15	15	15	
Maher	30	$25	25	25	
M Leaf Mill	550	$14	14	14	
Mass-F	1990	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Mass-F pr	210	$98	98	98	
Mass-F 5½	145	$98	97¾	97¾	+ ¼
Mas LF	200	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
McW-Wist	975	165	155	165	+10
Milt Brick	500	255	245	245	+5
Molson A	210	$22½	22½	22½	
Molson B	400	$22	22	22	+ ½
Mont Loco	205	$15⅝	15⅝	15⅝	— ¼
Moore	945	$43	42½	42¾	— ¼
Nat Groc pr	215	$26	26	26	
N St Car	455	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Nia Wire n	220	$11	11	11	
Nia Wire B	250	$11	11	11	
Nor Star A	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+1⅜
N Star wt 57	799	355	355	355	
NO NGas	285	$12	11¾	12	
NQ Pow	275	$25	25	25	
N Phone w	100	78	78	78	
NW Util pr	35	$70	70	70	
Ont Steel	230	$20	20	20	
Overland pr	950	$8¾	8⅝	8¾	
Page-Hers	660	$26¼	26	26¼	+ ¼
Parker	500	325	315	325	+10
Pembina	300	$7¼	7¼	7¼	
Pembina pr	25	$40½	40½	40½	
Penmans	155	$29	29	29	+ ½
Pow Corp	210	$44½	44½	44½	
Prem Tr	15	$155	155	155	
Premium	110	310	310	310	+25
Pres Elect	100	60	60	60	
QN Gas	595	$12¾	12½	12¾	— ¼
QN Gas un	210	$74½	74½	74½	
Reichold	250	$18½	18½	18½	
Roe AV Can	925	$5⅞	5¾	5⅞	
Royal Bank	345	$68	67¾	68	
Royl Bk rts	2930	265	264	265	—2
Russell	235	$11	11	11	
StL Cem A	200	$11¾	11¾	11¾	— ¼
StL Corp	6920	$18⅛	17½	18	— ⅜
St Maurice	500	78	76	76	—4
Saleda-S	240	$9	9	9	
Shawin	1097	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Silverwd A	335	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
Simpsons	300	$30½	30¼	30¼	— ¼
SKD Mfg	400	240	235	240	+5
Southam	50	$34	84	84	—1
Spartan	400	150	140	150	+15
Spartan wts	100	35	35	35	—5
St Fdry	225	$15¾	15¾	15¾	
Steel Can	340	$75½	74¾	74¾	— ⅜
Steinbg A	235	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅜
S Propane pr	225	$22	22	22	
Suptest ord	425	$14¼	14	14	— ¼
Switson	400	320	315	320	
Tembiyn	250	$23½	23½	23½	— ½
Texaco	875	$49¼	48⅝	49¼	+ ½
Tor Dom Bk	160	$51½	51⅛	51⅛	+ ⅛
Tor Elev	25	$10⅜	10⅜	10⅜	
T Gen Tr	210	$38½	38½	38½	
Tor Star pr	210	$57¼	57¼	57¼	
T Fin A	805	$36⅜	35⅝	36	
T Fin wts 56	225	125	125	125	
T Fin wts 57	210	300	300	300	
Tr Can PL	2082	$19⅛	18¾	19	+ ¼
Trans-Mt	2470	$8⅜	8½	8¾	+ ¼
Un Acc A 1pr	25	$43	43	43	
Un Gas	350	$13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
Un Gas A pr	25	$50	50	50	
U Corp B	250	$19	19	19	—1⅛
U Fuel A	210	$52¾	52¾	52¾	
Un Steel	400	$7⅞	7⅞	7⅞	
Walk GW	975	$35¾	35¼	35⅝	+ ⅛
Webb Knp	400	320	300	320	+15
Weslee	230	$16	16	16	
West Groc pr	215	$23⅛	23⅛	23⅛	
W Plywd B	150	$13½	13½	13½	—1
Weston A	100	$33¾	33¼	33¼	— ¼
Weston B	100	$34	34	34	+ ¾
Wstn 4½ pr	210	$85½	85½	85½	
Wstn 6 pc pr	15	$104	104	104	
West A wts	730	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¾
Wood JA	75	$26⅛	26⅛	26⅛	
Wdwd A wts	300	575	575	575	+25
Zenith	2030	230	220	230	+5
Corrib					
Anglo-Nfld	1130	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Asbestos	150	$26¼	26¼	26¼	
CD Sug	230	$14¾	14¾	14¾	— ¼
C Marconi	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
C Paper	745	$41¾	41	41	— ½
D Glass	630	$76	76	76	—1½
D Glass pr	100	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅜
Dupont	195	$22½	22½	22½	
Lob Inc new	550	$10½	10⅛	10½	+ ½
MO Paper	100	$30¼	30¼	30¼	— ¼
Oglivie	20	$41	40¾	40¾	
Price Br	130	$42½	42¼	42½	+ ⅜
PETROLES					
Ajax	4500	70	69	70	
Am Leduc	1500	8	7½	7½	— ½
Anchor	500	10	10	10	+1
Bailey SA	1600	600	555	595	+30
Bailey S pr	2150	$17½	17¼	17½	
Bail S 5¼pr	25	$18	18	18	
Bata	1000	4	4	4	
Britalta	2700	220	200	220	+22
Calalta	1000	42	42	42	—3
Cal Ed	100	$15	15	15	+ ½
Calvert	500	45	45	45	—3
C Oil Lds	100	106	106	106	+1
CS Oil wts	200	29	29	29	+4
CS Pete	3900	315	300	315	+15
Cdn Dev	2280	280	270	276	+6
C Ex Gas	10600	192	182	188	+3
C Husky	2160	600	570	590	
C Husky wts	700	240	220	230	+5
C Superior	500	990	960	990	+30
Cent Del	1275	500	480	495	+15
C Dragon	20160	38	35	36	—2
C Mic Mac	550	220	215	215	—5
C West Pete	1000	345	345	345	+10
Cree wts 58	10970	355	355	355	
Dev-Pal	2100	59	59	59	+1
Dome Pete	550	740	720	740	+25
Dynamic	7500	120	116	119	+1
Fargo	600	320	300	310	+5
Fr Pete pr	100	450	450	450	—5
Gr Plains	100	925	925	925	—25
Home Oil A	6574	910	890	905	+10
Home Oil B	1340	825	795	810	+10
HB Oil G	3460	1025	995	995	—5
Jupiter	1700	130	118	130	+12
Lt Pete	100	9	9	9	+ ½
Long Point	4100	60	55	59	+4
Majirans	500	2	2	2	
Mayfair	2000	91	90	91	+1
Medal	2758	172	170	170	
Midcon	100	37	37	37	
N Cont	2250	24	24	24	+2
N Superior	1647	50	50	50	+1
Northcal	2500	8	8	8	—1
NCO wts	350	45	45	45	+5
Pac Pete	3334	$10½	975	10	+ ⅜
Petrol	2700	72	69	72	+3
Place	1400	66	66	66	—2
Ponder	39000	44	42½	44	—2
Provo Gas	8917	212	205	205	+2
Rocky Pet	500	5	5	5	—1
Royalite	200	715	715	715	—5
Sapphire	2000	50	50	50	
Sarcee	525	87	87	87	
Secur Free	700	390	375	380	+15
South U	10000	10	9½	10	+ ½
Stanwell	1000	39	39	39	
Submarine	200	101	101	101	—5
Tidal	4000	62	60	61	—2
Trans Can	4305	36	35	36	+1
Triad Oil	2950	265	255	265	+10
U Canso vt	166	100	100	100	
U Wlm	9000	134	125	125	+1
Wayne	4100	7½	7	7	— ½
Wespac	3900	15	14½	15	
W Cdn OG	3000	121	118	118	
WC OG wts	200	42	42	42	—3
Westburne	200	57	57	57	—1
Wstates	244	135	135	135	+10
Yan Can	10000	6	6	6	

Total des ventes — 1,486,000

MINES					
Abacus	17000	33	31	32	
Acad Uran	1150	7	7	7	
Advocate	5100	345	335	345	+10
Akaitcho	2500	39	38	39	
Algom	1200	$12½	11½	12½	+1
Amal Rare	3550	40	38	40	
Am Nephe	800	55	55	55	—2
Anacon	1868	51	50	50	—5
Anglo Hur	150	790	790	790	+40
Ang Rouyn	4000	16½	16	16	—2
Antil	14000	10	9½	9½	
Area	500	80	80	80	+1
A Arcadia	3550	40	38	40	
Atl C Cop	650	140	130	130	—20
Atlin-Ruf	1000	9½	9½	9½	— ½
Aumaque	10000	8	7½	8	
Bankfield	2500	9	8	8½	+1
Barnat	700	136	135	135	+1
Baska	5000	6½	6½	6½	
Beav Lod	2000	8	8	8	— ½
Belcher		54	54	54	—2
Bethlm	1300	68	66	66	—2
Bibis	2000	8	8	8	— ½
Bidgood	4500	8½	7½	7½	
Bay		10	10	10	+1
Bordulac	2500	5	5	5	+1
Bouzan	1100	36	35½	35½	—1½
Boymar	16500	6	6	6	
Bralorne	1665	540	515	540	+35
Buffad	2000	7	7	7	
Buff Ank	2000	165	165	165	—1
Bunker Hill	500	6½	6½	6½	— ½
Cable	2000	10	8	8	—3
Camp Chib	6515	615	600	600	
Camp RL	100	$10½	10½	10½	— ⅜
C Tungsten	650	138	135	138	+1
Cdn Astoria	500	5	5	5	
C Dyno	4410	34½	30	34½	— ½
C Malart	6500	56	54	54	—3
C N Inca	3500	13	13	13	—1
Cdn NW	1330	25	25	25	
Cdn Thor	2000	4	4	4	
Cdnaore	1000	13	13	13	
Can-Erin	3866	96	93	96	+2
Captain	500	6	6	6	— ½
Cassiar	1310	$12¼	12	12	— ¼
Cent Pat	200	120	112	112	—8
Chester	8700	33	30	32	— ½
Chib Jac	4100	33	33	33	
Chib M	1700	53	52	53	+3
Chimo	1000	52	52	52	
Chrom	600	425	410	425	
Coch Will	1600	289	280	289	+9
Coin Lake	2000	12½	12½	12½	
Coniagas	2701	47	44	45	
Coniaurum	3000	52	50	52	
Consolidated					— ½
C Callinan	1000	7	7	7	
C Discovery	3000	345	335	345	+5
C Fen	1000	20	18	18	—1
Con Gillies	2400	5½	5½	5½	+ ½
CG Arrow	1000	37	37	37	+2
C Halliwell	98100	53	47	52	+6
C Marben	4000	31	30	30	—1
C Mercus	2857	60	59	60	—2
Con M S	1330	17½	17½	17⅝	+ ½
C Mogul	25600	90	85	85	—1
C Morrison	3400	20	19	20	+1
C Mosher	1200	150	148	150	
Con Negus	68700	20	17½	19	+2
Con Nichol	700	4	4	4	
C Northid	2500	37	36	36	—2
C Rexcourt	3000	7	7	7	
Con Std	6050	30	29	30	—1
Consolidated	400	16	16	16	—1
Coprand	700	121	120	120	+2
Daering	1000	10	10	10	—1
D'Aragon	3000	20	20	20	
De Cour	625	10	10	10	
Deer Horn	5000	25½	25	25½	— ½
D'Eldona	3166	8½	8	8	+ ½
Denison	4537	950	930	935	—15
Dynasty	205	$18	17½	18	+ ⅜
Donalda	4090	7	7	7	+ ½
Duvan	1000	9	9	9	—1
East Mal	500	142	141	142	
East Sull	400	153	150	153	+3
Elder	4300	118	115	115	—1
Eldrich	2000	15	15	15	—1
El Sol	3700	6	6	6	
Falcon	1565	$31½	31⅜	31½	— ¼
Faraday	2000	72	68	72	
F'west Tung	1040	8	8	8	+1
Francoeur	1000	4	4	4	—1
Frobisher	19530	180	175	180	+3
Geco Mines	125	$17	17	17	
Genex	700	8	8	8	
Gnt Masct	2000	25	25	25	+2
Giant YK	850	10¼	970	10¼	+ ¼
Glacier	500	20	20	20	—1
Gelnn Uran	500	5	5	5	
Goldale	7000	14½	14½	14½	— ½

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Granduc	200	120	120	120	
Gulch	4000	6½	6	6	
Gunnar	3655	760	745	750	—10
Gunnar wts	1160	12	11½	12	
Hard Rock	3500	12	12	12	+ ½
Har-Min	2500	6½	6½	6½	— ½
Hasaga	1000	15½	15	15	— ½
H of Lakes	1000	8	8	8	
Headway	3000	31	30½	30½	+ ½
Hollinger	1175	$24½	24⅜	24½	
Hud Bay xd	765	$46¼	45½	46¼	— ¼
Inspiration	2000	30	30	30	
Int Nickel n	1698	$54¼	53½	54¼	+ ¾
Irish Cop	2680	106	104	105	
Iron Bay	700	275	265	265	—5
Iso	6000	58	56	56	
J Waite	5500	33	32	32	—1
Jacobus	11100	110	106	110	
Jellicoe	4500	9½	8	8½	—1
Joburke	1000	8	8	8	
Joliet	5500	20	20	20	
Kerr Add	2925	$12¼	12	12	— ¼
Kilembe	200	240	240	240	
Kilem C wts	3000	37	37	37	—1
Kopan Dev	6083	40	32	35	
Labrador	2100	$20	20	20	
Lake Cin	1000	65	65	65	
L L Dufault	2225	56	52	56	+3
Lamaque	2000	330	325	325	
Langis	2000	65	64	65	+1
Latin Am	86100	50	45	50	+3½
Leitch	300	152	149	149	+3
Lexindin	1000	2½	2½	2½	— ½
LL Lac	300	165	165	165	+1
Lorado	8760	36	35	36	+1
Lorado wts	1150	5	4½	4½	+ ½
Macfie	5000	4½	4½	4½	
MacLeod	1000	100	100	100	
Madsen xd	1900	284	280	284	—8
Magnet	2900	5½	5½	5½	
Maralgo	500	11	11	11	— ½
Marcon	6650	10	8½	10	—1½
Maritime	5400	89	87	88	—1
Martin	7700	36	35	35	—1
Mattagami	100	515	515	515	—5
Maybrun	1500	8½	8½	8½	
McIntyre	190	$24¾	24¾	24¾	
McKen	2000	18	18	18	
McVal	2000	38	37	37	+1
Merrill	2100	73	72	72	—2
Mic Uran	1600	8	7½	7½	—1
Midrim	2267	52	50	50	+1
Mill		3	3	3	—10
Min Corp	440	$10⅞	10⅞	10⅞	
Min-Ore	23500	10	7½	7½	—1
Moneta	1050	62	62	62	
Mt Wright	2500	50	50	50	
Multi-M	3100	39	29	30	+2
Murray M	8500	63	60	61	—1
Nama Cr	4000	10	10	10	—1
Nat Expl	400	4	4	4	
Nealon	4000	5	5	5	— ½
Nes Lab	2100	8½	8½	8½	— ½
New Alger	1500	5	4	5	+ ½
New Ath	2025	30	29	29	+1
New Bld	2000	7½	7	7½	+ ½
New Cal	6700	34½	32	34½	+ ½
New Delhi	1000	10	10	10	
N Dicken	1050	275	271	275	+4
N Goldvue	500	4½	4½	4½	
New Hosco	7250	80	77	79	—1
New Jason	3000	5½	5	5½	+ ½
Newlund	11000	14	13½	13½	— ½
N Mtn	500	35	35	35	+3
N Mylama	3200	54	53	53	
New Rouyn	500	6	6	6	
N Senator	5000	3½	3½	3½	—1
Nickel MS	4012	44	36	44	+3
Nisto	500	5

EN FIN DE SEMAINE

Session nationale sur la promotion du laïcat

Une importante session d'étude sur les problèmes de la promotion du laïcat dans l'Eglise aura lieu du 20 au 22 mai 1960 à la Maison Montmorency, sous les auspices de l'Action catholique canadienne.

Organisée par un comité spécial de l'Action catholique canadienne, dont la présidence a été confiée à M. Paul Germain, président de l'Action catholique diocésaine de Joliette, la session groupera une centaine de participants représentant quinze diocèses de langue française du Canada. Les participants ont tous été choisis parmi les responsables laïques et ecclésiastiques des comités diocésains d'Action catholique et d'Apostolat laïque à travers le pays.

Deux membres de l'épiscopat adresseront la parole aux dirigeants pendant la session. A la séance d'ouverture, vendredi soir le 20 mai 1960, Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur à Valleyfield et secrétaire de la commission épiscopale d'Action catholique et d'Apostolat laïque, exposera "Les attentes actuelles de l'Eglise envers le laïcat".

Son Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, et président de la même commission épiscopale, définira pour sa part lors de la séance de clôture, dimanche le 22 mai 1960, "Ce qu'un évêque attend d'un comité diocésain d'Action catholique". Me Renaud Chapdelaine, président national de l'Action catholique canadienne adressera également la parole aux dirigeants lors de la séance d'ouverture, vendredi le 20 mai 1960.

Voici les principaux thèmes qui seront abordés pendant cette session nationale : "Eglise contemporaine et vocation du laïcat dans l'Eglise"; "L'Action catholique diocésaine au service de la promotion du laïcat"; "La pédagogie de l'Action catholique" ; "Le rôle des différents officiers diocésains dans la promotion du laïcat".

Le but principal de cette session nationale est de favoriser un rôle dynamique des comités diocésains d'Action catholique dans le mouvement qui vise de nos jours à faire occuper au laïcat la place active qui lui revient dans l'Eglise.

La charité en temps d'élections

"La charité": La grande loi de la charité n'est pas suspendue en temps d'élections. Tous, frères en Jésus-Christ, vous pouvez différer d'opinions sans vous suspecter, sans vous injurier, sans vous livrer à des calomnies, à des médisances ou à des indiscrétions dont vous auriez à répondre devant Dieu. (Extrait du "Prône sur les élections" de S. Em. le cardinal Léger)

ARCHITECTES

DAVID & DAVID
ARCHITECTES
Charles David — Jacques L. David
7020, Chemin de la Côte des Neiges
MONTREAL — RE. 1-6439

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-6309
MONTREAL — VI. 5-7866

Finale provinciale du concours de langue parlée des S.S.J.B.

ST-HYACINTHE — La finale provinciale du Concours de langue parlée des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec aura lieu le 27 mai à l'Auditorium St-Laurent. Cette finale mettra aux prises les seize vainqueurs des éliminatoires diocésaines.

Ce concours s'adressait aux élèves des huitièmes et neuvièmes années des écoles secondaires publiques ou des cours correspondants. Depuis un mois, pas moins de vingt-cinq mille élèves ont participé aux diverses éliminatoires locales, régionales et diocésaines conduisant à la grande finale provinciale du 27 mai. Les sections paroissiales de la Société St-Jean-Baptiste avaient la responsabilité de l'organisation locale, tandis que les Sociétés diocésaines se chargeaient des éliminations régionales et diocésaines. Un comité de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, présidé par M. Conrad Fouquette, de Drummondville, et ayant comme secrétaire M. Georges Meyers, de Trois-Rivières, coordonna ce concours dans la province et dirigea la finale provinciale. Grâce à la collaboration spontanée du personnel enseignant et des inspecteurs d'écoles et à l'appui du Département de l'Instruction publique et des Commissions scolaires, le concours 1960, le sixième organisé par les Sociétés St-Jean-Baptiste, a connu plus d'ampleur et de popularité que les précédents. D'ailleurs la nouvelle formule du concours très pédagogique et positive avait conquis d'emblée l'approbation générale. Les concurrents ont à répondre à trois catégories de questions: a) questions de vocabulaire, de syntaxe et de construction de phrases; b) lecture et résumé verbal de textes; c) courte improvisation sur un sujet du programme d'Histoire du Canada.

M. Armand Alain, du Cap-de-la-Madeleine, inspecteur régional, agira comme animateur lors de l'élimination provinciale du 27 mai et le jury sera composé de M. Jean-Marie Laurence, directeur de l'enseignement du français au Département de l'Instruction publique, de la Révérende Mère Madeleine-du-Sacré-Coeur, maîtresse générale des études de la Congrégation Notre-Dame, et de Mme Lucie de Vienne, bien connue des auditeurs de la radio et de la télévision.

En plus des nombreuses récompenses qu'ils ont reçues lors des premières étapes du concours, les concurrents se verront attribuer les prix suivants par M. Arthur Desjardins, président de l'Union du Canada: premier prix, deux cents dollars; deuxième prix, cents dollars; troisième prix, cinquante dollars et dix dollars à tous les autres participants.

Toutes les personnes intéressées à ce concours pourront voir la dernière partie de cette finale dans le cadre du programme "Premières Armes" au réseau français de télévision de Radio-Canada, le dimanche 29 mai à deux heures de l'après-midi. La plupart des postes de télévision française transmettront aussi ce programme.

Le lycée Valéry devient le collège Valéry

Le lycée Valéry, institution fondée en 1952, devient par une charte provinciale, le collège Valéry. Après huit ans d'existence, cette maison d'enseignement compte déjà 1,600 anciens.

Elle offre les cours scientifique et commercial, les cours de droits, de sociologie, de commerce, de journalisme et de langues. Le collègt Valéry, véritable université populaire, veut ajouter le cours classique, les cours d'administration, de pédagogie, de secrétariat, de traduction, d'histoire des civilisations, de trafic et transport, et nombre d'autres cours de perfectionnement.

En février dernier, le collège Valéry a obtenu une charte, conformément à la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec, étendant ses pouvoirs, lui permettant de donner un enseignement secondaire, préuniversitaire et post-secondaire.

Graduation au collège militaire de Saint-Jean

Saint-Jean — L'hon. Onésime Gagnon, C.P., C.R., D.C.L., F.R.S.A., lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sera l'invité d'honneur au Collège militaire royal de Saint-Jean lors des cérémonies de la graduation qui se dérouleront dans ce site historique, samedi le 21 mai. Ce sera la première visite du lieutenant-gouverneur dans cette école de formation des futurs officiers des services armés.

La graduation marque la plus importante journée de l'année académique et donne lieu chaque année à un défilé remarquable autant par le coloris des uniformes écarlates, qui contrastent avec les toges noires des professeurs, que par la précision des mouvements.

Comme par le passé, les cérémonies seront sous la présidence de l'hon. G. R. Pearkes, ministre de la Défense nationale et président des collèges militaires.

Le lt-gouverneur recevra le salut des officiers cadets et les passera en revue. Ensuite les cadets exécuteront différentes manoeuvres avant que les étudiants qui demeurent présentent les armes à la classe des finissants, laquelle s'éloignera au pas ralenti, au son d'une marche d'adieu.

Le groupe déménagera à 3h. 30 p.m. dans l'enceinte du vieux fort de Saint-Jean où les diplômes seront remis aux élèves qui ont passé avec succès les examens de fin d'année. Comme on le sait, ces diplômes marquent le terme des trois années d'étude au Collège militaire royal de Saint-Jean, mais non la fin du cours. En effet, il reste deux autres années d'étude plus spécialisées au Royal Military College of Canada, à Kingston, Ont., dans la branche choisie du génie, des sciences, ou des arts, avant d'obtenir le baccalauréat.

Pendant l'été, après quelques semaines de congé, les étudiants du Collège suivront un entraînement pour officier au sein de leur service respectif, soit la marine royale du Canada, l'armée canadienne ou l'aviation royale du Canada.

Surplus de $10,269 à St-Laurent

L'année financière 1959 à la cité de Saint-Laurent, s'est terminée par un surplus de $10,269.61.

Le gérant de la ville, M. Lucien Toupin, C.A., signale dans le rapport financier annuel de 1959 qu'il vient de transmettre au Conseil municipal de cette localité. L'excédent des revenus sur les dépenses ordinaires et capitales s'élève à $10,269.61 tandis que l'excédent des revenus sur les dépenses ordinaires est de l'ordre de $312,100.89.

A même le revenu en effet, durant l'année 1959, la ville a effectué pour $301,831.28 de dépenses en immobilisations (capitales) : amélioration de parcs et terrains de jeux ; installation de systèmes d'éclairage ; achat de machinerie, de compteurs à eau, d'outillage et de matériel roulant, de signaux de circulation ; réfection des rues de l'Eglise et du boul. Décarie ; ameublement de l'hôtel de ville ; paiement d'un montant de $26,900.52 pour défrayer la part de la ville au coût de construction par Montréal de certains égouts collecteurs, et achat de conduites d'eau.

Progrès en 10 ans

Les revenus totaux en 1959 se sont élevés à $3,806,133.63 et les dépenses à $3,795,864.02, accusant un surplus de $10,269.61. M. Toupin signale que les progrès de la cité de Saint-Laurent, au cours des 10 dernières années sont éloquemment marqués par le fait suivant : en 1949, les revenus, sans tenir compte du produit de la taxe scolaire, étaient de $593,992.89 alors que l'an dernier, en 1959, ils se sont élevés à $3,806,133.63, soit une augmentation de $3,212,140.74 en 10 ans.

En incluant la taxe scolaire, les revenus totaux en 1959 ont marqué une hausse de $898,263.77 par rapport aux revenus de l'année 1958.

La dette obligataire nette de la cité, en 1959, s'est établie à $13,269,820.77. En effet, en 1959, la cité a remboursé $454,700 d'obligations et a emprunté sur obligations $3,260,000 pour payer certains travaux d'amélioration locales, l'installation de travaux d'aqueduc et d'égout sur la Côte-de-Liesse et la réfection du boulevard Laurentien, entre la Côte Vertu et les limites nord de la ville.

De plus, en 1959, des emprunts non contract éonst été autorisés pour un montant de $620,000 soit $445,000 pour l'élargissement de la Côte Vertu entre la rue Muir et les limites est de la ville, et $175,000 pour la construction de la piscine et l'agrandissement du parc St-Laurent.

Les taxes d'améliorations locales différées et les taxes consolidées différées au montant de $7,524,809.81 serviront à rembourser la dette de $13,269,820.77.

Population

Dans son rapport financier, M. Toupin signale que la population de ville Saint-Laurent était en 1959 de 47,264, et que le premier avril dernier, elle était montée à 49,000.

Le territoire de Saint-Laurent a une superficie de 11,180 acres, soit 17.5 milles carrés.

En 1960, son évaluation totale était de $212,355,568 dont $178,668,116 pour des propriétés imposables, et $33,687,452 pour des propriétés exemptes de l'impôt foncier. En 1959, l'évaluation totale était de $197,432,754 dont $165,230,311 de propriétés imposables.

Au 31 décembre dernier, le pourcentage de la dette nette de la ville, par rapport à l'évaluation des propriétés imposables, était de 7.42%. A cette même date également, la partie de la dette totale dont les propriétaires riverains sont responsables, s'établit à $7,524,809.81, soit 56%.

En 1959, la ville a ouvert pour 3.85 milles de nouvelles rues et construit 8.72 de trottoirs. Elle a dépensé $265,125.47 pour ses parcs et la valeur des permis de construction émis s'est élevée à $15,738,525.

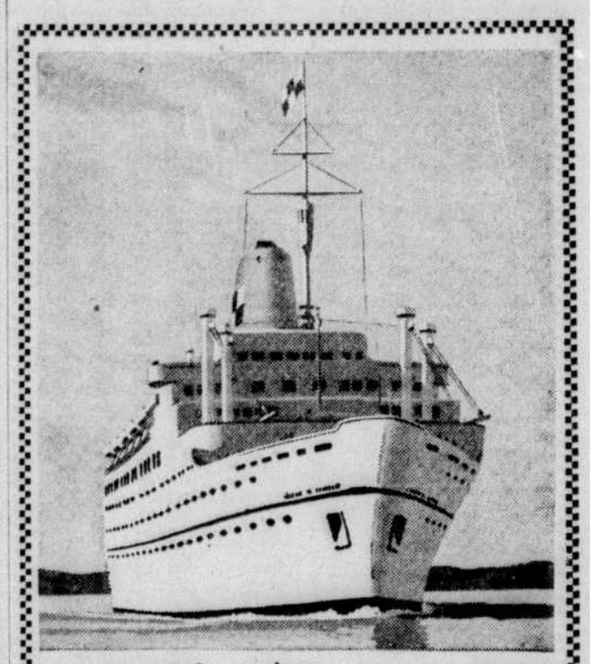

EN VACANCES DÈS LE DÉPART...à bord d'un EMPRESS

vers l'Europe

DÉPARTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC VERS GREENOCK ET LIVERPOOL

Empress of Britain	31 MAI
Empress of England	7 JUIN
Empress of France	*14 JUIN
Empress of Britain	21 JUIN
Empress of England	28 JUIN
Empress of France	*5 JUILLET
Empress of Britain	12 JUILLET

*Pas d'escale à Greenock

Commencez vos vacances *avant* d'arriver à destination! En effet, une traversée à bord d'un Empress est un enchantement à compter du moment où vous mettez le pied à bord. Les repas sont dignes des plus fins gourmets et les divertissements des plus variés! *275 lb. de bagages sont allouées par passager.*

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:
CANADIEN PACIFIQUE
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1
Tél.: UN. 1-6811

Canadien Pacifique

BICYCLES
Semi-course ● 4 vitesses
Marque C.C.M.
A partir de $36.95

● Le plus grand choix de bicycles à vitesses et standard
● Atelier de réparation des plus modernes
● Service prompt et courtois par des experts qualifiés

CHEZ:
DANNY CYCLES & SPORTS
Successeur de H. Rota
1506 est, rue Demontigny
(36 ans de service)

DONNEZ DE LA VALEUR

A VOTRE MAISON OU A VOTRE ETABLISSEMENT COMMERCIAL

VOYEZ SANS TARDER

LÉO VARIN Inc.

JARDINIERS ET ARCHITECTES PAYSAGISTES
PEPINIERISTES

VOICI L'OCCASION DE CREER OU MODIFIER VOTRE JARDIN POUR

RÉSIDENCE PRIVÉE • TERRAINS DE JEUX • ÉCOLES
ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX
PARCS

Produits de pépinière de premier choix

- Graines de gazon
- Arbres de toutes sortes
- Arbustes à haies
- Rosiers polyantha
- Rosiers hybrides
- Conifères pour plantation de base
- Terre criblée — humus — mousse de tourbe —
- Engrais de toutes sortes
- Travaux de gazonnement
- Plantations
- Abattage et émondage d'arbres

LÉO VARIN Inc.

3895 Cote Vertu ST-LAURENT RI. 7-9953

ÉLECTEURS et ÉLECTRICES

de l'ÎLE de MONTRÉAL

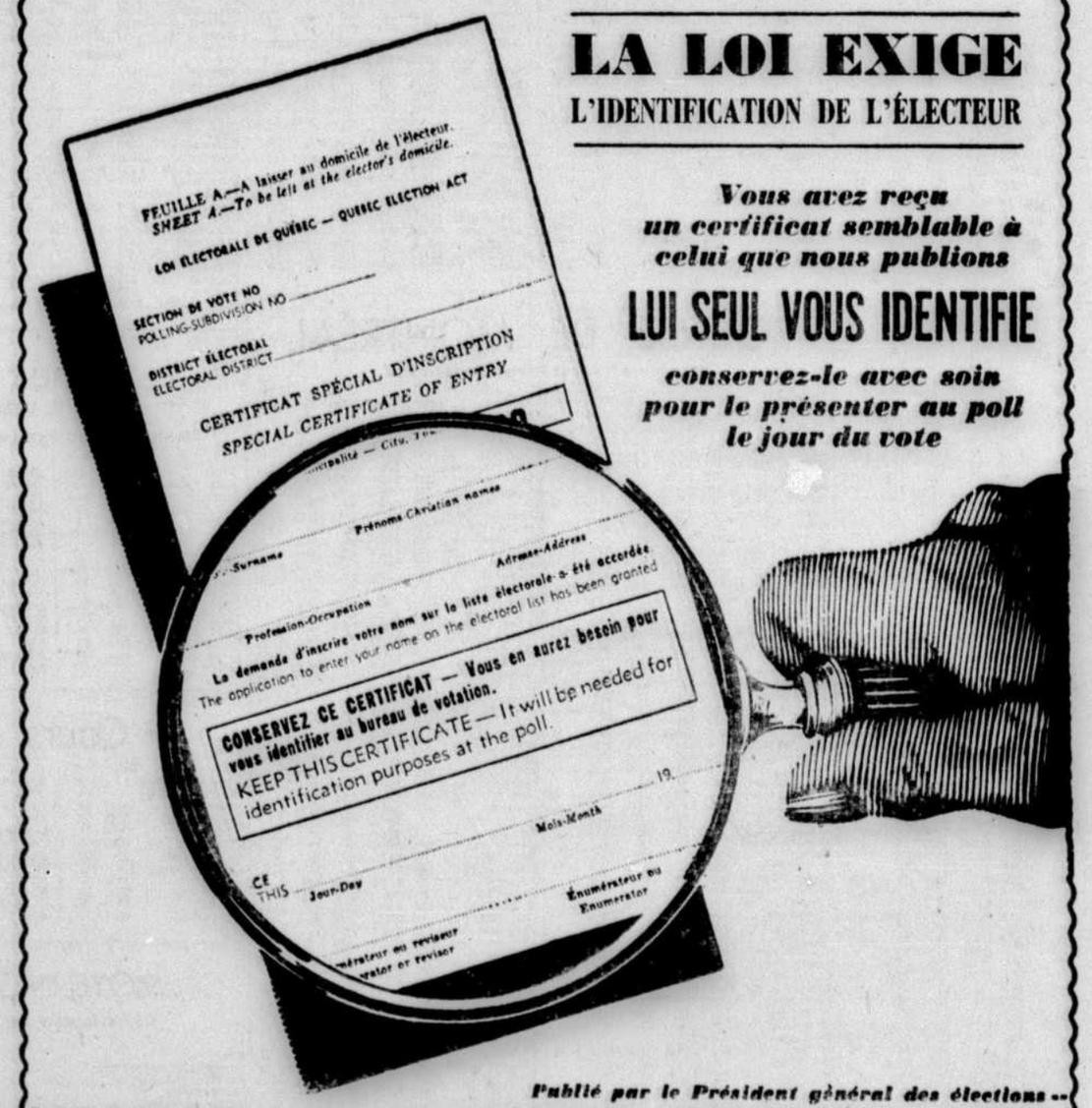

LA LOI EXIGE
L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions

LUI SEUL VOUS IDENTIFIE

conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote

Publié par le Président général des élections

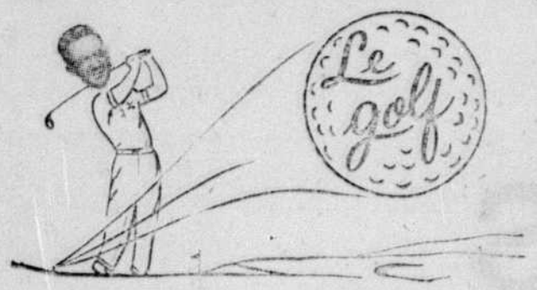

Par Larry OUELLETTE

Le golf était autrefois un sport. Aujourd'hui, tout en conservant cette qualité première, il s'est transformé jusqu'à un certain point en industrie ou plutôt, il sert de fondement à une vaste industrie manufacturière qui place sur le marché chaque année des centaines de milliers de bâtons, de sacs, de balles et d'autres articles qui servent au golfeur dans la pratique de son jeu favori.

Le marché de cette industrie est le golfeur. Sans lui, elle péricliterait et ceci fait surgir une question. Jusqu'à quel point le golfeur ordinaire, le non-professionnel, subventionne-t-il cette industrie en dehors de l'achat de son équipement et jusqu'où subventionne-t-il le professionnel qui lui vend des leçons? Comme toute autre entreprise commerciale, celle de la fabrication des articles de golf est obligée de recourir à la publicité pour s'assurer sa part du marché, ou même s'en manufacturer un en créant des besoins. Personne n'ignore que le prix de la publicité est ajouté au prix de l'article lui-même. En d'autres mots, le golfeur doit payer pour l'annonce qui l'invite à aller acheter telle balle, tel bâton ou tel sac.

X X X

Mais la publicité ne se limite pas aux annonces dans les journaux, à la radio ou à la télévision. Chaque manufacturier prend à son emploi un certain nombre de gros "noms" du sport à qui il verse une rémunération plus ou moins élevée. L'argent payé à ces professionnels du sport entre en ligne de compte lorsqu'il s'agit de déterminer le prix de la marchandise. Donc, quand un golfeur achète un bâton, il paie pour le matériel, le "labor", le profit légitime du manufacturier qui n'est pas en affaires pour le "fun", la publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision, de même que celle qui est faite indirectement sous forme de subventions aux athlètes que le manufacturier place sur sa liste de salariés. Le professionnel du golf reçoit du manufacturier tous ses articles gratuitement, mais que quelqu'un doit payer, certainement pas le manufacturier, donc le golfeur ordinaire. Dans la plupart des tournois, les bourses sont données par des entreprises à caractère lucratif, des brasseries, des manufacturiers d'automobiles, de pneus, que sais-je? Les bourses "données" à ces tournois sont des dépenses de publicité et leur somme entre en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'établir le prix des articles. C'est encore le golfeur qui paye. En somme, c'est toujours lui, le golfeur ordinaire de tous les jours qui paye pour tout!

X X X

Le golfeur est redevenu ce qu'il était autrefois, un jeu pour les riches. L'équipement coûte énormément cher, en partie pour les raisons mentionnées plus haut, et l'abonnement à un club dépasse les moyens d'un homme qui n'a que des revenus ordinaires. Le golf est commercialisé à tel point qu'il y a, dans la région de Montréal, des clubs où le golfeur doit débourser près de mille dollars avant même de pouvoir frapper sa première balle de la saison. Un certain club a expulsé cette année une dizaine de membres qui n'avaient pas suffisamment dépensé d'argent au bar la saison dernière. D'autres clubs envoient un compte de bar tous les mois pour un certain montant, peu importe que le membre ait dépensé l'argent ou non. Sous l'empire de l'esprit de certaines gens qui voient tout en "gros", le golf comme sport est devenu secondaire dans la marche d'un club. Ce qu'il faut d'abord, pour eux, c'est amener du monde au bar, avoir une piscine et vendre au moins un nouveau set de bâtons à tous les membres chaque saison.

X X X

En ce qui concerne Montréal, le manque de clairvoyance des autorités municipales au sujet des terrains de jeu est certainement responsables de cet état de choses. Une administration municipale qui sacrifie les terrains de jeu des citoyens à la cupidité des bâtisseurs de maisons ne mérite que mépris. Si Montréal, comme Toronto, avait 45 terrains de golf au lieu d'une dizaine, le golf resterait ce qu'il est et chaque club, avec un nombre limité de membres serait moins prospère et partant moins en mesure de commercialiser le plus beau des sports.

X X X

ICI ET LA

Le circuit de golf **O'Keefe** 1960 se composera de dix tournois, dont trois pour professionnels et amateurs et sept pour amateurs seulement. Les tournois pro-amateurs seront joués au club de **Granby-St-Paul** les 18 et 19 juin; au club de **Ste-Dorothée** les 2 et 3 juillet; et au club de **St-Jean** les 13 et 14 août. Les tournois amateurs au club de **Drummondville** le 4 juin; au club de **Hull-Gatineau** les 11 et 12 juin; au club de **Dolbeau** les 25 et 26 juin; au club **d'Anjou** les 16 et 17 juillet; au club de **Chandler** les 23 et 24 juillet; au club **Mont Orford** les 6 et 7 août et au club de **Val d'Or** le 20 août. Le championnat professionnel de la province, commandité par **O'Keefe** aura lieu au club de Beloeil les 27 et 28 août... Le club de **Ste-Dorothée** recevra les journalistes et les joueurs des **Canadiens** à un tournoi mercredi le 25 mai. **Jacques Barrette,** qui a ajouté un autre laurier à sa couronne dans le tournoi pro-presse de lundi dernier, y défendra son championnat... **Gerry Proulx,** le vainqueur chez les professionnels du tournoi pro-presse, est un des plus longs frappeurs chez les professionnels canadiens. Il a déjà gagné l'Omnium du printemps quatre fois, le trophée Lions quatre fois et détient les records des clubs de Bonniebrook, St-Jean et Sherbrooke. Il est l'un des rares professionnels à se servir d'un bois numéro-3 pour ses coups de départ... **Arnold Palmer** a récolté une somme de $49,800 en bourses depuis le début de l'année. Il a gagné cinq tournois et s'est classé parmi les cinq premiers dans dix autres. **Dow Finsterwald** se classe deuxième pour la somme des bourses gagnées avec $27,300 en 13 tournois. Il en a gagné deux et s'est placé parmi les cinq premiers dans sept autres. **Ken Venturi** vient en troisième placé avec $26,300.

Au profit du football mineur

Une joute de football, opposant deux équipes de joueurs canadiens choisis parmi ceux qui essaient de mériter une place avec les Alouettes, aura lieu vendredi prochain, le 27, à Verdun. Cette partie est organisée par l'Union provinciale de Rugby Football et les bénéfices iront au programme de développement du football mineur dans la province.

Un comité, sous la présidence de Hal Platt, a été formé en vue d'assurer une meilleure circulation des billets qui seront mis en vente dès lundi, au prix de 50 cents. Hap Holland, membre du comité avec Myer Insky et Phil Wimmer, a déclaré que les billets seront en vente au Lord's Sports Shop, rue Ste-Catherine, McNiecis Ltd, rue McGill College, Solly Mastro's service station, angle Décarie et Sherbrooke.

Une équipe sera pilotée par Ken Shipp assisté de Ray Cicia et l'autre, par Léo Cahill, assisté de Herb Trawick. La joute débutera à 8 heures. Le maire de Verdun, M. George O'Reilly et M. E.-T. Asselin, président de l'Union provinciale de Rugby Football mettront le ballon au jeu.

le cognac de l'amitié
COGNAC
★ ★ ★
MARTELL
LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

Baseball

HIER

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal 6, Toronto 0
Rochester 1; Buffalo 3
Columbus à LaFayette, soir.
Richmond à Miami, soir.

LIGUE NATIONALE
Chicago 4; Philadelphie 2
St. Louis 3; Pittsburgh 8
Los Angeles 4; Cincinnati 5
S. Francisco à Milwaukee, pluie.

LIGUE AMERICAINE
Boston à Chicago, remise, pluie.
Baltimore à Kansas City, soir.

AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE
Rochester à Montréal, soir.
Buffalo à Toronto, soir.
Columbus à Miami, soir.
Richmond à LaFayette, soir.

LIGUE NATIONALE
San Francisco à Pittsburgh, soir.
Chicago à Milwaukee, soir.
Los Angeles à Philadelphie, soir.
Cincinnati à St-Louis, soir.

LIGUE AMERICAINE
New-York à Chicago, soir.
Baltimore à Détroit, soir.
Boston à Cleveland, soir.
Washington à Kansas City, soir.

CLASSEMENT

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy	Diff
Buffalo	17	8	.680	—
Toronto	14	7	.667	1
LaFayette	12	11	.522	4
Columbus	12	13	.480	5
Rochester	11	12	.478	5
Miami	12	15	.444	6
Richmond	12	16	.429	6½
Montréal	9	17	.346	8½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy	Diff.
Pittsburgh	20	10	.667	—
San Francisco	20	10	.667	—
Milwaukee	13	11	.542	4
Cincinnati	16	14	.533	4
Los Angeles	13	17	.433	7
St. Louis	11	17	.393	8
Chicago	9	15	.375	6
Philadelphie	11	19	.367	9

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy	Diff.
Chicago	16	10	.615	—
Baltimore	16	11	.593	½
New-York	13	10	.565	1½
Cleveland	14	11	.560	1½
Boston	10	12	.455	4
Détroit	10	13	.4345	4½
Washington	10	15	.400	5½
Kansas City	10	17	.370	6½

(Parties d'hier soir non comprises)

Cléroux, impatient d'affronter Thomas

Pendant que George Chuvalo hésite à accorder un match de championnat à Robert Cléroux, ce dernier a des fourmis dans ses souliers et plutôt que d'attendre le bon plaisir du Torontois, il a accepté de livrer un combat de 10 rounds à un boxeur de calibre, Ike Thomas, de New-York.

C'est lundi le 30 mai que ce combat de choix prendra la vedette du prochain spectacle de boxe professionnelle du promoteur Jacques Chevrier. Thomas a à sa fiche trois superbes combats contre Harold Carter, Tony Gagliardo et Charles Norkus. Cléroux de son côté a battu le vétéran Willie Besmanoff au début de l'année, à New-York. Ces deux artistes de l'offensive blitzkrieg se promettent tous deux de l'emporter pour ajouter du prestige à leurs ambitions.

En semi-finale, Joey Durelle revient à la charge, en huit assauts. Il sera opposé à Cornell Lewis, de New-York. Durelle est en train de se gagner la sympathie des Montréalais à cause de sa fougue et de son talent. Il est un des trois ou quatre boxeurs locaux qui ont de belles chances de réussir à la boxe professionnelle, sur le plan international.

Trois combats de six rondes sont au programme. Claudé Labonté, qui a gagné sept de ses huit combats professionnels, se battra contre Bobby McLaurin, de New-York, qui n'a aussi perdu qu'une fois. Estella Cruz, sensation de sa catégorie à New-York, fera face à André Millette et Réjean Robert se mesurera à José Cribera, de Porto Rico.

On peut retenir ses billets à LAfontaine 6-3116.

Les résultats à B. B.

1ère course 1 mille D-amble $500

Mr. Sand	8.50	4.40	4.30
Worthy Tyson		4.60	4.20
Waverown			10.20

2:11 3-5.

2ème course 1 mille D-trot $500

Kim D. Grattan	23.20	11.90	5.80
Owen Lee		4.70	3.40
Tar Dare			3.30

2:10 4-5.

Le double: $112.20.

3ème course 1 mille C-amble $900

Betty Hal S.	18.80	6.30	3.60
Major's Corporal		3.30	2.60
Success Bey			3.00

2:08.

4ème course 1 mille C-amble $800

Pingo's Betty	25.00	8.20	4.80
Doon Bay		3.90	3.10
Dianah Knight			5.00

2:08 1-5.

Quinella $40.00.

5ème course 1 mille C-amble $1,500

Tom Tally	19.10	9.20	6.30
Phil Butler		9.90	5.80
Some Prince			3.80

2:08 2-5.

6ème course 1 mille C-amble $1,200

Colona Hanover	5.50	3.70	3.00
Meadow Charm		4.40	3.40
Gunner Frisco			3.60

2:06 1-5.

7ème course 1 mille C-trot $1,200

Del Mac	10.50	4.90	2.90
New Idea		5.10	3.60
Cinnamon Jack			3.80

2:10 3-5.

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE — D. AMBLE — $500

4—Vulcan Pick	J. Wiener	A la rapidité	3-1
3—Short Wave	J. Lamarre	Bons efforts	4-1
1—Revlon	L. Bourgon	Dangereux avec pôle	9-2
6—Janet's Pride	P. Baise	Bonne possibilité	5-1
5—Jet Frost	W. Hopkins	Sera proche	6-1
2—Dale Oregon	V. Cowger	Part possible	8-1
7—Rival	P. Sauvé	Devra s'améliorer	10-1
8—Andy Burnett	N. Bayne	Peu recommendable	12-1

DEUXIEME COURSE — D. AMBLE — $500

3—Glendale Jerry	F. Church	Semble le meilleur	5-2
1—Trigger Tass	R. Ponton	Dangereux rival	3-1
5—Irish Bud	P. Caldwell	Sera combatif	44-1
8—Direct Rhyme	J. Lamarre	Mauvaise composition	5-1
3—Duke Day Brook	H. Portelance	Bons rapports	6-1
6—March Belle	B. Hicks	Effort nécessaire	8-1
4—Sunday Mac Grattan	J. Gordon	Peu impressionnant	10-1
7—The Shadow	C. Miville	Qui sait?	12-1

TROISIEME COURSE — D. AMBLE — $500

5—My Cinny Forbes	V. Cowger	En bonne forme	3-1
7—Bozo Elkington	P. Baise	Principal rival	7-2
1—Bilma Byrd	R. Trudel	Bon handicap	4-1
3—Jack Brook	W. Arthurs	Réveil imminent	6-1
2—Sea Lassie	M. Turcotte	Sera dans la lutte	6-1
4—Rebelland Chick	R. Simser	Pas à dédaigner	8-1
8—Waydale	A. Grodnis	Part possible	8-8
6—Miss Rossi	L. Hamelin	Ne figure pas	10-1

QUATRIEME COURSE — C-3 AMBLE — $500

1—Spangler Chief	M. Gingras	DeDvrait gagner	3-1
5—Lockvale Ginny	P. Robillard	Gagnant potentiel	7-2
4—The Dipper	D. Palmer	Termine avec force	4-1
8—Chalidale Gayety	P. Casey	Peut prendre part	5-1
2—Miss Van Bara	R. MacDonald	Sera combative	6-1
3—Maid Mist	Hervé Filion	Surprise possible	8-1
7—Royal Match	B. Côté	Devra s'améliorer	8-1
6—Victor Pick	L. Dionne	Pas cette fois	10-1

CINQUIEME COURSE — C-3 AMBLE — $900

1—Twinkle Direct	W. Bourgon	Bon avec pôle	3-1
2—Krismite	H. Filion	Peut l'emporter	4-1
4—Mr. Super	P. Sauvé	S'est amélioré	9-2
3—Good Choice	N. Bardier	Bon choix possible	5-1
8—Dust Storm	M. Gingras	Trop éloigné	6-1
5—Success Joyce	P. Baise	Pas à ignorer	7-1
6—Mr. Gibb	R. G'Maison	Va faiblir	8-1
7—Ila Jean Hee	A. Pelletier	Chance minime	10-1

SIXIEME COURSE — INVITATION TROT — $3,000

7—Wee Irish	G. McLear	Choix logique	2-1
6—Nathan Hanover	W. Habkirk	Rapporté prêt	3-1
5—Empire Song	M. L'Heureux	Ne sera pas loin	9-2
4—Philip Frost	J. Wiener	Oubliez dernière	6-1
2—Prudence's Boy	N. Bardier	Réveil possible	7-1
1—Newport Bruce	—	Effort nécessaire	8-1
3—Helen Brooke	C. Galbraith	Ne figure pas	10-1

SEPTIEME COURSE — C-1 TROT — $1,500

2—Archie Mon	C. Larsen	Léger avantage	5-2
4—Livia Hanover	F. Parks	Peut gagner encore	3-1
5—Party Sterns	R. G'Maison	Bons efforts	7-2
1—Widow L Win	D. M'T'vish	Conducteur habile	9-2
6—DeDmolou	C. Watters	Monte de classe	6-1
8—Mr. Joe	L. Bourgon	Mauvaise position	7-1
3—Miss Charlotte D.	R. B'thillier	Ne peut voir ici	8-1
7—Old Scrooge	P. Ladley	Peu recommendable	10-1

HUITIEME COURSE — C-2 AMBLE — $1,200

4—Vivacious Hanover	C. Galbraith	Peut répéter	5-2
5—Casey Sullivan	M. Williams	Gagnant potentiel	9-2
8—Copper Norris	R. White	Termine avec force	9-2
1—Taytoe	D. MacTavish	Part possible	5-1
3—HaHpoy Chuck	—	Devra s'améliorer	5-1
2—Bud Mite Pick	M. Gingras	Peut faiblir	6-1
6—Peggy Hal	J. Gordon	Surprise possible	8-1
7—Miss Barbara PKO	H. Filion	Pas cette fois	10-1

NEUVIEME COURSE — B-2 AMBLE — $2,000

2—Oty Counsel	M. Turcotte	Semble le meilleur	5-2
4—Owen Hal	M. Dostie	A de la rapidité	7-2
8—Dandy Byrd	L. Bourgon	Oubliez dernière	7-2
5—Mighty Torrid	L. Brodeur	Sera proche	6-1
7—Linda's Gum	W. Habkirk	Surprise imminente	7-1
1—Rudy Prince	—	Effort nécessaire	8-1
3—King Bunter	M. Gingras	Pas encore prêt	9-1
8—Hal's Bomb	W. Hopkins	Surprendrait ici	10-1

DIXIEME COURSE — C-3 AMBLE — $900

3—L. S. Spencer	A. Pelletier	Prêt cette fois	3-1
2—Miss Alice Majesty	J. Létourneau	Principal rival	4-1
5—Exotic Hanover	V. Cowger	Est en bonne forme	9-2
4—Bar Time	E. Abare	Bonne possibilité	5-1
1—Sundown Borders	M. Turcotte	Part probable	6-1
6—Mighty Frosty	B. Madill	Peu impressionnant	8-1
8—Cheryl Primrose	P. Baise	Surprise possible	8-1
7—Marian Mite	W. Arthurs	Ne figure pas	10-1

VOTRE VOITURE EST-ELLE RÉELLEMENT SÛRE?
5 MINUTES SUR NOTRE VOIE DE SÛRETÉ ASSURERA LA VIE DE TOUTE FAMILLE
$1.50 VÉRIFIE SUSPENSION AVANT
PHARES
FREINS
ALIGNEMENT DE ROUES $8.50
3 MACHINES D'ALIGNEMENT POUR UN SERVICE RAPIDE
Safety Auto CENTRE
OUVERT CHAQUE SOIR JUSQU'À 9:30 P.M.
350 CREMAZIE EAST • DU. 7-3781

Les Royaux annulent 0-0

Les Royaux et les Maple Leafs de Toronto ont bataillé durant dix manches sans parvenir à marquer un seul point et le couvre-feu a forcé la partie d'hier soir entre les deux clubs à se terminer par une décision nulle, 0-0.

Trois lanceurs des Royaux ont tenu les porte-couleurs de la ville-reine à trois coups sûrs pendant qu'eux-mêmes en cognaient cinq contre les offrandes de Riverboat Smith qui a lancé toute la partie pour les Torontois.

Connie Grob a débuté au monticule pour l'équipe de Clay Bryant mais a cédé sa place dès la deuxième manche à Bill Kunkel qui a par la suite brillé d'un vif éclat durant huit manches avant d'être remplacé par Nel Chittum qui a terminé la joute.

Montréal	000	000 000 0—0	3 0
Toronto	000	000 000 0—0	3 0

Grobb, Kunkel 2, Chittum 10 et Teed; Smith et Thompson.

Pittsburgh 8
St-Louis 3

St. Louis	000	000 111—3	9 2
Pittsburgh	023	012 00x—8	13 0

Sadecki, Broglio (3) Duliba (6), Bridges (8) et H. B. Smith; Gibbon, Green (8) et H. W. Smith. G-Gibbon (3-1); L-Sadecki (0-1). CC. Pittsburgh, H. W. Smith (4).

Chicago 4
Philadelphie 2

Chicago	100	000 101—4	10 1
Philadelphie	001	001 000—2	5 1

R. Anderson et Rice, Averill; Roberts, Farrell (8) et Neeman. G-R. Anderson 1-1; P-L. Robert 1-4.

Buffalo 3
Rochester 1

Rochester	010	000 000—1	8 0
Buffalo	002	001 00x—3	7 1

Browning, Donahue 6 Stone 7 et Cannizzaro; Erickson et Lonnett. G-Erickson; P-Browning.

Cincinnati 5
Los Angeles 4

Los Angeles	010	300 000—4	6 2
Cincinnati	000	030 002—5	9 1

Koufax et Roseboro; McLish, Nuxhall (6), Brosnan (8) et Dotterer. G-Brosnan (1-0) P-Koufax (0-4).

Maisonneuve 7
Longueuil 5

Maisonneuve	005	101 0	7 9 4
Longueuil	001	130 0	5 8 4

Delagrave, Daviault, 5e, Gilbert, 5e, Daviault, 6e et Urquhardt; Dazé, Desroches, 3e, Mann, 5e, Gross, 6e et Lamoureux.

Plateau 1
V.-Marie 5

Plateau	000	010—1	4 0
Ville-Marie	003	11x—5	6 1

Laver, St-Michel, 4e et Tanguay, Bineau et Perron. C.: Plateau, Zarney.

CE SOIR À 8 HEURES
BASEBALL
STADIUM DE LORIMIER
ROYAUX DE MONTREAL
vs
RED WINGS DE ROCHESTER
BILLETS: LA. 4-3773

Où... Reuben, Ralph et leur frère Dave
refuseront de vous le laisser porter, à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté
A. Gold & Sons
le "slip-on" continental
Pour satisfaire les exigences des plus belles créations de la mode masculine . . . nous vous présentons le "Slip-On" Continental. Fabriqué selon les plus hauts standards de l'industrie de la chaussure, il est façonné sur notre forme exclusive "666" pour une élégance et un confort ultimes.
En suède ou en veau
• London Lovat
• Brun Charcoal
• Noir Ebène
$16.95
Utilisez notre Compte Courant Libéral

COMMANDES POSTALES EXECUTEES AVEC SOIN
STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS
Vêtements et Accessoires à leur Meilleur
388 STE-CATHERINE OUEST, PRES BLEURY et 960 STE-CATHERINE OUEST, VOISIN DU LOEWS

LE TOURNOI DES CHAMPIONS

TABLEAU D'HONNEUR TOURNOI DU 7 MAI 1960

Noms	Salles	Scores	Noms	Salles	Scores
Roland Léonard	Windsor Bowling Club	1895	Théodore Rajotte	Alouette Bowling Enrg.	1673
Walter Ross	Windsor Bowling Club	1860	André Guilbert	Liberty Bowling Enrg.	1671
Sarto Sévigny	St-Paul Bowling Alley	1859	Jean-Marie Clément	Lachine Bowling Aca.	1668
Henri Desfaussés	Bowl-O-Drome	1765	Charles Guité	Bowl-O-Drome	1660
Jean-Guy Morin	Windsor Bowling Club	1759	B. D'Amicantonio	Somerled Bowling Alleys	1657
Adjutor Perron	Bowl-O-Marc	1757	Germain Lepage	Wilson Bow. Al. Inc.	1653
Rolland Gaudette	Bélanger Bowling Alley E.	1738	Rolland Leblanc	Moderne Bowling Alley	1649
Guy Leroux	Sport Bowling	1725	Claude Duchesne	Royal Bowling	1642
Rolland Vallières	Bowl-O-Marc	1701	Roger Lemieux, jr.	Verdun Bowl. & Bil. A.	1634
Claude Létourneau	Loisirs St-Barthelemy	1696	Claude Delisle	Bowling Jacques-Cartier	1632
Fernand Turcotte	Verdun B. & Billirad A.	1685	Jules Lelièvre	Alouette Bowling Enrg.	1629
Roland Paquette	Académie de Quil. O.	1681	Jimmy Penn	Lebeault Bowling	1629
Robert Saad	Syrian Canadian A. Inc.	1679	Kurt Horn	Exchange Bowling	1626
C. Lajoie	Longueuil B. Academy	1675	René Pellerin	St-Henri Bowling	1625
Roger Lemieux	Verdun Bowling	1673	Raymond Dubé	Living Room Bowl. Inc.	1621

MENEURS SUR 351 CONCURRENTS PARTICIPANT AU TOURNOI DU 21 JUIN 1960

Dow
La bière à la page pour les gens à la page
DOW LA BIÈRE GARANTIE..., LA SEULE BIÈRE CLIMATISÉE

pour la première fois au Canada les gazolines TOTALES

Aujourd'hui, nous assistons à la présentation de carburants à moteur d'une conception entièrement nouvelle – les gazolines TOTALES. Ces nouvelles gazolines TOTALES White Rose sont les premières au Canada qui réunissent tous les progrès majeurs réalisés jusqu'ici par la chimie pétrolière. Elles sont les premières à vous offrir, dans la gazoline régulière comme dans celle à haut indice d'octane, tous les avantages essentiels – et cela sans augmentation de prix! Les premières à rétablir la propreté du moteur et à prolonger la durée du système de carburation – pendant que vous conduisez votre auto. Les gazolines TOTALES sont une innovation au Canada – un facteur d'économie de première importance pour vous. Les résultats ont-ils été prouvés? Seules les gazolines TOTALES White Rose vous assurent ces avantages: • Millage accru de 3 à 12% • Puissance utile du moteur accrue jusqu'à 5% • Allumage prématuré réduit de 70% • Durée des bougies prolongée de plus de 145% • Elimination des coûteux nettoyages du carburateur.

Une étape dans l'histoire de l'automobile. Les meilleures gazolines qui se vendaient la semaine dernière sont maintenant surpassées à la suite d'un progrès sensationnel réalisé dans le domaine des carburants à moteur—la création des gazolines TOTALES!

Il a souvent été difficile de séparer les descriptions scientifiques et la fiction publicitaire, des faits véridiques concernant certains produits pétroliers. Il n'y aura pas d'équivoque au sujet des nouvelles gazolines TOTALES White Rose—les avantages qu'elles vous offrent sont réels et peuvent être clairement décrits.

Qu'entend-on par gazolines TOTALES? C'est vers la fin de l'année dernière que nos chimistes de Sarnia parvinrent à créer les gazolines TOTALES. Bien que les formules exactes en soient tenues secrètes, nous pouvons vous faire connaître les nouveaux avantages qu'elles comportent.

• Propreté du carburateur • Dégivrage du système de carburation • Protection contre la rouille • Stabilité en réservoir • Résistance aux gommes et à l'oxydation • Encrassement réduit des bougies • Réduction de l'allumage prématuré • Toluène, élément producteur d'énergie.

Vous pouvez bénéficier de tous ces avantages dans l'une ou l'autre des gazolines TOTALES White Rose. Vous n'avez qu'à choisir celle dont l'indice d'octane convient à votre moteur. Et vous ne payez pas plus cher pour cela!

Millage accru et rendement économique prouvés. Il fallut naturellement faire la preuve des avantages des gazolines TOTALES. Des épreuves précises en laboratoire et des essais pratiques sur les routes ont donné des augmentations de millage variant de 3 à 12%. La puissance utile des moteurs s'accrut jusqu'à 5%, pendant que l'allumage prématuré diminuait de 70% et que la durée des bougies était prolongée de plus de 145%. En outre, on remarqua que les pannes dues au gel étaient réduites dans une proportion allant jusqu'à 77%.

Mais ce ne sont là, cependant, que les résultats qui s'expriment par *des chiffres.*

Leur action détergente a pour effet d'assurer une plus grande propreté du carburateur. Le moteur fonctionne avec plus de souplesse au ralenti. Vous bénéficiez d'un millage accru et de frais d'entretien réduits au minimum. Les coûteux nettoyages du carburateur sont éliminés.

Commencez donc—puis continuez—à utiliser les nouvelles gazolines TOTALES. Constatez pourquoi aujourd'hui,

au connaisseur s'impose l'essence White Rose.

WHITE ROSE

CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED

A propos d'une franchise à Montréal et Toronto dans la ligue Américaine de football

Workman accuse la LCF d'imprévoyance

TED WORKMAN

Le président des Alouettes de Montréal, Ted Workman, a reproché à la Ligue canadienne de football, son manque d'intérêt à l'égard de l'adhésion possible de villes canadiennes aux circuits américains.

Commentant la nouvelle en provenance de New-York et selon laquelle la nouvelle ligue Américaine de football étudierait sous peu des demandes de franchises pour les villes de Montréal et de Toronto, M. Workman a déclaré:

"Il n'y a aucun doute qu'un jour viendra où la LCF sera forcée d'en arriver à une décision.

"Je ne sais pas ce qu'on devrait ou ce qu'on peut faire à ce sujet pour le moment. Toutefois, ce qui me frappe le plus, c'est que la LCF ne semble pas se rendre compte qu'il lui faudra peut-être un jour faire face à une telle situation et il serait préférable qu'elle s'y prépare immédiatement".

M. Workman a ajouté que la LCF a toujours refusé de s'arrêter à penser à ce qui pourrait survenir si le Big Four et la Conférence de football de l'Ouest avaient à soutenir une concurrence étrangère.

Manque de prévoyance

"Toute organisation qui manque de prévoyance est vouée à l'échec" a-t-il dit. "Telle est la situation actuelle de la LCF.

Il est incroyable que les déclarations faites jusqu'ici au sujet des circuits américains et de la possibilité de présenter au Canada des joutes hors concours opposant des équipes américaines "n'aient pas soulevé le moindre commentaire dans l'Ouest au sujet de la situation existant à Montréal et à Toronto ou des effets qui pourraient en résulter pour les deux circuits canadiens".

Le président des Alouettes a par la suite fait une mise au point. Il a souligné que le gérant d'une équipe de l'Ouest "était entré en contact avec lui à plusieurs occasions et qu'il avait informé que ses craintes n'avaient trouvé aucun écho dans l'Ouest".

M. Workman a déclaré que la LCF n'avait aucun "programme d'urgence", soit une clause conçue pour protéger les ligues dans le cas où une équipe pourrait disparaître d'un seul coup dans une tragédie de la route, de l'air ou autre".

Il a ajouté que la Ligue Nationale de hockey avait adopté un tel programme.

Toronto ne craint pas la compétition

TORONTO. — Lew Hayman, gérant-général des Argonauts de Toronto, a déclaré qu'il ne s'inquiète pas de la compétition possible des joutes de la nouvelle ligue Américaine de football à Toronto.

Hayman exprimait ainsi ses commentaires sur un communiqué en provenance de New-York à l'effet que M. J.A. Bennett, avait présenté une demande officielle pour obtenir une franchise de l'AFL dans la Ville-Reine.

"En ce qui nous concerne, nous vivons dans une démocratie et chacun a le droit de faire ce qu'il veut", de dire Hayman "Si quelqu'un veut se joindre à l'AFL, cela ne nous regarde pas".

Hayman a cependant ajouté que les Argos ne disputeraient pas leurs joutes sur le même terrain que les équipes de l'AFL, comme M. Bennett l'avait suggéré dans son communiqué.

"Nous possédons un contrat de dix ans pour le stade de l'Exposition nationale du Canada" a-t-il souligné. "Ils ne peuvent y accéder sans permission".

Le gérant des Argos a déclaré qu'il ne croyait pas que les joutes de football américain enlèveraient des spectateurs aux joutes du Big Four.

"L'AFL devra auparavant faire ses preuves comme circuit. Et ceci ne sera pas déterminé avant quelques saisons. Nous ne sommes pas alarmés du tout".

Hal Patterson a signé son contrat avec les Alouettes

Hal Patterson a signé un nouveau contrat pour 1960, avec les Alouettes.

"Hal a un très grand rôle à jouer chez les Alouettes car sa présence sur le terrain à elle seule peut en faire un club d'un calibre beaucoup plus élevé", a déclaré Perry Moss, gérant et pilote du club.

Patterson est âgé de 29 ans, il mesure 6'2" et pèse 190 lbs. Il est marié et père d'une fille de deux mois. Il demeure à Larned, Kansas.

Patterson a joué du football collégial à l'Université du Kansas et se joignit aux Alouettes en 1954. Cette année-là, à cause d'une fracture de la cheville, il n'a pu terminer la saison.

Hal a été nommé sur le club-étoiles en 1955, 56 et 57. En 1956, il se mérita le trophée Jeff Russell qui est décerné annuellement au joueur qui démontre le plus d'habilité et le meilleur esprit sportif. Il se mérita aussi le trophée Schenley qui est accordé au meilleur joueur de football au Canada.

Bien qu'il ait été blessé durant une bonne partie de la saison 1958, Patterson se classa premier de toute l'équipe pour les courses au sol avec des gains moyens de 13.99 verges. Il surpassa aussi ses co-équipiers pour les retours de bottés d'envol avec une moyenne de 36 verges. Comme ailier, Patterson est reconnu comme ayant les mains les plus sûres au pays.

L'an passé, Patterson a dû subir une opération à un genou à la suite d'une blessure qui lui causa beaucoup d'ennuis. Les médecins nous disent que l'opération a été un succès et que Patterson pourra jouer sans crainte d'être incommodé de nouveau. Toutefois, Paterson entreprendra bientôt des exercices en vue d'assouplir ce genou.

HAL PATTERSON

Krebs réengagé

Perry Moss a par ailleurs annoncé que Hal Krebs avait aussi signé son contrat avec l'équipe.

"Hal a eu une bonne saison avec les Alouettes l'an passé et il y a toujours place sur l'équipe pour un joueur qui démontre autant d'ardeur et dont les dispositions sont excellentes" de dire Moss.

Krebs a passé à nos bureaux mardi afin de signer son contrat et il a dit qu'il jouerait à un poids d'environ 225 lbs, il mesure 6'0.

L'an dernier, Krebs s'est fait valoir au moment où le club en avait le plus besoin. En effet, il devint un joueur régulier vers la fin de la saison alors que les rangs étaient décimés par les blessures et il s'assuma le poste de garde pour le reste de l'année. Tous les instructeurs qui ont vu lts films des joutes de l'an dernier n'ont que des éloges envers ce jeune garde de 22 ans.

Lorsque les Alouettes joueront leur partie hors-concours contre les Eskimos, Krebs se sentira chez lui car il naquit à Edmonton le 2 octobre, 1937.

Krebs est marié et père d'un garçon; durant la saison morte, sa famille réside à Hamilton.

Une mitaine spéciale pour les balles de Hoyt Wilhelm

Kansas City — La *knuckle ball* du lanceur Hoyt Wilhem a causé trop de balles échappées et a coûté trop de points aux Orioles de Baltimore, de dire le gérant Paul Richard. Donc, il a trouvé une solution au problème.

Richard et l'instructeur des lanceurs, Harry Brecheen, ont conçu une mitaine de 50 p.c. plus grande que celle utilisée actuellement par les receveurs.

Richard a rapidement souligné que cette nouvelle mitaine était conforme aux règlements des ligues majeures. Les règlements stipulent que la mitaine du receveur peut être de toute dimension et elle doit être fabriquée de cuir et d'une seule pièce.

Cette mitaine, actuellement fabriquée par une entreprise en articles de sports de Chicago, sera fabriquée de cuir plus flexible et sera plus légère.

L'an dernier, le receveur Gus Triandos et Jos Ginsburg ont établi un record pour le nombre des balles échappées par une seule équipe soit 49, dont 38 alors que Wilhem lançait. Cette saison les Orioles ont un record de 12 balles échappées, dont 9 alors que Hoyt était au monticule.

La boxe

Bogalusa, Louisiane - Freddie Little, 157, de Bogalusa, a défait par o.k. technique Mel Collins, 155, de New-York, en 6 rounds.

C'est le NATUREL pour 1960

LE COMPLET AVEC EPAULES NATURELLES

- Peu de coussinets voir même pas du tout.
- Boutons plus espacés et plus haut.
- Revers des poches plus larges et ouverture à crochet au centre du dos.
- Coutures rabattues et pantalon étroit.

26 semaines pour payer 69.50

Le Ivy Continental

- Epaules naturelles avec peu de coussinets.
- Modèle trois boutons avec revers à pointes et coutures rabattues.
- Pli ouvert de chaque coté et manches à revers.
- Pantalon de coupe amincie.

26 semaines pour payer 69.50

Le M.G. Continental

- Veston plus court, devant à courbes fuyantes, revers à pointes
- Epaules naturelles, poches en biais et plis ouverts de chaque côté.
- Pantalon plus étroit et de coupe amincie.

26 semaines pour payer 69.50

Morrie Gold

365 OUEST, RUE STE-CATHERINE, JUSTE A BLEURY

STATIONNEMENT GRATUIT À 1215 CARRÉ PHILLIPS

AUJOURD'HUI, A TOKYO

Becerra met sa couronne en jeu

TOKYO — José Becerra, le champion mondial des boxeurs poids-coq, est favori à 3 contre 2 pour conserver sa couronne contre l'aspirant Kenji Yonekura, dans un combat de 15 runds, aujourd'hui, à Tokyo.

La rencontre aura lieu à ciel découvert au stade de baseball Korakuen, d'une capacité de 40,000 personnes. Le match doit avoir lieu à 9 heures ce soir, heure de Tokyo, soit 7 heures ce matin; heure d'Amérique. La météo a prédit de la pluie, de sorte que si la température lui donne raison, le combat sera reporté au 23 mai.

C'est la deuxième fois que Becerra, un dur cogneur pour ses 118 livres, défend son titre, depuis qu'il l'a enlevé à Alphonse Halimi, de France, le 5 juillet 1959. Le 4 février dernier, il a mis Halimi hors de combat en 9 rounds. Son record est de 67 4-2, dont 40 knockouts.

Son adversaire d'aujourd'hui, Yonekura, est très rapide et très rusé pour ses 25 ans, spécialiste d'un crochet de gauche. Il n'a toutefois qu'une mise hors de combat à son effectif et son record est de 7-2.

Machen vs Miteff, ce soir, à N.-Y.

NEW-YORK — Eddie Machen espère encore obtenir une chance contre le champion Ingemra Johansson, qui l'a mis hors de combat en un round, en 1953. Aussi tentera-t-il d'accumuler des points en s'en prenant à Alex Miteff, ce soir, au Madison Square Garden de New-York, dans le dernier combat télévisé du vendredi, au Garden.

Machen, classé 4e aspirant au titre, est favori pour l'emporter. Miteff est classé au 6e rang par le Ring et au 7e rang par la NBA. Depuis sa défaite contre Patterson, Machen a remporté huit de ses neuf rencontres dont une aux dépens de Billy Hunter, un boxeur qui a donné pas mal de trouble à Miteff.

Machen a un record de 32-2-1, dont 20 knockouts. A part Johansson, Zora Folley est le seul à l'avoir battu.

Coupe Davis: E.-U. vs Canada du 15 au 17 juillet à Québec

QUEBEC — Les autorités canadiennes du tennis ont confirmé hier que les Etats-Unis rencontreront le Canada au cours de la première ronde de la zone américaine de la Coupe Davis sur les courts d'argile du terrain des employés du Service civil à Québec du 15 au 17 juil et prochain.

Cette déclaration a été faite conjointement par l'Association des employés du Service civil et M. John Bassett de Toronto, président de l'Association canadienne du tennis sur gazon.

Le club des employés du Service civil ont déjà entrepris la modification de leurs courts selon les dimensions prescrites par les règlements de la Coupe Davis. Le Club fournira également 3,000 sièges pour accommoder les spectateurs.

Ce sera le premier match de championnat sur courts d'argile au Canada depuis la deuxième grande guerre.

L'équipe qui représentera le Canada sera composée de quatre membres qui seront choisis à la suite des matches d'essais, qui auront lieu sur ces courts d'argile du 22 au 25 juin prochain.

L'équipe qui représentera le Canada sera composée de quatre membres, choisis à la suite des matches d'essais, qui auront lieu sur ces courts d'argile du 22 au 25 juin prochain.

Quatre joueurs ont déjà été choisis pour participer à ces essais. Deux autres le seront à la suite du tournoi round-robin junior qui aura lieu à Toronto du 15 au 18 juin.

Les quatre joueurs choisis sont : Bob Bédard, 28 ans, de Sherbrooke; Don Fontana, 29 ans de Toronto; Val Harit, 30 ans, de Montréal et François Godbout, 22 ans, de Waterloo, Qué.

Le vainqueur du match Canada vs Etats-Unis, rencontrera le Mexique à Mexico les 6, 7 et 8 août.

Ce soir 8h.15

Dimanche, 22 mai
PRELUDE INVITATION Amble
(3e tranche)
Bourse $7,500

Dimanche 2h.15

Admission: CLUBHOUSE $2.50 GRANDSTAND $1.00 (Estrades populaires)

Blue Bonnets RACEWAY INC.

CE SOIR
PARI TRIPLE - DOUBLE
10 COURSES
PARI QUINIELLA
PARI DOUBLE

Tous les mercredis soir, soirée des dames

MOLSON FÉLICITE LES GAGNANTS DU 5e TOURNOI DE PÊCHE ANNUEL

organisé par **MOLSON** *sous les auspices de la Fédération des Associations de Chasse et Pêche du Québec, Inc.*

ASSOCIATIONS ET CLUBS GAGNANTS

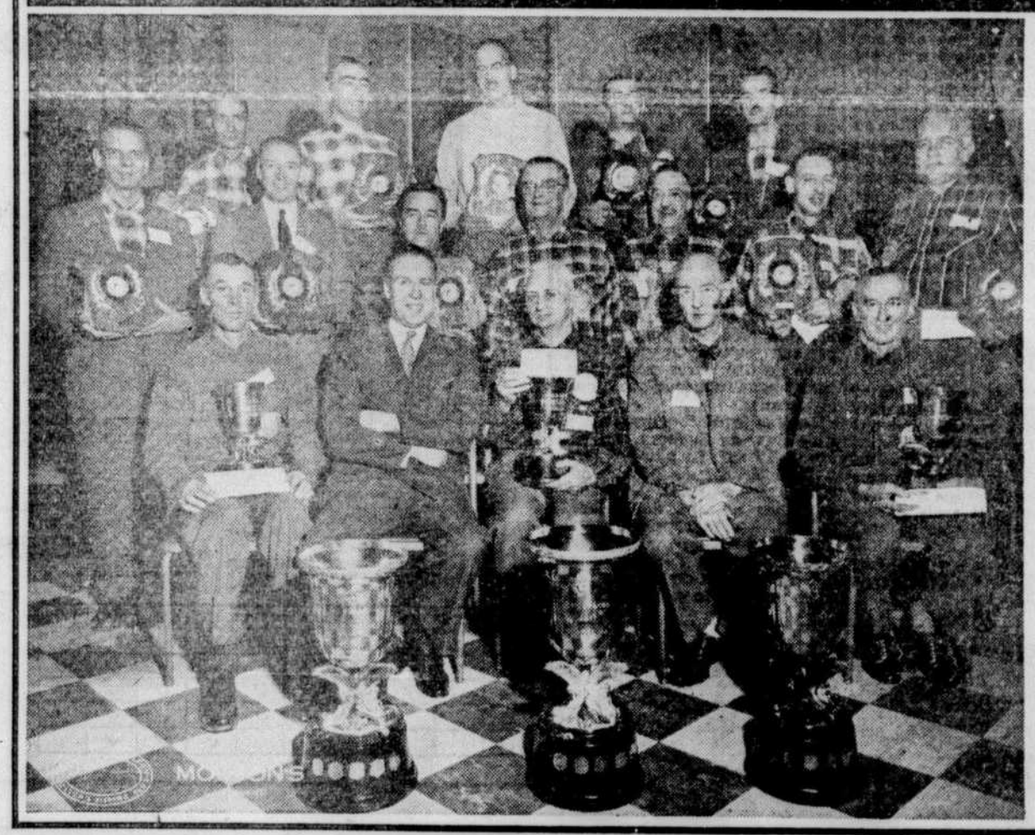

PREMIER RANG, DE GAUCHE À DROITE: MM. F. Labonté, président du Club de Chasse et Pêche de Farnham Inc. (2ième PRIX); P. T. Molson, gérant général (Québec) de la brasserie Molson Ltée; A. Gagnon, président de l'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval, Inc. (1er PRIX); Art M. Wood, président de la Fédération des Associations de Chasse et Pêche du Québec, Inc.; J. A. R. Charland, vice-président du Memphremagog Conservation Club (3ième PRIX).

DEUXIÈME RANG: MM. H.-P. Laporte, président de l'Association de Chasse et Pêche de Lac Mégantic (6ième PRIX); J.-C. Gagnon, président de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc. (14ième PRIX); B. Roland, président de l'Association de Chasse et Pêche des Laurentides (13ième PRIX); Richmond Pelletier, directeur du Club de Pêche Molson; M. Noreau, vice-président de l'Association de Chasse et Pêche de Chicoutimi Lac St-Jean (9ième PRIX); C.-M. Lévesque, président du Club de Chasse et Pêche de Schefferville (7ième PRIX); P. Ste-Marie, président du Club de Chasse et Pêche de Chambly, Inc. (15ième PRIX).

TROISIÈME RANG: MM. J.-P. Lussier, président du Club de Pêche et Canotage de Lachine (12ième PRIX); M. Dorais, président du Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François (11ième prix); P. Poaps, vice-président du Stanstead County Fish & Game Club (4ième PRIX); Y. Gagné, directeur de l'Association de Chasse et Pêche de la région de Mont-Laurier (10ième prix); F. Giguère, président de la Yamaska Conservation Association, Inc. (5ième PRIX).

N.B. Les Pêcheurs et Chasseurs de Montréal, Inc. ont gagné le 8ième PRIX.

GAGNANTS DES PRIX DE $50 ET DES MÉDAILLES D'OR

Achigan petite bouche — Lancer à l'appât 6 lbs 8 onces
Germain Desroches — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Achigan petite bouche — Pêche immobile 8 lbs 3 onces
Hervé Gauthier — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Achigan petite bouche — Lancer léger 7 lbs 3 onces
Paul Racine — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Achigan petite bouche — Lancer à la mouche 5 lbs 14 onces
Alfred Laliberté — Pêcheurs et Chasseurs de Montréal Inc.

Achigan petite bouche — À la trôle 7 lbs 2 onces
Romuald Boulais — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Bar du St-Laurent — Lancer à l'appât 10 lbs 5 onces
Joseph Lachance Sr — Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc.

Brochet — Lancer à l'appât 32 lbs 2 onces
Grégoire Pépin — Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc.

Brochet — Pêche immobile 25 lbs
Guy Foucault — Association de Chasse et Pêche des Laurentides

Brochet — Lancer léger 32 lbs 10 onces
Luc Cyr — Association de Chasse et Pêche des Laurentides

Brochet — Lancer à la mouche 17 lbs 2 onces
Marcel Desmeules — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Brochet — À la trôle 35 lbs
James G. McKaoby — Association Chasse et Pêche Région Mont-Laurier

Brochet maillé — Lancer à l'appât 4 lbs 8 onces
Frank Higgins — Yamaska Conservation Association

Brochet maillé — Pêche immobile 4 lbs 14 onces
Jean-Luc Côté — Yamaska Conservation Association

Brochet maillé — Lancer léger 7 lbs 13 onces
Paul-André Mecteau — Club de Conservation du Memphremagog

Brochet maillé — Lancer à la mouche 4 lbs 2 onces
Henry McGowan — Club de Conservation du Memphremagog

Brochet maillé — À la trôle 4 lbs 1 once
Rosaire Giroux — Club Chasse et Pêche Larochelle

Doré — Lancer à l'appât 14 lbs 15½ onces
Constant Bourque — Club de Pêche et Canotage de Lachine

Doré — Pêche immobile 15 lbs 10 onces
Marcel Simard — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Doré — Lancer léger 15 lbs 4 onces
Jean Scott — Association Chasse et Pêche Région Mont-Laurier

Doré — Lancer à la mouche 12 lbs 9 onces
A. Gilmore Jr. — Pêcheurs et Chasseurs de Montréal Inc.

Doré — À la trôle 14 lbs 4 onces
Lorenzo Gilbert — Association de Pêche D'Alpes

Maskinongé — Lancer à l'appât 39 lbs 2 onces
Germain Desroches — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Maskinongé — Pêche immobile 18 lbs 4 onces
Mme Paul-Louis Choinière — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Maskinongé — Lancer léger 36 lbs
Roger Favreau — Club de Chasse et Pêche de Chambly Inc.

Maskinongé — Lancer à la mouche 23 lbs 12 onces
Ted Glendening — Pêcheurs et Chasseurs de Montréal Inc.

Maskinongé — À la trôle 42 lbs 3 onces
Philippe Loiselle — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François

Ouananiche — Lancer à l'appât 10 lbs 4 onces
E. Dufresne — Club de Chasse et Pêche de Schefferville

Ouananiche — Pêche immobile 6 lbs 12 onces
Alfred Villeneuve — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Ouananiche — Lancer léger 8 lbs 6 onces
Georges A. Cloutier — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Ouananiche — Lancer à la mouche 9 lbs 2 onces
Jean-Guy Simard — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Ouananiche — À la trôle 8 lbs 8 onces
Alphonse Ménard — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Perchaude — Lancer à l'appât 1 lb 15 onces
William Albert Heath — Club de Conservation du Memphremagog

Perchaude — Pêche immobile 2 lbs 6 onces
Philippe Blanchard — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Perchaude — Lancer léger 3 lbs 4 onces
Jos. Paradis — Association Chasse et Pêche de Lac Mégantic

Perchaude — Lancer à la mouche 1 lb 14 onces
Chas. Brewer — Stanstead County Fish & Game Club

Perchaude — À la trôle 2 lbs 10 onces
Jacques Lapointe — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Saumon des eaux intérieures — Lancer à l'appât 11 lbs 3 onces
Albert Boulais — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Saumon des eaux intérieures — Pêche immobile 10 lbs 2 onces
William Albert Heath — Club de Conservation du Memphremagog

Saumon des eaux intérieures — Lancer léger 14 lbs 13 onces
Robert Bertrand — Association Chasse & Pêche de Lac Mégantic

Saumon des eaux intérieures — Lancer à la mouche 10 lbs 4 onces
Germain Nadeau — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Saumon des eaux intérieures — À la trôle 13 lbs 6 onces
William Couture — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Truite Arc-en-Ciel — Lancer à l'appât 8 lbs 6 onces
Lloyd A. Styan — Club de Conservation du Memphremagog

Truite Arc-en-Ciel — Pêche immobile 10 lbs 8 onces
Ivan Stone — Stanstead County Fish & Game Club

Truite Arc-en-Ciel — Lancer léger 7 lbs 4 onces
Henry McGowan — Club de Conservation du Memphremagog

Truite Arc-en-Ciel — Lancer à la mouche 5 lbs 3 onces
John O. Blomquist — Club de Conservation du Memphremagog

Truite Arc-en-Ciel — À la trôle 10 lbs 1½ onces
John Priestley — Club de Conservation du Memphremagog

Truite brune — Lancer à l'appât 10 lbs 2 onces
Clifford Rediker — Stanstead County Fish & Game Club

Truite Brune — Pêche immobile 16 lbs 9 onces
Elwin Shepard — Stanstead County Fish & Game Club

Truite brune — Lancer léger 8 lbs 2 onces
Yvon Deregon — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Truite brune — Lancer à la mouche 6 lbs
Théodore Cléroux — Association Chasse & Pêche Région Mont-Laurier

Truite brune — À la trôle 12 lbs 4 onces
John C. Hetherston — Club de Conservation du Memphremagog

Truite grise — Lancer à l'appât 17 lbs 1 once
William Couture — Club Chasse et Pêche de Farnham Inc.

Truite grise — Pêche immobile 28 lbs
Rosaire Girard — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Truite grise — Lancer léger 27 lbs 9 onces
Jean-Claude Gagnon — Association Chasse & Pêche de Lac Mégantic

Truite grise — Lancer à la mouche 23 lbs 3 onces
Roland Racine — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Truite grise — À la trôle 35 lbs 4 onces
Alfred G. Snow — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Truite mouchetée — Lancer à l'appât 9 lbs 2 onces
George C. Mealy — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

Truite mouchetée — Pêche immobile 8 lbs
Paul J. Kutlen — L Association de Chasse et Pêche Chicoutimi Lac St-Jean

Truite mouchetée — Lancer léger 10 lbs 9 onces
C. Charbonneau — Pêcheurs et Chasseurs de Montréal Inc.

Truite mouchetée — Lancer à la mouche 7 lbs 2 onces
Gabriel Tremblay — Club Rendez-Vous Forestville, Cté Saguenay

Truite mouchetée — À la trôle 9 lbs 3 onces
Stanley M. Levine — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.

TOUS LES GAGNANTS DES MÉDAILLES D'ARGENT, DE BRONZE ET DE TOURNOI ont été avisés. La liste complète des gagnants du tournoi 1959 est publiée dans la brochure du Club de pêche Molson, édition de la présente année.

CLUB DE PÊCHE MOLSON — MOLSON'S FISHING CLUB

MOLSON

Les Royaux sont de retour à Mtl

Ils jouent ce soir contre le Rochester

Les Royaux reviennent aujourd'hui à Montréal, pour entamer une série de quatre parties contre les Red Wings de Rochester, ce soir, au stade Delorimier. Le club de Clay Bryant, qui avait pourtant connu un fructueux début de saison n'a pas remporté la victoire, cette année, à Montréal.

Il serait à souhaiter que les Royaux se remettent d'aplomb contre les Red Wings de Rochester. Ces derniers, considérés par les gérants de la ligue Internationale, comme très rapides sont dirigés par Clyde King, un ancien porte-couleurs des Royaux. Leurs lanceurs passent pour très effectifs, peut-être dans l'ensemble, les meilleurs du circuit. Leur coup de bâton est cependant relativement raible, ce qui explique qu'ils occupent le quatrième rang du classement.

King n'aligne cependant que deux lanceurs gauchers, ce qui est de nature à réconforter les Royaux. L'un d'eux est toutefois le vétéran Dean Stone, un vieux des majeures qui se distingua il y a 5 ou 6 ans avec les Sénateurs de Washington. L'autre gaucher est Cal Browning.

Les Royaux joueront une autre partie contre le Rochester demain après-midi, à 2h.30 et un programme double, dimanche. Lundi, ils disputeront un autre double, cette fois aux Bisons de Buffalo contre qui ils joueront également 4 parties.

Nouvelle acquisition

Les Royaux ont acheté hier soir le contrat de Rodney Graber du club Toronto. Graber, un voltigeur, portait les couleurs du San Diego de la ligue du Pacifique l'an dernier.

Le gérant général Fernand Dubois a annoncé hier que le receveur Clarence Coleman, du club Macon, se rapportera pour la partie de ce soir. Coleman remplacera temporairement Bob Catton qui s'est blessé à un pouce dimanche dernier. On doute que Coleman puisse aider considérablement la cause des Royaux, le club Macon était un club de classe B. Aussi, la direction du club montréalais continue de loger des S.S.O. à Los Angeles, principalement à la recherche d'un lanceur qui puisse tout au moins compléter une partie. Il semble toutefois, sans que la confirmation en ait été apportée, que rien d'encourageant ne vient du bureau de Buzzie Bavasi.

INVITE PAR LE CANADIEN A DEVOILER SES INTENTIONS . . .

Maurice Richard prendra une décision dans quelques jours

Maurice Richard, le plus grand compteur de tous les temps au hockey, fera savoir à la direction du Canadien d'ici quelques jours s'il prendra sa retraite.

C'est ce qui ressort d'une rencontre qu'il a eue hier avec Frank Selke, gérant général des Canadiens de la ligue Nationale de hockey.

Selke a déclaré avoir demandé à Richard de prendre une décision d'ici deux ou trois jours au lieu d'attendre en septembre, à l'ouverture du camp d'entraînement. Richard a déclaré qu'il avait acquiescé au désir de Selke.

Le fameux rocket, qui aura 39 ans le 4 août, a subi plusieurs blessures graves au cours des trois dernières saisons.

On croit que s'il prend sa retraite, on lui offrira un poste avec le club, peut-être comme ambassadeur itinérant de bonne entente.

Pendant ses 18 saisons dans la ligue Nationale, Richard a obtenu un total de 544 buts. La saison dernière, il a compté 19 buts, bien qu'il n'ait joué que 51 des 70 joutes au calendrier, à cause d'une fracture de l'os de la joue.

La décision du Rocket déterminera si le club le gardera sur sa liste de joueurs non sujets au repêchage. La réunion annuelle de la ligue et l'assemblée du repêchage auront lieu en juin.

John Crawford démissionne

PROVIDENCE — John Crawford, ancien joueur de défense des Bruins de Boston, a démissionné hier comme pilote des Reds de Providence de la ligue Américaine de hockey. Il détenait ce poste depuis la saison 1955-1956.

Crawford a déclaré qu'il avait quitté son poste à cause d'un différend touchant son salaire.

Roy Emerson est éliminé

PARIS — Orlando Sirola d'Italie a causé hier une formidable surprise en éliminant l'australien Roy Emerson dans le tournoi pour le championnat international de France. Emerson, le huitième favori du tournoi, a perdu 3-6, 7-5, 8-6 et 7-5.

Emerson est le 3ème favori à être éliminé dans cette classique. Les autres furent Bobby Wilson, 7ème favori, qui perdit par défaut et Jan Erik Lundquist qui dut abandonner au milieu de son match contre Don Candy d'Australie.

Neale Fraser a éliminé Istvan Gulyas de Hongrie par 6-2, 6-0 et 12-10. Fraser est le deuxième favori du tournoi, après Barry Mackay. Nicola Pietrangeli d'Italie a vaincu Mario Llamas du Mexique 6-4, 6- 3et 6-2.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

75,000 personnes attendues à St-Laurent

Lundi soir, le nouveau chalet sera inauguré

Comme par les années passées et à l'occasion de l'ouverture des activités sportives d'été ainsi que des cours à jeux en plus des célébrations des fêtes de Dollard et de la reine, le Conseil de la cité de Saint-Laurent par l'entremise du service des parcs et terrains de jeux a preparé un des plus intéressants programmes pour ces grandes manifestations annuelles.

Samedi et dimanche les différentes ligues de baseball, softball, tennis, soccer feront leur ouverture officielle et lundi soir prochain aura lieu l'inauguration du nouveau chalet et de la nouvelle piscine qui sera suivi de parades, concerts. La soirée se terminera par la présentation d'un magnifique et sensationnel feu d'artifice au Centre sportif de Saint-Laurent situé dans le district nord-est de cette cité soit au coni des rues Poirier et Barré.

Chaque année, ce parc est envahit par une foule estimée à 75,000 personnes quand nous considérons qu'à la suite de l'invitation formulée par Son Honneur le maire Me Marcel Laurin ceux de cette province désireux d'assister à ces grandes fêtes sont cordialement invitées. Des milliers et des milliers d'automobiles trouvent du stationnement assez facilement dans les nombreuses rues et routes conduisant à Saint-Laurent ou plus particulièrement au Centre Sportif. Le programme de lundi soir commencera à 6.30 h. p.m. avec des parades et au cas de pluie, le programme sera remis au lendemain soir.

Frick : le bill ferait une farce des majeures . . .

WASHINGTON. — Le commissaire du baseball, M. Ford Frick, a déclaré hier devant un sous-comité sénatorial que l'adoption d'un bill, qui prévoit l'imposition de mesures drastiques pour le baseball organisé, réduirait les ligues majeures à une farce.

Son témoignage venait nettement en conflit avec celui du président de la ligue Continentale, M. Branch Rickey, qui a demandé que le bill soit adopté.

Rickey considère l'adoption du projet de loi comme nécessaire pour enlever aux puissances financières de contrôle du baseball. Sans l'adoption de ce bill, a-t-il dit, la nouvelle ligue majeure sera à la merci de ceux qu'il a décrit comme les monopolisateurs qui régissent le sport professionnel.

Frick et Rickey ont énoncé leurs déclarations en termes polis.

Essais olympiques des leveurs de poids à Québec

QUEBEC — Trente-cinq leveurs de poids amateurs venant de cinq provinces participeront au tournoi pour les championnats canadiens à Québec, demain. Ce tournoi servira également à déterminer les athlètes qui représenteront le Canada au prochain tournoi olympique de poids et haltères.

Le tournoi couronnera des chmapions dans sept catégories différentes. Toutefois, seulement trois des vainqueurs feront le voyage à Rome, en Italie, l'été prochain, pour participer aux jeux olympiques. Une levée de 610 livres est requise pour pouvoir concourir aux jeux olympiques.

Le plus jeune concurrent sera Aldo Roy, de Sudbury, qui est âgé de 17 ans. Le plus âgé sera Rosaire Smith, de Drummondville, âgé de 46 ans. Le favori est Jules Sylvain, de Québec, qui fut, à cinq reprises, membre de l'équipe olympique canadienne et de l'équipe canadienne des Jeux de l'empire, au cours des dix dernières années.

Les Yankes échangent Carey pour Cerv

CHICAGO — Les Yankees de New-York ont cédé le joueur de troisième but Andy Carey aux Athlétiques de Kansas City et ils ont obtenu en retour le voltigeur Bob Cerv. Cerv est âgé de 34 ans. Il a conservé une moyenne au bâton de .285 l'an dernier, cognant 20 coups de circuit et faisant compter 87 points. Il avait connu une saison encore plus glorieuse en 1958, avec 38 coups de circuit, 104 points produits et une moyenne au bâton de .305. Cerv retourne ainsi à son ancien club. Il avait débuté dans les majeures avec les Yankees et avait joué avec ce club durant quatre saisons, de 1951 à 1956. Il était passé aux Athlétiques en octobre 1956. Carey est âgé de 28 ans. Il n'a pris part qu'à 41 parties l'an dernier, ayant été malade la majeure partie de la saison. Sa moyenne au bâton fut de .257.

Donald Campbell, détenteur du record mondial de vitesse sur l'eau, a présenté cette semaine un modèle de l'automobile qu'il conduira alors qu'il s'attaquera au record de vitesse sur terre, en septembre, à la piste de Bonneville, dans l'Etat du Utah. Le véhicule est à réaction et se nomme Blue Bird. Campbell est âgé de 39 ans, soit l'âge qu'avait son père, Sir Malcolm Campbell, lorsqu'il établit le premier record de vitesse pour automobile, en 1924. (Photo UPI)

FERMES
LUNDI 23 MAI
FETE DE DOLLARD

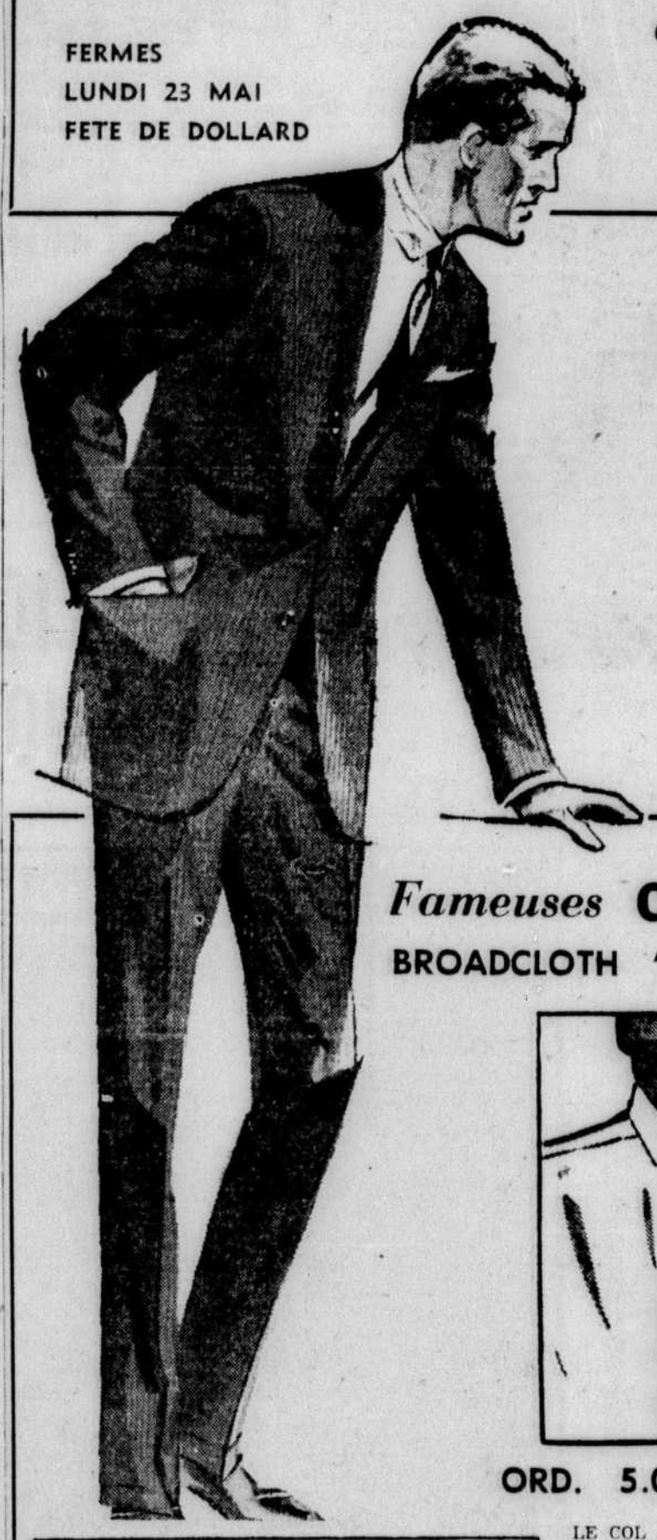

OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9 H. 30 — SAMEDI 5 H. 30
Venez ce soir et demain compléter vos achats pour ce long congé
Chez dupuis le magasin de la famille canadienne

Nouveaux et superbes
COMPLETS LÉGERS
quasi infroissables ! en tissu worsted
55% TERYLENE - 45% LAINE
Vous trouverez dans ces nouveaux complets confort, élégance et bonne durée. Vous apprécierez ce nouveau tissu worsted (formule C-I-L) qui est pratiquement infroissable, garde bien le pressage, assure une tenue soignée en toutes circonstances. C'est le complet parfait pour la ville, le voyage, le bureau, enfin pour l'homme moderne.
49.95
— MODELE — Veston droit à 3 boutons, demi-doublure
— TEINTES — Gris - Beige
TAILLES — 36 à 44 pour statures : courte, ordinaire, élancée ou corpulente dans le groupe.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, CONFECTION POUR HOMME. (RAYON 610)

Fameuses CHEMISES BLANCHES *Lifetime*
BROADCLOTH "SANFORIZED" — EXCLUSIVITE DUPUIS

ORD. 5.00 CHACUNE — PRIX HISTORIQUE

	13½	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
33	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
34		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
35				✓	✓	✓	✓	✓	✓
36						✓	✓	✓	

LE COL . . . LES MANCHETTES sont garantis durer aussi longtemps que la chemise. Col tenant à pointes courtes, manchettes 2-façons : boutonnées ou portées avec boutons de manchettes. Chacune porte la garantie DUPUIS. BLANC IMMACULE. Encolures et manches (voir tableau) —
$10. BOITE DE 3 CHEMISES
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, (RAYON 60)

Liquidation de mobiliers de vivoir
RABAIS 20% A 50%
SUR TOUT LE STOCK DU RAYON

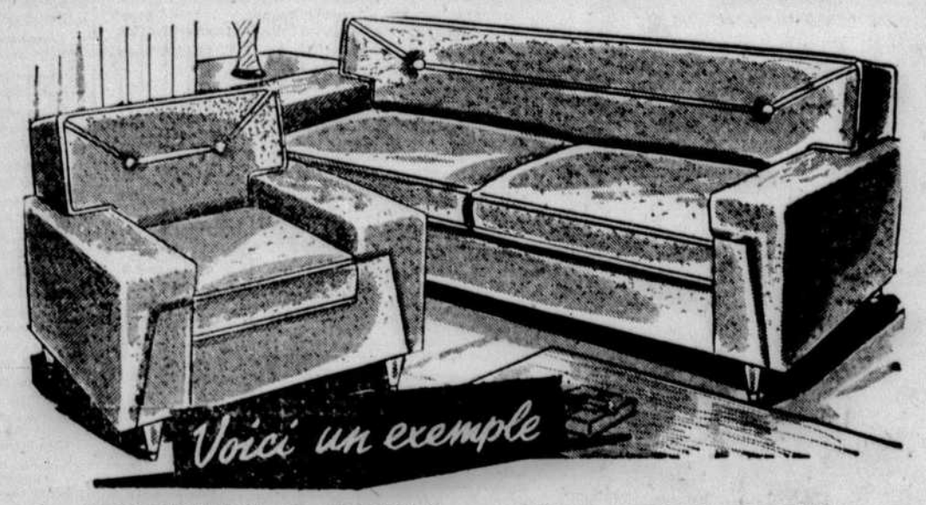

MOBILIERS 2 PIECES - SOFA ET FAUTEUIL
Sofa 76" et fauteuil 36", avec siège en caoutchouc de 5" épaisseur. Tissu de qualité à texture serrée. BRUN - BEIGE - VERT.
ORD. 249.00 — ECONOMIE DE 90.00
Aussi peu que 1.65 par semaine
Livraison immédiate ou ultérieure
PRIX DE SOLDE LES 2 PIECES
$159.

Tous ces mobiliers, plus de 50, de marque connue : Kroehler, Snyders', Singer, Cimon, et autres. Style moderne contemporain, scandinave et provincial français. GAMME INFINIE DE COULEURS.

UN MOBILIER 3 PIECES A SECTIONS
Recouvert de frise, ton brun
Ord. 329.00
PRIX DE SOLDE 239.00

UN MOBILIER 3 PIECES A SECTIONS
Recouvert de frise, ton beige
Ord. 419.00
PRIX DE SOLDE 279.00

UN MOBILIER 2 PIECES
(SOFA ET FAUTEUIL)
Recouvert ton GROS-BLEU
Ord. 299.00
PRIX DE SOLDE 189.00

UN MOBILIER KROEHLER
2 SECTIONS ET UN FAUTEUIL
Recouvert ton brun et beige
Ord. 499.00
PRIX DE SOLDE 279.00

UN MOBILIER 3 PIECES A SECTIONS
Recouvert de frise, ton vert
Ord. 399.00
PRIX DE SOLDE 199.00

DUPUIS — CINQUIEME, (RAYON 710)